

# RAPPORT D'ACTIVITES

# 2021



*Additionnons nos expériences  
Multiplions nos talents*

# SOMMAIRE

PRESENTATION .....	3
LES MOYENS FINANCIERS.....	13
LES MOYENS HUMAINS.....	17
LES SERVICES A LA POPULATION.....	20
LA MEDIATHEQUE.....	58
L'URBANISME ET L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.....	81
L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT.....	85
LES EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS.....	93
L'ENVIRONNEMENT, LE LOGEMENT ET LE PATRIMOINE BÂTI .....	97
L'ECONOMIE .....	107
LE TOURISME .....	112

## PRESENTATION

Créée le 1er janvier 2000, par transformation du District de la Vallée de Saint-Amarin, la Communauté de Communes est composée de quinze communes : Felling, Geishouse, Goldbach-Altenbach, Husseren-Wesseling, Kruth, Malmerspach, Mitzach, Mollau, Moosch, Oderen, Ranspach, Saint-Amarin, Storckensohn, Urbès et Wildenstein. Le dernier recensement au 31 décembre 2019 faisait état de 12 474 habitants (source : INSEE) sur l'ensemble des quinze communes membres de la Communauté de Communes.



La Communauté de Communes est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) qui a pour vocation de réaliser sur un espace de solidarité un projet commun de développement.

Cette forme intégrée d'intercommunalité se caractérise par le fait que la Communauté de Communes perçoit des ressources propres, indépendantes des contributions communales. Depuis 2011, elle perçoit également la fiscalité professionnelle.

La Communauté de Communes est ainsi un établissement public administratif : elle est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, elle est administrée par des autorités qui lui sont propres, elle recrute son personnel, elle assure la gestion de ses services et ses décisions sont des décisions administratives qui relèvent du contrôle de légalité et de la juridiction administrative.



### Les compétences

A la suite des modifications apportées par la Loi NOTRe (Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République) les communautés de communes et communautés d'agglomération voient leurs compétences obligatoires et optionnelles étendues, avec des transferts progressifs échelonnés de 2017 à 2020.

Ainsi, les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre ont-ils dû se mettre en conformité au 1<sup>er</sup> janvier 2018 en ce qui concerne les nouvelles compétences obligatoires devant être exercées en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI).

Par arrêté préfectoral du 27 avril 2018, les statuts de la Communauté de Communes ont ainsi été modifiés.

La Communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin dispose désormais de compétences obligatoires, de compétences optionnelles et de compétences facultatives qui s'établissent comme suit :

## I. Compétences obligatoires

### 1. *Aménagement de l'espace*

- Conduite d'études d'urbanisme et forestières
- Élaboration, révision ou modification du plan local d'urbanisme communautaire
- Élaboration, approbation, révision ou modification et suivi d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) y compris par transfert de compétence au Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays Thur-Doller ou par adhésion à tout autre organisme poursuivant le même objet
- Élaboration et mise en œuvre d'une charte intercommunale d'aménagement et de développement en liaison avec les acteurs locaux et partenaires financiers
- Développement d'une politique paysagère (charte paysagère) en liaison avec les communes
- Création de nouvelles pistes ou d'itinéraires cyclables en milieu rural ou en site propre sauf dans l'aire d'influence des syndicats mixtes et entretien de celles existantes
- Gestion, développement, analyse et diffusion auprès de l'ensemble des communes des données géographiques communautaires.

### 2. *Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 du Code général des collectivités territoriales et notamment :*

- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale et touristique
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales, notamment par l'acquisition de locaux commerciaux du bourg centre, la réhabilitation et la location à des nouveaux commerçants
- Développement d'actions d'animations économiques du territoire communautaire (exemple : OCM, conseil, avances remboursables, aides aux projets individuels...)
- Promotion du tourisme dont :
  - a. Gestion directe ou déléguée d'un office de tourisme
  - b. Politique locale du tourisme et soutien aux activités touristiques notamment par le soutien au Parc de Wesserling
  - c. Réalisation (création ou réhabilitation) et gestion d'équipements, d'hébergements et d'aménagements touristiques, patrimoniaux et de loisirs générant une économie touristique
  - d. Réalisation et exploitation des infrastructures (y compris les remontées mécaniques au sens du Code de tourisme) nécessaires à l'aménagement, au développement des activités de montagne et de pleine nature en été comme en hiver (ski alpin, des loisirs de neige, ski de fond...) sur les parties hautes du Massif du Markstein-Grand-Ballon, et au secteur du Frenz y compris par transfert de compétence au Syndicat Mixte pour l'aménagement du Massif du Markstein-Grand'ballon, ou par adhésion à tout autre organisme poursuivant le même objet
  - e. Participation au développement de la randonnée en itinérance à travers l'adhésion au projet de Chaîne de gîtes d'étape Hautes Vosges Randonnées en réhabilitant et gérant les établissements du Belacker, du Gazon Vert et du Gustiberg
  - f. Création, gestion et financement de transports touristiques.

### 3. *Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, comprenant les missions suivantes, énumérées, à l'article L. 211-7 du Code de l'Environnement y compris par adhésion à l'Établissement public pour l'Aménagement et la Gestion des Eaux (EPAGE) Thur-Amont*

1. Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique

2. Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau notamment par adhésion au Syndicat Mixte d'études, d'aménagement et d'exploitation du site du barrage de Kruth –Wildenstein
5. Défense contre les inondations et contre la mer
8. La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

**4. Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1<sup>er</sup> de la Loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.**

5. **Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés** y compris par l'adhésion au Syndicat Mixte du Secteur IV pour le traitement des ordures ménagères et des encombrants non-métalliques.

## **II. Compétences optionnelles**

**1. Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre d'un schéma départemental et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie dont :**

- Elaboration d'un schéma paysager et de défrichement
- Elaboration, mise en œuvre et animation des programmes d'actions GERPLAN/ Plan Paysage
- Mise en place d'un mode de transport doux : covoiturage, bornes de recharge pour véhicule électrique, pistes cyclables...

**2. Politique du logement et du cadre de vie dont :**

- Conduite d'études sur les problèmes de logement et mise en œuvre d'actions en faveur de l'habitat (OPAH, PLH, etc.)
- Actions en direction des propriétaires privés favorisant l'amélioration du parc ancien et le développement du parc locatif menées dans le cadre de dispositifs contractuels (exemple : OPAH, CDL ou dispositifs similaires).
- Conduite d'études d'urbanisme prévisionnel et opérationnel dans les secteurs d'intérêt communautaire
- Constitution de réserves foncières nécessaires à la mise en œuvre de la politique de la Communauté de Communes (aménagement, production de logements)
- Acquisition de terrains, viabilisation et aménagement dans les zones qualifiées d'intérêt communautaire
- Réhabilitation d'anciens bâtiments appartenant à la Communauté de Communes en vue d'y créer des logements nouveaux.

**3. Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs de la salle de sport du Collège de Saint-Amarin, de la salle de sport de Fellingring, de la salle de sport de Moosch et du Centre aquatique de Wesserling.**

**Transport des élèves du primaire vers ces équipements**

**Participation à la vie sportive de la Vallée notamment par l'attribution de subventions aux associations sportives intercommunales.**

**4. Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels : le Théâtre de Poche, la Chapelle, les Ecuries et la Médiathèque « l'Etoffe des Mots ».**

**Participation à la vie culturelle de la Vallée notamment par l'attribution de subventions aux associations culturelles et/ou musicales intercommunales.**

## 5. Eau potable et notamment :

- Gestion, exploitation et entretien des réseaux et installations nécessaires à l'eau potable pour les biens dont la Communauté de Communes en est la propriétaire ou la gestionnaire
- Conduite d'études de sols et réalisation de travaux de recherches concernant l'alimentation en eau potable
- Réalisation de projets, exploitation et entretien pour les réseaux et installation dont la Communauté de Communes en est la propriétaire ou la gestionnaire.

## 6. Mobilité

La CCSVA se dote de la compétence Mobilité conformément à la loi LOM du 24 décembre 2019 et pourra être acteur afin de développer sur son territoire :

- Des services de transport public à la demande (TAD)
- Des services de mobilité solidaire
- Des services de mobilités actives.

## III. Compétences facultatives

- Assainissement et notamment :
  - Gestion, exploitation et entretien des réseaux et des installations nécessaires à l'assainissement collectif des eaux usées domestiques et industrielles pour les biens dont la Communauté de Communes en est la propriétaire ou la gestionnaire.
  - Création et gestion d'un service public de l'assainissement non collectif (SPANC) et notamment :
    - Identification sur le territoire des zones relevant de l'assainissement collectif et des zones relevant de l'assainissement non collectif ;
    - Contrôle de l'assainissement non collectif ;
    - Mise en place un contrôle périodique au moins une fois tous les 10 ans ;
    - Etablissement à l'issue du contrôle d'un document établissant si nécessaire soit, dans le cas d'un projet d'installation, les modifications à apporter au projet pour qu'il soit en conformité avec la réglementation en vigueur soit, dans le cas d'une installation existante, la liste des travaux à réaliser par le propriétaire pour supprimer les dangers pour la santé des personnes et les risques avérés de pollution de l'environnement ;
    - Conduite d'études de sols et de définition de filière, en vue de l'implantation ou de la réhabilitation d'une installation d'assainissement non collectif.
- Service à la population
  - Etude, actions de soutien aux professionnels de santé permettant le maintien et le développement des professionnels de santé adaptées aux attentes et aux besoins de la population pouvant conduire jusqu'à la réalisation d'équipements structurants dans la Vallée liés à la santé
  - Appui aux établissements du 1<sup>er</sup> cycle spécialisés (notamment soutien du Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficulté, RASED)
  - Participation au fonctionnement et à l'investissement (achat de matériels pédagogiques ou informatiques) des établissements d'enseignement secondaire
  - Participation au fonctionnement et à l'investissement (achat de matériels pédagogiques ou informatiques) des structures d'appui des établissements d'enseignement primaire
  - Création, aménagement et gestion de structures d'accueil de la petite enfance et notamment les multi-accueils

- Création, aménagement et gestion d'un lieu de ressources et d'informations à destination des parents employeurs et des assistants maternels et notamment les relais d'assistants maternels (RAM)
  - Création, aménagement et gestion de structures d'accueil pour l'enfance : accueils collectifs de mineurs et notamment les accueils de loisirs des petites et grandes vacances
  - Développement et mise en œuvre d'une politique d'aide et d'animation en faveur de la petite enfance, de l'enfance (notamment par le biais de la conclusion d'un Contrat-Enfance-Jeunesse(CEJ) avec la Caisse d'Allocations Familiales), de la jeunesse, des personnes âgées et des publics défavorisés (exemple : associations d'insertion) notamment par l'attribution de subventions
  - Mise à disposition des associations de la Vallée de matériels et notamment de grilles d'exposition et de chapiteaux dans la mesure du possible.
- Numérique
- Création et entretien des infrastructures passives destinées à supporter les équipements de téléphonie mobile dans le cadre du plan national de résorption des zones blanches et dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur (notamment les articles L. 1511-6, R. 1511-44 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales)
  - Conduite d'études de tous problèmes se rattachant aux technologies de l'information et de la communication (T.I.C.) et d'autres moyens de communication
  - Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique : participation pour la mise en œuvre d'un réseau de Très Haut Débit notamment par un appui financier.
- Missions de maîtrise d'ouvrage déléguée et prestations de service au profit des communs membres
- La Communauté de Communes pourra, sous certaines conditions, à la demande d'une de ses communes membres, assurer l'exercice de tout ou partie de certaines attributions de la maîtrise d'ouvrage de travaux propres à cette commune et sur le territoire de cette dernière, dans les conditions prévues par la Loi n°85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée modifiée. Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage fixera les conditions techniques et financières de cette prestation.
- La Communauté de Communes pourra, sous certaines conditions, fournir des prestations de services à toute Commune à sa demande. Une convention de prestations de services en fixera les conditions techniques et financières.
- Divers
- Développement de services communs en vue de rationaliser l'offre publique locale (notamment la gestion du personnel forestier, le périscolaire, le portage et la gestion de RPI...)
  - Conduite d'études sur les différents moyens de transport collectif et mise en œuvre éventuelle des conclusions avec les différentes autorités organisatrices.



## FELLERING

---

Nadine SPETZ

---

Doris JAEGGY

---

Erick FISCHER

---

Jean-Jacques SITTER

---



## GEISHOUSE

---

Claude KIRCHHOFFER

---

G rard FOURNIER

---



## GOLDBACH - ALTENBACH

---

Benjamin LUDWIG

---



## HUSSEREN-WESSERLING

---

---

Romain NUCCELLI

Nadine ALBRECHT

---

Jeanne STOLTZ-NAWROT

---



## KRUTH

---

Florent ARNOLD

Rodolphe TROMBINI

---

Serge SIFFERLEN

---



## MALMERSPACH

---

Eddie STUTZ

Caroline  
ECKERLIN DOPPLER

---



## MITZACH

---

Roger BRINGARD

---



## MOLLAU

---

Frédéric CAQUEL

---



## MOOSCH

---

José SCHRUEFFENEGER

---

Marthe BERNA

---

Didier LOUVET

---

Sylviane RIETHMULLER

---



## ODEREN

---

Jean-Marie  
GRUNENWALD

---

Caroline ZAGALA

---

Jean-Luc SCHERLEN

---

Christiane WEISS

---



## RANSPACH

---

Jean-Léon TACQUARD

---

Eric ARNOULD

---



## SAINT-AMARIN

---

---

Charles WEHRLÉN

---

Cyrille AST

---

Nathalie BARRAUD

---

Marie-Christine LOCATELLI

---

Véronique PETER

---

Jean SAUZE

---



## STORCKENSOHN

---

---

Jacques KARCHER

---



## URBES

---

---

Stéphane KUNTZ

---

Eric FUCHS

---



## WILDENSTEIN

---

---

Ludovic MARINONI

---

## Les missions

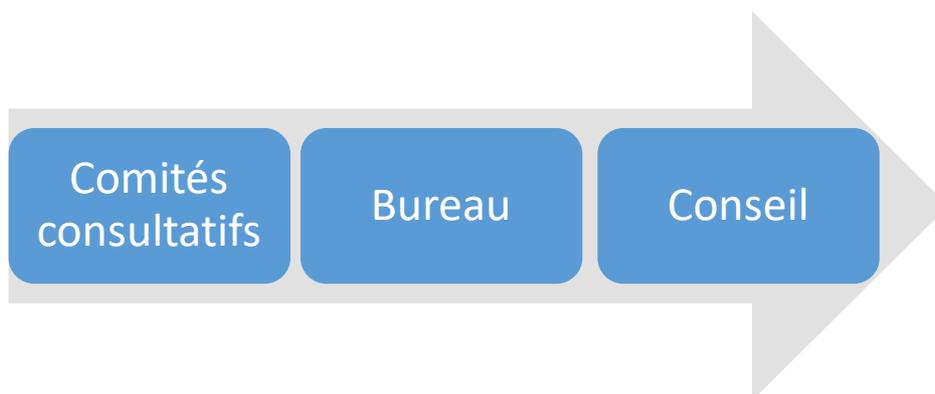
Le Conseil de Communauté donne les orientations et est l'organe décisionnel de la Communauté de communes.

Pour favoriser un véritable travail d'équipe, les différents domaines d'intervention ont été répartis entre les élus. Le Président et les Vice-Présidents animent chacun un comité consultatif composée des conseillers communautaires et d'habitants de la vallée. Ces comités débattent des questions du domaine de compétences de la Communauté de communes.

Pour faciliter le fonctionnement au quotidien de la collectivité, par délibération du 21 juillet 2020, le Conseil de Communauté a délégué un certain nombre d'attributions au Bureau, composé des Vice-Présidents et de représentants des communes, au Président et aux Vice-Présidents : attribution de marchés publics, octroi de subventions aux associations, conclusion de contrats de location, etc

Les décisions prises sur la base de ces délégations font l'objet d'un compte-rendu régulier au Conseil.

Certaines compétences fixées par la loi, les orientations stratégiques, les délégations de service public ou les questions budgétaires sont du domaine exclusif du Conseil communautaire.



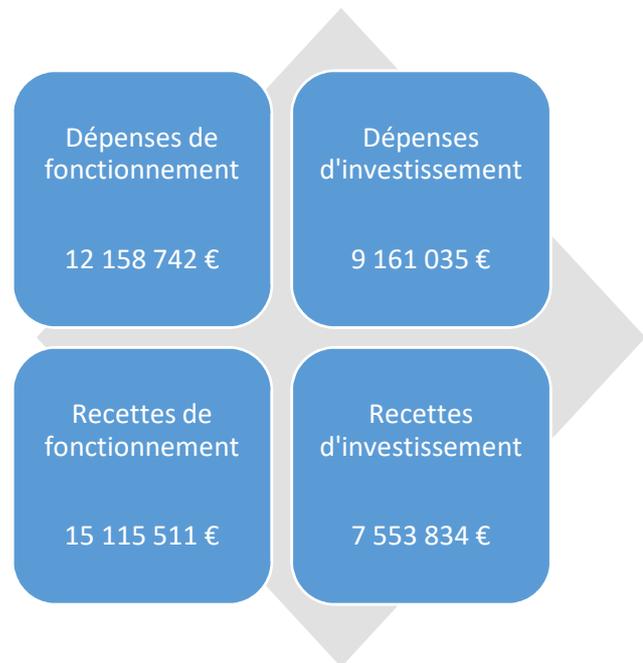
La consolidation du budget principal avec les différents budgets annexes de la Communauté de Communes met en exergue la totalité des dépenses et recettes de l'exercice 2021.

Dans leur ensemble, les finances communautaires ont enregistré, dépenses et recettes confondues, près de 44 millions d'euros.

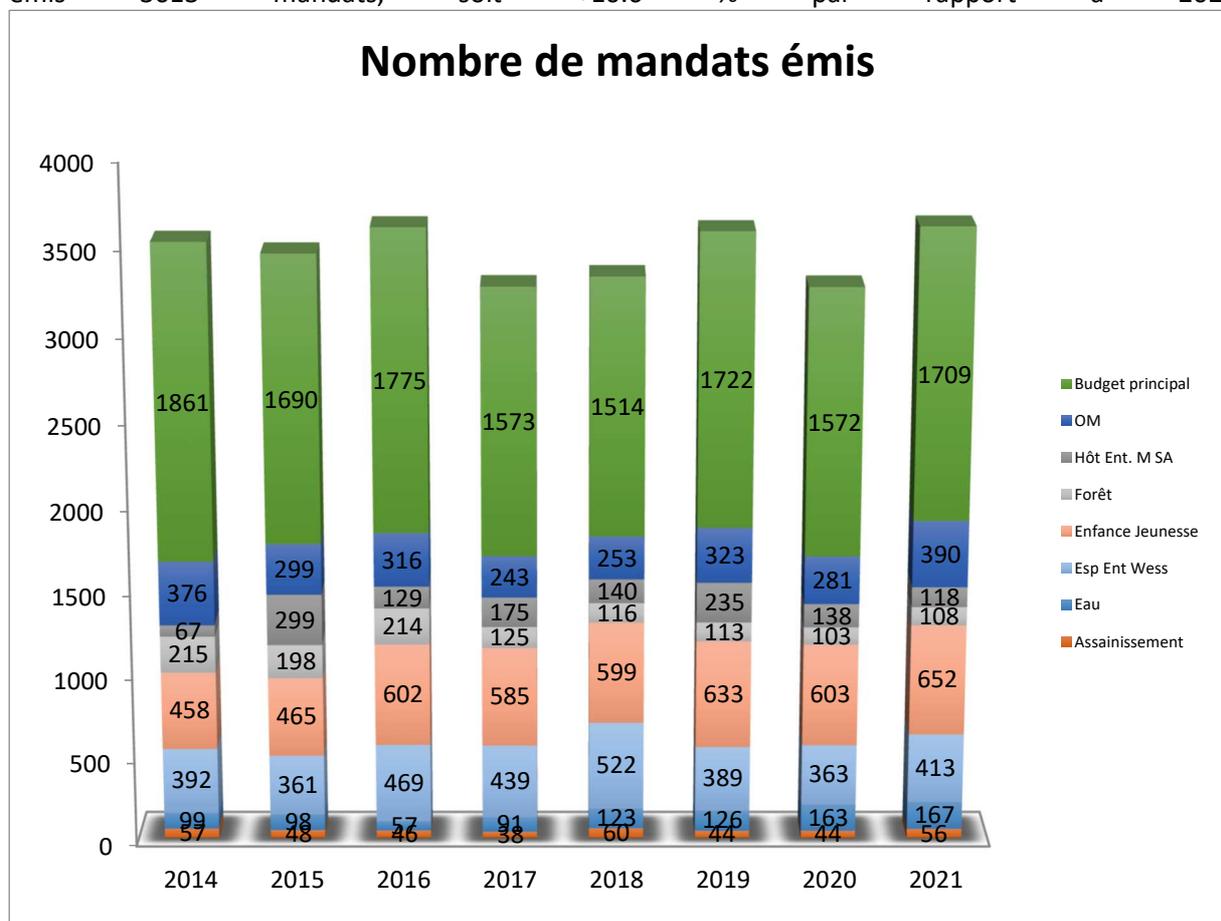
# LES MOYENS FINANCIERS

## Le budget

En 2021, outre le budget principal, la Communauté de communes dispose de 13 budgets annexes. Les présentations ci-dessous sont issues du compte administratif 2021.



Pour régler les dépenses de la Communauté de communes (factures, salaires, subventions, etc.), ont été émis 3613 mandats, soit +10.6 % par rapport à 2020.



## Les nouveaux emprunts

Un nouvel emprunt a été souscrit pour le financement des investissements de l'exercice, pour un montant total de 650 000 €, pour le budget principal.

Cet emprunt a été encaissé début 2022.

## Les ressources fiscales et non fiscales

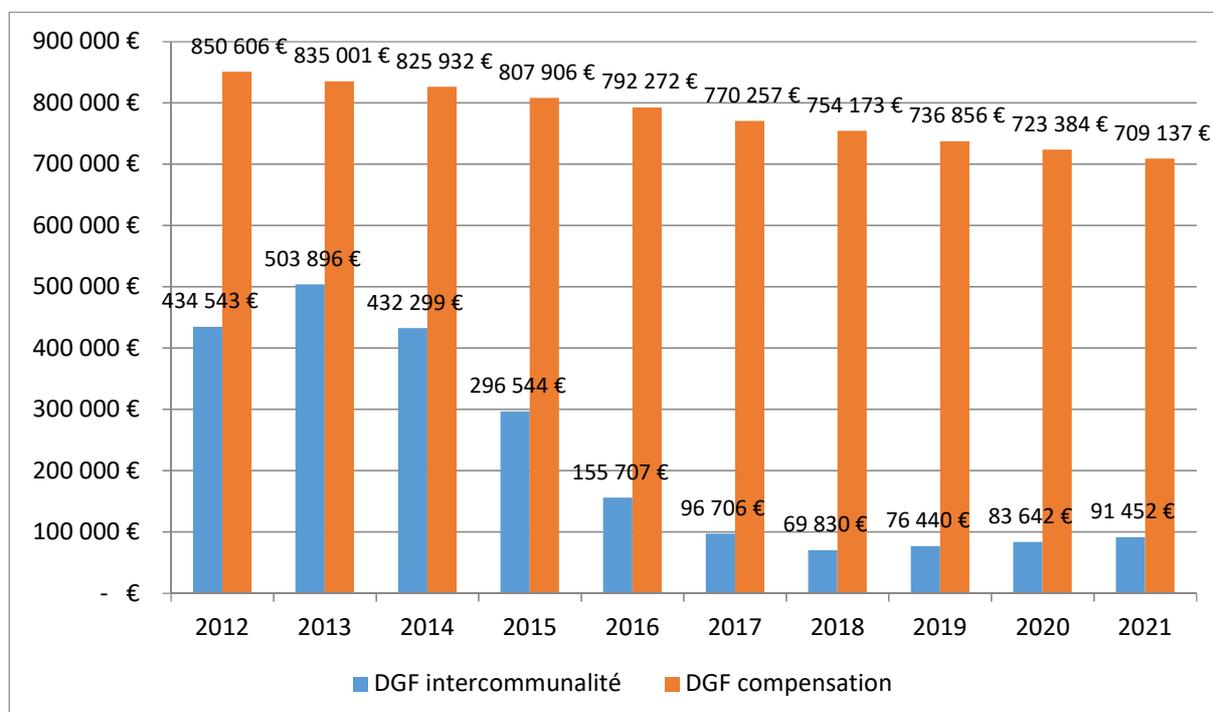
### La fiscalité directe

La structure des taux de fiscalité locale a été profondément modifiée en 2011 du fait du remplacement à l'échelle nationale de la Taxe professionnelle par la CET, Contribution Economique Territoriale et à l'échelle de la Communauté de communes, du passage à la FPU, Fiscalité Professionnelle Unique voté fin décembre 2010.

En 2021, les taux des impôts locaux, à savoir la taxe foncière pour le bâti et non bâti ainsi que la CFE ont été maintenus à leur niveau de 2020. Du fait de la disparition progressive de la Taxe d'habitation, ce taux n'est plus voté par les collectivités locales.

	TAUX 2015	TAUX 2016	TAUX 2017	TAUX 2018	TAUX 2019	TAUX 2020	TAUX 2021
Taxe sur le foncier bâti	1,02%	1,07%	1,09%	1,14%	1,71%	2,31%	2,31%
Taxe sur le foncier non bâti	4,15%	4,35%	4,42%	4,64%	4,78%	4,78%	4,78%
Cotisation foncière économique	24,05%	24,05 %	24,05 %	25,25%	26,01%	27,02%	27,02%

### Les dotations de l'Etat



La Dotation Globale de Fonctionnement est versée à la Communauté de communes au titre des dotations de l'Etat. Elle se décompose en 2021 entre :

- la Dotation d'intercommunalité : 91 452€. La progression de cette dotation entre 2012 et 2013 résulte de la bonification obtenue après passage à la Fiscalité professionnelle unique. Par la suite, et jusqu'en 2018, elle subit une forte baisse du fait du prélèvement opéré par l'Etat au titre du plan de redressement des finances publiques et de la baisse des crédits budgétaires alloués aux concours aux collectivités locales. Depuis 2019, elle progresse à nouveau grâce à un CIF (Coefficient d'intégration fiscale) en augmentation.
- la Dotation de Compensation (ancienne allocation compensatrice de la réduction de la part salaires de la Taxe professionnelle) : 709 137 € au lieu 723 384 € en 2020. On constate également une érosion continue de cette part sur la période.

## Les marchés publics passés par la Communauté de Communes

### Marchés publics de travaux

#### 40 000 à 89 999 € HT

OBJET	LOT	DATE D'ATTRIBUTION	TITULAIRE	Code postal
NEANT				

#### 90 000 € HT à 5 349 999,99 € HT

OBJET	LOT	DATE D'ATTRIBUTION	TITULAIRE	Code postal
RENOVATION DU CHATEAU DU PARC DE WESSERLING (68)	20 : crépissage intérieur	01/07/2021	METZGER BTP	68700
	21 : dallage grès	01/07/2021	RAUSCHER TAILLEUR DE PIERRE	67320
REHABILITATION D'UN BATIMENT DE STOCKAGE A MALMERSPACH	1 : couverture charpente et bardage	01/07/201	GROUPEMENT ETS BURGUNDER GILBERT	68820
	2 : électricité	01/07/2021	START ELECTRICITE	68460
	3 : enduits de façade	INFRUCTUEUX		
	4 : échafaudage	01/07/2021	S.A.S. ECHAPRO	68200
RENOVATION DU CHATEAU DU PARC DE WESSERLING (68) – MARCHE COMPLEMENTAIRE	1 : gros-œuvre	01/07/2021	METZGER BTP	68700

#### 5 350 000 € HT et plus

OBJET	LOT	DATE D'ATTRIBUTION	TITULAIRE	Code postal
NEANT				

## Marchés publics de services

### 40 000 à 89 999 € HT

OBJET	LOT	DATE D'ATTRIBUTION	TITULAIRE	Code postal
MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE DANS LE CADRE DE LA VALORISATION DE LA GRANDE CHAUFFERIE	1 : mission d'architecte pour une MO pour la rénovation de la Grande Chaufferie, du laboratoire et de la salle des turbines	30/03/2021	Groupement GOEPP	67800
	2 : mission d'étude et de MO pour la mise en place de passerelles et d'un ascenseur dans la Grande Chaufferie			

### 90 000 € HT à 213 999,99 € HT

OBJET	LOT	DATE D'ATTRIBUTION	TITULAIRE	Code postal
ACCORD-CADRE DE PRESTATIONS SUR LES PLATES-FORMES DE DECHETS VERTS		DECLARE SANS SUITE		
ASSURANCE DES DOMMAGES AUX BIENS ET RISQUES ANNEXES		16/12/2020	SMACL	79031

### 214 000 € HT et plus

OBJET	LOT	DATE D'ATTRIBUTION	TITULAIRE	Code postal
CONCESSION DE SERVICE PUBLIC EAU ET ASSAINISSEMENT		27/07/2021	SAUR	54710

## Marchés publics de fournitures

### 40 000 à 89 999 € HT

OBJET	LOT	DATE D'ATTRIBUTION	TITULAIRE	Code postal
ACHAT DE 3 VEHICULES NEUF PLACES POUR LE TRANSPORT D'ENFANTS POUR LE SERVICE ENFANCE		26/08/2021	ACAPDS – STE CITROEN MULHOUSE ILLZACH	68110

90 000 € HT à 213 999,99 € HT

OBJET	LOT	DATE D'ATTRIBUTION	TITULAIRE	Code postal
NEANT				

214 000 € HT et plus

OBJET	LOT	DATE D'ATTRIBUTION	TITULAIRE	Code postal
FOURNITURE DE GAZ NATUREL A LA CCVSA		15/06/2021	ALSEN SAS	67140
FOURNITURE D'ELECTRICITE A LA CCVSA	1 : 2 à 36 kva	INFRUCTUEUX		
	2 : > 36 kva	01/07/2021	ALSEN SAS	67140

## LES MOYENS HUMAINS

Durant l'année 2021, la Communauté de Communes a employé 153 personnes (dont 92 sur des emplois permanents) répartis entre plusieurs sites. Au 31 décembre 2021, elle comptait 75 agents en emplois permanents.

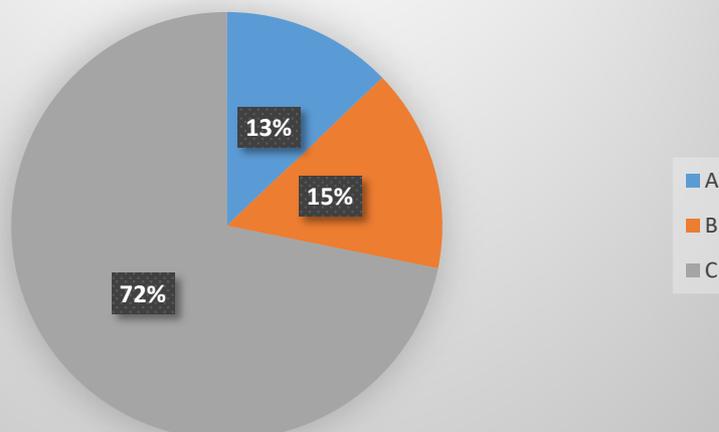
Le personnel est ainsi composé d'agents titulaires de la fonction publique territoriale, d'agents contractuels de droit public et de droit privé.

### 1. Les emplois permanents :

#### 1.1 Le personnel fonctionnaire : 39

	CATEGORIE			TOTAL
	A	B	C	
<b>Filière administrative</b>	3	1	10	14 (dont 1 détaché dans notre collectivité et 2 en disponibilité)
<b>Filière technique</b>	0	0	7	7 (dont 1 mise à dispo du SMBKW)
<b>Filière sportive</b>	0	4	0	4 (dont 1 en décharge de service + 1 en disponibilité)
<b>Filière animation</b>	0	1	9	10 (dont 1 en disponibilité)
<b>Filière culturelle</b>	0	0	1	1
<b>Filière médico-sociale</b>	2	0	1	3
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>28</b>	<b>39</b>

## Nombre de fonctionnaires toutes filières confondues (par catégorie)



### 1.2 Personnels auxiliaires et contractuels de droit public : 49

6 attachés (2 CDI, 4 CDD)  
2 ingénieurs en CDI  
1 éducateur de jeunes enfants en CDI  
1 auxiliaire de puériculture en CDD  
1 infirmière en CDD  
4 ETAPS (MNS) (1CDI, 3 CDD)  
4 rédacteurs (1 CDI, 3 CDD)  
15 adjoints d'animation (2 CDI, 13 CDD)  
7 adjoints techniques (1 CDI, 6 CDD)  
5 adjoints administratifs en CDD  
3 adjoints du patrimoine en CDD

### 1.3 Personnels de droit privé : 4

4 bûcherons en CDI

## 2. Les emplois non permanents :

### 2.1 Personnels de droit privé : 8

5 agents en CEC  
3 apprenties

### 2.2 Saisonniers : 21

10 jeunes pour l'entretien, le nettoyage, le gardiennage et la caisse de la piscine  
5 MNS pour la piscine  
1 jeune pour le service enfance-jeunesse  
2 jeunes pour la médiathèque,  
2 jeunes pour le service tourisme  
1 jeune en administratif pour le siège

### 2.3 Autres personnels (vacataires, mises à disposition etc.) : 32

6 personnes ont été embauchées au courant de l'année dont 4 en CDD pour accroissement temporaire d'activité et 2 en vacataire.

24 personnes en réinsertion. La Collectivité fait régulièrement appel à l'Association AGIR pour différentes missions (ménage, surveillance de toboggans, service, distribution etc.).

2 ATSEM mis à notre disposition par convention (1 St Amarin, 1 Husseren-Wesserling).

### 3. Mouvements de personnel

#### ➤ Nombre d'arrivées : 22

- 1 rédacteur en CDD (assistante de direction)
- 3 adjoints administratifs en CDD
- 1 adjoint du patrimoine pour la médiathèque en CDD
- 1 ETAPS en CDI
- 1 auxiliaire de puériculture (mutation après CDD)
- 2 chargées de mission pour le pôle tourisme (1 en CEC, 1 en CDD)
- 1 apprentie pour le pôle tourisme
- 1 adjoint technique (caissière piscine) en CDD
- 1 adjoint technique pour le multi-accueil (CDD)
- 1 assistante petite enfance pour le multi-accueil (CEC)
- 9 adjoints d'animation pour le périscolaire (6 en CDD (dont 1 intégré courant de l'année), 3 en CEC)
- 1 adjoint technique pour le périscolaire en CDD
- 1 apprentie en Ressources Humaines

#### ➤ Nombre de départs : 20

- 4 attachés territoriaux (1 fin de détachement, 2 fins de contrat, 1 démission)
- 1 responsable enfance et jeunesse (mutation)
- 1 infirmière pour le multi-accueil (démission)
- 2 ETAPS en CDD (démissions)
- 3 adjoints administratifs (1 fin de contrat, 1 fin de détachement, 1 démission)
- 4 adjoints d'animation (3 fin de contrat, 1 rupture CEC par l'employeur)
- 3 adjoints techniques (1 retraite, 1 démission, 1 fin de CDD)
- 1 apprentie tourisme (démission)
- 1 apprentie en Ressources Humaines (fin de contrat)

# LES ACTIONS ET PROJETS COMMUNAUTAIRES

## LES SERVICES A LA POPULATION

### L'action en faveur de l'enfance

#### L'accueil de loisirs sans hébergement : le périscolaire



#### LES ACTIONS ET PROJETS COMMUNAUTAIRES

Compétence communale, le périscolaire est un service aux familles qui répond à leur attente de trouver sur la Vallée un dispositif de qualité accueillant leurs enfants durant la pause méridienne et après l'école, selon une politique tarifaire établie en fonction des ressources des familles.

L'enfant est placé sous la responsabilité de l'équipe d'animation le temps du chemin, du repas de midi, de 11h30 à 13h30 et pour l'accueil du soir, de 16h00 à 19h00. Les parents ont la possibilité de venir les récupérer à tout moment jusqu'à 19h00.

**Pour une bonne organisation et le bien-être du public, quatre sites périscolaires sont ouverts sur la Vallée :**

**Le site à Moosch :** les enfants de Moosch et de Geishouse au Presbytère 40, rue du Général de Gaulle.

**Le site à Kruth :** les enfants de Kruth et Oderen à la salle Wendelin 3, rue de Ventron.

**Le site à Storckensohn :** les enfants de Felling, Husseren-Wesserling, Mollau, Storckensohn et Urbès sont accueillis au Centre du Torrent rue de Mollau à Storckensohn.

**Le site à Saint-Amarin :** installé au complexe culturel « Le CAP » Place des Diables Bleus, peut accueillir les enfants des communes de Saint-Amarin, Ranspach, Malmerspach et Mitzach.

Pour des raisons organisationnelles, depuis septembre 2017, l'ensemble des enfants fréquentant l'accueil du soir sont accueillis sur le site à Saint-Amarin.

Le périscolaire correspond à l'accueil des enfants à la « périphérie du temps scolaire ». Il se décline donc en 2 temps bien précis les jours d'école :

- l'accueil du midi (2h)
- l'accueil du soir (3h)

Ces temps sont consacrés aux loisirs, à la découverte d'activités sportives et culturelles, à la détente, ainsi qu'à l'aide aux devoirs.

La pause méridienne permet aux enfants de prendre des repas variés et équilibrés dans une atmosphère conviviale.

Les goûters et les repas sont confectionnés par le Collège de Saint-Amarin pour les sites de Saint-Amarin, Moosch et Kruth. Le Torrent confectionne les repas du site de Storckensohn. Après le goûter de 16h, les animateurs proposent aux enfants des élémentaires de réaliser leurs devoirs au périscolaire. Cela afin de rendre service aux familles et de permettre de suivre l'évolution scolaire des enfants.

### **Une équipe pédagogique**

1 responsable de service  
1 directrice BPJEPS loisirs tous publics  
1 stagiaire BAFD  
2 animatrices titulaires du CAP Petite Enfance  
6 animatrices titulaires du BAFA  
3 STAGIAIRES BAFA  
1 animatrice titulaire du BAPAAT  
1 ATSEM  
3 Maîtresses de Maison  
1 agent en cuisine au collège

### *Les intentions éducatives 2021*

#### a. Les objectifs pédagogiques

Le projet pédagogique est établi par l'équipe éducative en lien avec le projet éducatif intitulé « une chance pour chacun ». Diverses activités sont proposées à la fois ludiques et pédagogiques pour développer la curiosité et l'esprit créatif des enfants.

Les objectifs pédagogiques sont définis par l'équipe éducative. Ces objectifs sont des supports de travail. Ils répondent également aux attentes des familles.

#### b. Objectifs et moyens

### **Les enfants :**

Les objectifs pédagogiques et les moyens mis en place sur les sites périscolaires sont les suivants :

#### **Favoriser l'apprentissage des règles de vie en collectivité, l'autonomie et la responsabilité, développer le respect d'autrui :**

-  Faire évoluer l'enfant dans un univers équitable. L'équipe doit véhiculer des valeurs de justice, de solidarité et de partage en intervenant rapidement en cas de conflits, en étant à l'écoute et disponible, en ne faisant pas de différences entre les enfants. L'animateur donne l'exemple dans son langage, ses attitudes, ses tenues.
-  Mise en place des jeux faisant appel à l'esprit d'équipe.
-  Mise en place des règles de vie adaptées à tous :

Ces règles servent à donner des repères clairs et concis aux enfants tout au long de l'année. Elles sont énoncées dès le début.

Elles sont symbolisées par des dessins, des écrits, des photos.

-  Développer le respect du matériel, des locaux, de son environnement immédiat : Prévoir un aménagement de salle adapté et accessible à tous. Le rangement faisant partie intégrante de l'activité, il est réalisé par le groupe : chaque enfant à participe à la vie de groupe de manière à lui permettre de trouver sa place et le sensibiliser à la vie en collectivité.

- ✚ Mise en place un système de rangement utilisable par tous
- ✚ Mise en place des salles décorées
- ✚ Aménagement de l'espace avec différents « modules » - mettre un responsable de table durant les repas

- **Découvrir et partager des savoir-faire**

- ✚ Permettre une ouverture sociale et culturelle.

Permettre à l'enfant d'expérimenter, faire tout seul, découvrir afin de l'amener vers un questionnement personnel, de développer son esprit critique, de faire des choix.

Par le biais des activités et en fonction des thèmes, donner à l'enfant les moyens de découvrir ou redécouvrir des héros.

- **Permettre à l'enfant de s'épanouir** hors du temps scolaire

- ✚ Prendre en compte le rythme et les besoins des enfants en proposant des activités adaptées.
- ✚ Inclure dans le temps d'accueil des temps calmes, des temps d'activités physiques, des temps de jeux libres...
- ✚ Proposer des activités originales et variées pour qu'il passe des moments forts et inoubliables.

- **Développer la motricité, la dextérité** ainsi que l'esprit créatif de l'enfant

- ✚ Proposer à l'enfant des activités ludiques mais qui vont lui permettre d'apprendre et d'évoluer tout en s'amusant.

- **Rendre l'enfant acteur de ses loisirs :**

- ✚ Mise en place des boîtes à idées, un mur d'expression
- ✚ Être à l'écoute, même sur des temps informels
- ✚ Modification du programme en fonction de la demande des enfants
- ✚ Donner à l'enfant la possibilité de faire des choix en proposant des activités variées : activités manuelles/collectives ou activités libres.
- ✚ Aider l'enfant, mais ne pas faire à sa place

- **Développer l'imaginaire :**

Pour permettre à l'enfant d'entrer dans le thème défini, nous mettons en place différentes activités développant l'imaginaire.

Ainsi nous lisons régulièrement des livres sur le thème mis en place. Nous décorons les salles d'activités et nous racontons des histoires pour amorcer une activité.

A travers les thèmes, l'imaginaire et les ateliers, nous avons abordé différentes matières comme :

- ✚ Art manuel : création artistique
- ✚ La transformation des produits : cuisine
- ✚ La nature : flore, faune, forêt...
- ✚ Le sport : ballades sur chemins et sentiers
- ✚ Le jeu : jeux de pleine nature, petits jeux calmes

## Les parents

### - Impliquer les parents dans la vie de la structure :

- ✚ Valorisation des activités par des affichages, des expositions
- ✚ Mise en place d'événementiels
- ✚ Sollicitation des familles pour du petit matériel



### - Favoriser la communication auprès des parents :

- ✚ Affichage à l'entrée de la structure d'un panneau « infos parents » qui regroupe les menus, les plannings d'activités et les horaires
- ✚ Distribution de plaquettes d'information

### Accueil de stagiaires :

La structure essaie de répondre au mieux à certaines demandes de stages tout au long de l'année. Le fait de répondre à ces demandes permet aux stagiaires de découvrir le métier de l'animation. Des outils pour la structure ont été mis en place, tel qu'un bilan mi-stage ainsi qu'une évaluation de fin de stage permettant un suivi approfondi de leur parcours.

Cependant, en raison de la crise sanitaire, 2 stages professionnels et 2 stages pratiques BAFA ont dû être annulés.

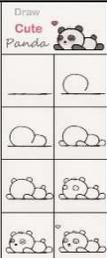
Stages professionnels	Stages de découverte	Stages pratiques BAFA	Mission de réinsertion dans la vie professionnelle
5	2	2	3

## Les malles pédagogiques pour tous

Il est apparu indispensable de réfléchir sur notre pratique professionnelle en partant de l'identification des besoins des enfants et d'apporter des outils supplémentaires à l'équipe d'animation. Surtout lors des temps calmes ou des temps en autonomie. Pour cela des malles pédagogiques ont été réalisées. Grande participation des enfants, qui ont su faire partager leurs envies, leurs savoirs pour la création de ses malles.

### Le contenu des malles

Nom	Image	Matériel nécessaire	Le principe
<b>La malle de manipulation</b>			
La boîte à pompons		<ul style="list-style-type: none"><li>- Boîte à chaussure</li><li>- Pompons</li><li>- Bouteilles en plastique</li></ul>	Permettre aux plus petits de s'amuser et de jouer avec les couleurs, de développer la dextérité et de retrouver le calme.

Les coussins sensoriels		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tissus de textures différentes</li> <li>- 1 sac</li> <li>- Rembourrage</li> <li>- Fil</li> <li>- Aiguilles</li> </ul>	De différentes matières et par paires, ils permettent aux plus petits de simplement jouer, toucher manipuler Les plus grands de reconstituer les paires sans regarder juste se laisser guider par le toucher.
Accroche le linge		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Feutrine</li> <li>- Pincettes à linge</li> <li>- Fil</li> <li>- Bois</li> </ul>	Les enfants s'amuse à suspendre le linge à l'aide de pincettes à linge
Pâte à modeler		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pâte à modeler</li> </ul>	Les enfants s'amuse tout en laissant parler leur créativité.
Boite à lego		<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 boîte de Legos</li> </ul>	Les enfants doivent reproduire les modèles avec les Legos.
Les plus-plus		<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 boîte de Plus-plus</li> </ul>	C'est un jeu de construction Danois dont le but est de stimuler la créativité et la dextérité des enfants. Ces pièces à la forme unique s'emboîtent pour permettre de créer à l'infini.
Tétris		<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 grille de jeu</li> <li>- 7 pièces appelés tétriminos</li> <li>- Plastifieuse</li> </ul> <p>Découpez toutes les pièces réparties sur 3 pages. Puis placez toutes les pièces dans une petite pochette ou une enveloppe qui servira de « pioche »</p>	<p>C'est la même règle que celle du Tétris classique à la différence près que les lignes ne disparaissent pas et que le jeu n'est pas infini.</p> <p>Piochez un à un les tétriminos et placez-les au fur et à mesure sur la grille en commençant tout en bas. Le but du jeu est de remplir la grille en faisant le moins de trous possible ! Alors au départ, il n'y a pas de trou et progressivement ça se corse A la fin de chaque partie, notez le nombre de cases vides restantes.</p>
Dessins facile		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Imprimante</li> <li>- Plastifieuse</li> </ul>	Proposer des tutos aux enfants pour réaliser des dessins simples et ainsi les amener à développer la dextérité et l'autonomie.

Sacs sensoriels		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sacet avec zip</li> <li>- Sable</li> <li>- Billes d'eau</li> </ul>	Ils permettent aux enfants de découvrir des textures, de se calmer, d'éveiller les sens.
Jeu des élastiques		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un morceau de liège</li> <li>- Des punaises avec bout en plastiques</li> <li>- Elastiques</li> </ul>	Laisser libre choix à la créativité.
Memory		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Peinture</li> <li>- Bâton de glace</li> </ul>	Prendre 2 bâtons de bois les accoler peindre et dessiner des formes différentes sur chaque bâton : le principe étant de créer un memory.
<b>Malle de relaxation</b>			
Le yoga		<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 clé USB</li> <li>- 1 classeur</li> <li>- 1 imprimante</li> </ul>	Suivre les fiches explicatives sur des exercices de yoga.
Les histoires		<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 classeur</li> <li>- Imprimante</li> <li>- PC</li> </ul>	Un classeur avec des histoires Ainsi qu'un kamishibai qui sera fabriqué avec les enfants.
Jeux		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Imprimante</li> <li>- PC</li> <li>- Cartes 100 activités apaisantes</li> </ul>	Un classeur comportant un panel de jeux calmes sera mis à disposition.
Théâtre d'ombre		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Papier</li> <li>- Bâtons de glace</li> <li>- Lampe</li> <li>- Boite à chaussure</li> <li>- Papier calque</li> <li>- Play mobile</li> </ul>	Les enfants pourront s'amuser et jouer avec un mini théâtre d'ombre.
Plumes et galets		<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 boite</li> <li>- Des galets</li> <li>- Des plumes</li> </ul>	Proposer des exercices de relaxation en utilisant des plumes et des galets.
<b>Emotions et forums</b>			

Marionnettes émotion		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Feutrine</li> <li>- Colle</li> </ul>	Aider les enfants à exprimer leurs humeurs. Peut-être utilisé lors des forums ou lassé aux enfants pour jouer.
Photolangage		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Imprimante</li> <li>- PC</li> <li>- Plastifieuse</li> </ul>	Le photolangage est une technique qui permet de faciliter la prise de parole. La photo est le média de la parole, le support de cette parole. Peut-être utilisé lors de temps forum et d'un temps de présentation.
La cabane sensorielle		<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 tissu ou une cabane</li> <li>- Des objets de manipulations : balles, peluches, voiture, livre...</li> </ul>	La cabane sensorielle est idéale pour créer un espace-temps calme pour 1 enfant en particulier. Elle permet à l'enfant de se mettre dans un cocon de bien-être.
Les dés à histoires		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Imprimante</li> <li>- Plastifieuse</li> <li>- Le jeu stories cubes</li> </ul>	Utiliser les cubes pour favoriser la créativité et la capacité des enfants à raconter des histoires.
Les visages émotions		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bois</li> <li>- Scratch</li> <li>- Feutrine</li> </ul>	Grace aux visages et aux éléments de feutrine les enfants pourront exprimer leur humeur du jour lors de temps libre ou temps de forum.

### Les objectifs de l'utilisation de ces malles

- Malle Manipulation :
  - Permettre à l'enfant d'être autonome
  - Développer sa motricité fine
  - Exprimer leur créativité
- Malle Relaxation :
  - Répondre à un besoin de bien-être sensoriel
  - Améliorer la concentration et les aider à se détendre
  - Se détendre en s'amusant
- Malle Emotion/forum :
  - Amener des outils concrets aux animateurs
  - Donner la possibilité de décrypter les émotions et proposer des temps de forum

## Evaluation :

Objectif pédagogique	Critères	Atteint oui/non	Comment/Pourquoi
Favoriser l'autonomie et la détente	Les enfants ont-ils su faire tout seul ?	Oui/non	Au début de l'année oui mais les mesures sanitaires engendrent une perte d'autonomie chez les enfants.
	Y a-t-il eu une évolution au fil des mois ?		

## Les projets d'activités de l'année

### THEME DE L'ANNEE : « LES TRUCASTUCES »

A travers ce thème de l'année, plusieurs projets seront mis en place et des activités y seront associées.

#### Les objectifs généraux

- Créer, maintenir des liens sociaux et la notion de vivre ensemble
- Permettre à chaque enfant d'être acteur et auteur de ses actes et de ces choix
- Permettre à l'équipe d'accompagner les enfants dans la bienveillance et ainsi répondre à leurs attentes
- Adapter un projet aux nouvelles mesures sanitaires

#### Les objectifs organisationnels

- Prendre en compte le développement de l'enfant au quotidien
- Travailler au bien-être de l'enfant
- Mettre en place des temps de travail commun dans l'équipe
- Travailler de manière dynamique à la proposition d'activités adaptées aux nouvelles contraintes sanitaires

#### Objectifs pédagogiques et moyens

**Objectif : développer l'apprentissage de la vie en collectivité**

**Moyens :**

- par le biais des temps de vie collectifs (gouters, repas, temps de discussion collectif...)
- lors des temps d'accueils du soir durant lesquels les enfants de tout âge se retrouvent et doivent partager l'espace et le matériel.

## Evaluation

Objectif pédagogique	Critères	Atteint oui/non	Comment/Pourquoi
Développer l'apprentissage de la vie en collectivité	Ont-ils su s'adapter à la vie en groupe ?	Oui/non	Les enfants sont limités dans les déplacements et les contacts.

### Objectif 1 : rebondir face aux nouvelles directives sanitaires

**Moyen :** en amenant des activités individuelles mais qui permettent un travail collectif entre les différents sites

### Objectif 2 : permettre aux enfants de continuer de s'épanouir et de s'évader malgré le contexte difficile

**Moyens :** en amenant des idées nouvelles et construites en équipe

**Evaluation :**

Objectif pédagogique	Critères	Atteint oui/non	Comment/Pourquoi
Permettre aux enfants de s'évader	Les enfants sont-ils rentrés dans les imaginaires mis en place ?	oui	Les enfants ont participé avec beaucoup d'enthousiasme aux activités proposées.

## Organisation

Les différentes activités se feront dans chaque groupe.

La mise en commun se fera avec les animateurs.

Il faudra impulser une dynamique aux enfants, amener l'imaginaire...

Les animateurs devront communiquer entre eux afin d'organiser un roulement pour les différentes activités. Voir échancier ci-dessous.

### 1<sup>ER</sup> Projet : « Les petits espions »

**« Attention, soit vigilant connais tu vraiment ton voisin n'est-il pas un espion envoyé par les services secrets ?**

**Pour cela, il faut bien garder ces distances, surveiller ce qu'il se passe autour de toi.... Mais toi n'es-tu pas un espion ? »**

Pour entrer dans le jeu l'imaginaire sera essentiel sur toute la période.

Les enfants relèveront des défis et des casses tête (allumettes) quizz...

**Objectif :**

- Amener les enfants à respecter les gestes barrières de manière plus drôle.

### Projet n°2 : « Il était une fin... »

Un début d'histoire sera écrit et il elle devra être finaliser par chaque groupe.

L'histoire écrite sera partagée entre les groupes.

Projet n° 3 : « Le grand concours de dessin »

Une fois l'histoire créée, elle sera illustrée.

Projet n° 3 : « La boîte anti-soucis »

**« Quand Filoulou se sent grognon et tristounet, il ouvre sa boîte anti-soucis. Mais le mieux c'est que tous les enfants fabriquent leur boîte. »**

## LA PRATIQUE DU SAC A SECRETS

Tout le monde à ces petits secrets... mais saurez-vous trouver à qui il appartient ??

- 1) Sur chaque site demander un secret aux enfants et aux animateurs
- 2) Les mettre dans un grand sac
- 3) Essayer de deviner à qui est le secret

## LA PRATIQUE DE L'ARBRE DE L'AMITIE

Une activité pour cultiver l'empathie des enfants.

Cette idée s'appuie sur la symbolique de l'arbre qui prend racine dans la terre et dont les feuilles vont toucher le ciel, apporter de l'ombre abriter des animaux, nourrir d'autres êtres vivants.... A la condition que la terre soit fertile.

Il s'agit de représenter un arbre avec de belles branches nues sur une grande feuille en papier.

Les enfants peuvent participer à la confection de cet arbre afin qu'ils s'approprient activement le projet. Plus l'arbre sera beau et coloré, plus les enfants auront envie de contribuer au projet global.

Des petites lamelles colorées en papier en forme de feuilles seront découpées et mises à disposition près de l'arbre pour représenter les feuilles.

L'objectif de cette activité c'est d'inviter les enfants à recouvrir l'arbre de feuilles sur lesquelles ils auront noté des pensées positives et des mots encourageants pour les tous enfants.

Le principe, les enfants notent anonymement d'un côté de la feuille le nom de la personne à qui ils adressent cette pensée (un remerciement, un mot d'encouragement, une qualité, un bon moment passé ensemble, une réussite remarquée...)

Cela peut être un seul mot, un dessin ou une phrase simple...

Sur les racines visibles seront notés par l'équipe des messages encourageants.



## FREQUENTATION POUR L'ANNEE 2021 DU PERISCOLAIRE

	Nombres d'inscrits différents par école au Périscolaire année 2020 (Exclu Mercredi)		Nombres d'enfants scolarisés au 09/2020	Taux de prise en charge en Périscolaire
Site à MOOSCH (Inclus ABCM)	Moosch	56	137	40.87%
	Geishouse	0	28	0%
	<b>Total</b>	<b>56</b>	<b>165</b>	<b>33.93%</b>
Site à KRUTH	Kruth/Wildenstein	12	59	20.33%
	Oderen	33	83	39.75%
	<b>Total</b>	<b>45</b>	<b>142</b>	<b>31.69%</b>
Site à STORCKENSOHN	Storckensohn	7	12	25%
	Mollau	6	11	54.54%
	Urbès	6	15	40%
	Fellering	40	86	46.51%
	Husseren-Wesserling	25	86	29.06%
	<b>Total</b>	<b>80</b>	<b>210</b>	<b>38.09%</b>
Site à SAINT-AMARIN	Saint-Amarin	137	223	61.43%
	Ranspach	39	90	43.33%
	Malmerspach	14	39	35.89%
	Mitzach	11	23	47.82%
	<b>Total</b>	<b>201</b>	<b>375</b>	<b>53.6%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>382</b>	<b>893</b>	<b>42.77%</b>	

### Les actions animations des mercredis récréatifs

**C'EST MERCREDI, LA VIE EST BELLE !**

Les programmes de l'année



Octobre		
Date	Groupe des petits	Groupe des grands
07/10	<b>Je vois la vie en rose</b>  <u>Matin</u> : célébrons l'automne : balade contée  <u>Après-midi</u> : art manuel autour des fleurs	<b>Je vois la vie en rose</b>  <u>Matin</u> : art manuel autour des fleurs  <u>Après-midi</u> : célébrons l'automne : balade contée
14/10	<b>Chichinette et jeux chouettes</b>	<b>Le grand tournoi de troll Ball</b>

	<p><b><u>Matin</u></b> : art manuel création d'une chouette</p> <p><b><u>Après-midi</u></b> : petits jeux</p>	<p><b><u>Matin</u></b> : création des équipes, fabrication des armures</p> <p><b><u>Après-midi</u></b> : le tournoi de troll Ball</p>
<b>Novembre</b>		
04/11	<p style="text-align: center;"><b>Voyage au Mexique</b></p> <p><b><u>Matin</u></b> : séance film « Coco »</p> <p><b><u>Après-midi</u></b> : art manuel : fabrication de masques Calaveras</p>	<p style="text-align: center;"><b>Voyage au Mexique</b></p> <p><b><u>Matin</u></b> : art manuel : fabrication de masques Calaveras</p> <p><b><u>Après-midi</u></b> : séance film « Coco »</p>
18/11	<p style="text-align: center;"><b>Journée cocooning : calme et bien-être</b></p> <p><b><u>Matin</u></b> : yoga, histoires douces</p> <p><b><u>Après-midi</u></b> : ateliers manipulations</p>	<p style="text-align: center;"><b>Journée cocooning : calme et bien-être</b></p> <p><b><u>Matin</u></b> : ateliers manipulations, jeux de sociétés</p> <p><b><u>Après-midi</u></b> : relaxation par le jeu</p>
25/11	<p style="text-align: center;"><b>Journée Mystérieuse</b></p> <p><b><u>Matin</u></b> : grand jeu : la grille mystérieuse</p> <p><b><u>Après-midi</u></b> : cache-cache party</p>	<p style="text-align: center;"><b>Journée mystérieuse</b></p> <p><b><u>Matin</u></b> : cache-cache et ces variantes : tape la canette, fantôme dans le cimetière...</p> <p><b><u>Après-midi</u></b> : grand jeu : la grille mystérieuse</p>
<b>Décembre</b>		
2/12	<p style="text-align: center;"><b>En attendant Noël</b></p> <p><b><u>Matin</u></b> : art manuel décoration de Noël</p> <p><b><u>Après-midi</u></b> : les petits jeux du Père Noël</p>	<p style="text-align: center;"><b>En attendant Noël</b></p> <p><b><u>Matin</u></b> : les petits jeux du Père Noël</p> <p><b><u>Après-midi</u></b> : art manuel décoration de Noël</p>
9/12	<p style="text-align: center;"><b>Le mercredi fait sa comédie</b></p> <p><b><u>Matin</u></b> : le petit théâtre du mercredi (petits jeux d'initiation au théâtre)</p> <p><b><u>Après-midi</u></b> : spectacle présenté par la « LUDO TAVERNE »</p>	<p style="text-align: center;"><b>Le mercredi fait sa comédie</b></p> <p><b><u>Matin</u></b> : les ateliers théâtre (improvisation, jeu d'expression, de voix, marionnettes)</p> <p><b><u>Après-midi</u></b> : spectacle présenté par la « LUDO TAVERNE »</p>
16/12	<p style="text-align: center;"><b>Journée des défis</b></p> <p><b><u>Journée</u></b> : Grand jeu : mais où est Rudolph ?</p>	<p style="text-align: center;"><b>A vos énigmes, prêts, pistez !</b></p> <p><b><u>Journée</u></b> : Grand jeu : le Père Noël en cavale !</p>

**Janvier**

Date	Groupe des petits	Groupe des grands
06/01/21	<p><b>Matin :</b> « LALUDOTAVERNE » intervenant extérieur. Initiation technique et réalisation d'un manga »</p> <p><b>Après-midi :</b> les expériences du savant fou</p>	<p><b>Matin :</b> les expériences du savant fou</p> <p><b>Après-midi :</b> « LALUDOTAVERNE » intervenant extérieur. Atelier : conte autour de l'imaginaire</p>
13/01/21	<p><b>Matin : ateliers libres :</b> Windows colors, jeux de société, tricot</p> <p><b>Après-midi : atelier cuisine :</b> galette des rois revisitée Atelier créativité : couronne des petits chefs</p>	
20/01/21	<p><b>Matin :</b> « LALUDOTAVERNE » intervenant extérieur. Initiation technique et réalisation d'un manga »</p> <p><b>Après-midi :</b> art manuel peinture qui gonfle</p>	<p><b>Matin : art manuel :</b> peinture qui gonfle</p> <p><b>Après-midi :</b> « LALUDOTAVERNE » intervenant extérieur. Atelier : conte autour de l'imaginaire</p>
27/01/21	<p><b>Matin :</b> fabrication d'instrument de musique</p> <p><b>Après-midi :</b> jeux musicaux</p>	<p><b>Matin : art manuel :</b> Paper craft/origami</p> <p><b>Après-midi :</b> « Plie ton corps »</p>
<b>Février</b>		
03/02/21	<p><b>Matin :</b> « LALUDOTAVERNE » intervenant extérieur. Initiation technique et réalisation d'un manga »</p> <p><b>Après-midi :</b> théâtre d'ombres</p>	<p><b>Matin :</b> théâtre d'ombres</p> <p><b>Après-midi :</b> « LALUDOTAVERNE » intervenant extérieur. Atelier : conte autour de l'imaginaire</p>
10/02/21	<b>Journée : grand jeu</b> du Nouvel An Chinois	
17/02/21	<p><b>Matin :</b> « LALUDOTAVERNE » intervenant extérieur. Initiation technique et réalisation d'un manga »</p> <p><b>Après-midi : art manuel :</b> « Art'lumettes »</p>	<p><b>Matin : art manuel :</b> « Art'lumettes »</p> <p><b>Après-midi :</b> « LALUDOTAVERNE » intervenant extérieur. Atelier conte autour de l'imaginaire</p>
<b>Mars</b>		
10/03/21	<p><b>Matin :</b> « LALUDOTAVERNE » intervenant extérieur.</p>	<p><b>Matin :</b> atelier couture</p>

	Initiation technique et réalisation d'un manga »  <b>Après-midi</b> : atelier perles à repasser	<b>Après-midi</b> : « LALUDOTAVERNE » intervenant extérieur. Atelier conte autour de l'imaginaire
17/03/21	<b>Matin</b> : ateliers libres autour des malles pédagogiques <b>Après-midi</b> : sortie piscine	
24/03/21	<b>Matin</b> : « LALUDOTAVERNE » intervenant extérieur. Initiation technique et réalisation d'un manga »  <b>Après-midi</b> : ballade à l'œil de la sorcière à Thann	<b>Matin</b> : ballade à l'œil de la sorcière à Thann  <b>Après-midi</b> : « LALUDOTAVERNE » intervenant extérieur. Atelier conte autour de l'imaginaire
31/03/21	<b>Journée grand jeu</b> : mais où est le printemps ?	

Avril « A la découverte »		
Date	Groupe des petits	Groupe des grands
7 avril	Matin : création d'un boomerang  Après-midi : concours lancé des boomerangs	
14 avril	Matin : art manuel initiation à la technique de l'art aborigène  Après-midi : l'expédition des aborigènes en forêt	
21 avril	Journée : grand jeu crocodile Dundee	
Mai « Tout me plaît »		
12 mai	Matin : initiation yoga  Après-midi : balade animée aux pieds de nos montagnes	Matin : initiation Zentangle  Après-midi : balade animée aux pieds de nos montagnes
19 mai	Journée : la révolte des poules Grand jeu : « Comment ne pas casser les œufs afin de ne pas fâcher les poules »	
26 mai	Matin : kamishibai histoire de loup  Après-midi : le loup et la bergerie (jeu)	Matin : création théâtrale autour du loup  Après-midi : loup garou
Juin « Vol 747 à destination de ... »		
2 Juin	Matin : l'île de la Reinette Mini jeu autour des grenouilles  Après-midi : S.O.S Grenouilles (Balade) CPIE des Hautes Vosges intervention nature autour des grenouilles	Matin : l'île de la Reinette : La traversée des grenouilles : jeux collectifs  Après-midi : S.O.S Grenouilles (Balade) CPIE des Hautes Vosges intervention nature autour des grenouilles
9 Juin	Le village des animateurs : ateliers décloisonnés	

16 juin	La grotte des Schmilblicks Escape Game
23 Juin	Au pays de ma star : Atterrissage forcée ! Matin : Ateliers décloisonnés Après-midi : Kermesse « Ce jour-là, viens avec ton déguisement préféré »
30 Juin	Croisière à bord du Flip Flap Flop  Jeux d’eaux et la photo du Capitaine (Prévoir des vêtements de rechange) Déjeuner avec le Capitaine – Viens habiller classe !

## Objectifs et moyens des mercredis

**Objectif : Développer l’imaginaire et l’esprit créatif**

**Moyen : en proposant des activités tout au long de l’année**

### Evaluation :

Objectif pédagogique	Critères	Atteint oui/non	Comment/Pourquoi
Développer l’imaginaire et l’esprit créatif	L’équipe d’animation a-t-elle réussi à développer l’imaginaire et l’esprit créatif des enfants ?	Oui	En proposant des jeux et grands jeux. En se déguisant et en aménageant les salles. Avec les différentes activités manuelles. En laissant les enfants réalisées avec leur goût.
	Les enfants ont-ils été satisfaits des activités proposées ?	Oui/non	En majorités les enfants ont participés et adorés. Mais certaines activités comme l’art manuel ne correspondent pas à tous les enfants.

**Objectif : Apprendre la vie en collectivité**

**Moyens : en proposant des forums et en amenant des règles de vies**

Objectif pédagogique	Critères	Atteint oui/non	Comment/Pourquoi
Apprendre la vie en collectivité ?	Les enfants respectent ils les différentes règles de vies ?	Oui/non	Pour certains les règles restent encore difficiles à appliqués.

	L'équipe d'animation a-t-elle favorisée des forums durant la journée ?	Non	L'équipe n'a pas favoriser les temps forums A revoir sur les prochaines périodes Afin d'apporter une évaluation des enfants de nos activités.
--	--	-----	---

## FREQUENTATION POUR L'ANNEE 2021 DES MERCREDIS

### Statistique par Groupement pour les mercredis - année 2021

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Sept.	Octobre	Novembre	Décembre	Annuel
Nb Mercredi	4	3	4	2	4	5	0	5	3	3	3	<b>36</b>
TOTAL Enfants accueillis	120	75	103	23	99	167	0	149	79	94	74	983

### Les actions animations des vacances



*Déclaré auprès de la DDCSPP, l'accueil de loisirs des **vacances scolaires** est également un service aux familles qui répond à leur attente de trouver sur la Vallée un dispositif de qualité accueillant leurs enfants durant les congés d'hiver, de printemps, d'été et de Toussaint, selon une politique tarifaire établie en fonction des ressources des familles.*

*Cet accueil extrascolaire reste une **compétence intercommunale**.*

*Les activités se déroulent au complexe culturel de Saint-Amarin « Le CAP ».*

*Il concerne deux tranches d'âges : les 3/6 ans et les 7/11 ans. Ils sont accueillis :*

### Thème semaine 1 : les chevaliers des temps modernes : **Période du 22 au 26 février 2021**

Date	Groupe des petits	Groupe des grands
<b>Les après-midi</b>		
Lundi <b>Thème : zéro déchet</b>	<b>3-4 ans</b> : mission Zéro déchets (petits jeux de sensibilisation)	<b>7-8 ans</b> : art 'récup

	<b>5-6 ans</b> : mon petit jardin	<b>9-12 ans</b> : cuisine gelée de pommes zéro déchets
Mardi <b>Thème : pensées positives</b>	<b>Art manuel</b> : les cartes du bonheur	<b>Art manuel</b> : les cartes du bonheur
Mercredi <b>Thème : tous ensembles</b>	<b>Grand jeu</b> : la fleur du sourire	<b>Grand jeu</b> : l'entraînement des chevaliers
Jeudi <b>Thème : dans ma bulle</b>	<b>3-4 ans</b> : le parcours du chevalier (jeux émotions) <b>5-6 ans</b> : art manuel « la roue des émotions »	<b>7-8 ans</b> : art manuel « mes cartes émotions » <b>9-12 ans</b> : film vice-versa
Vendredi <b>Thème : nos différences</b>	<b>Art manuel</b> : bonhomme graphique <b>Sport</b> : parcours handisport	<b>Art manuel</b> : le portrait <b>Sport</b> : parcours handisport

#### Finalité de la semaine 1 :

- Les cartes du bonheur seront distribuées aux enfants du foyer le « home Saint-Jean » de Mulhouse
- L'équipe envisage de sensibiliser les enfants avec une collecte pour l'association Saint-Vincent de Paul à Husseren

#### Thème semaine 2 : une semaine haute en couleurs : Période du 1 au 5 mars 2021

Date	Groupe des petits	Groupe des grands
<b>Les après-midi</b>		
Lundi <b>Thème : Bollywood</b>	<b>Les ateliers</b> : danse, art manuel, couture	
Mardi <b>Thème : au rythme de l'Afrique</b>	<b>Activités musicales</b> : les percussions Cup song et jeux de rythme	
Mercredi <b>Thème : la journée tout en couleurs</b>	<b>Grand jeu</b> : la course aux couleurs	
Jeudi <b>Thème : Mission couleur</b>	<b>Votre mission si vous l'acceptez-vous éclater ... faites monter l'échelle des couleurs :</b> Les missions : Karaoké, énigmes, ballons et rebonds, ninja, bombardement.	
Vendredi <b>Thème : Colore Game</b> Après-midi sportive	<b>3-4 ans</b> : quand les couleurs s'affolent <b>5-6 ans</b> : parcours des couleurs	<b>7-8 ans</b> : UNO sportif <b>9-12 ans</b> : MASTERMIND géant

## Les programmes d'animations des vacances de printemps

### Semaine 1 : Nos vallées d'Antan.

	Matin	Après-midi
Lundi 26 avril	-La légende du chevalier de Stoerenbourg : Visite avec histoire des ruines du château de Mitzach.	-Ateliers décloisonnés.
Mardi 27 avril	-Chasse au trésor dans la ville de Thann, pique-nique sur place. -Ateliers décloisonnés.	-La légende du Sire de Freundstein : visite des ruines du château.
Mercredi 28 avril	Journée dans la peau d'un chevalier. (Création de la panoplie de chevalier, jeux d'opposition dans le style des joutes chevaleresques.)	
Jeudi 29 avril	-Ateliers décloisonnés.	-Visite d'une ferme pédagogique trait' ânes à Mitzach -Sur les pas des soldats : visite du Hartmannswillerkopf.
Vendredi 30 avril	-Ateliers décloisonnés	-Chasse au trésor dans la ville de Thann, passage à l'œil de l'Engelbourg.

### Semaine 2 : Un jour une histoire avec Jules Verne

Lundi 3 Mai	- Ateliers décloisonnés	- Création d'un univers différents dans chaque salle : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3-4 ans : L'île mystérieuse</li> <li>- 5-6 ans : Le tour du monde en 80 jours</li> <li>- 7-8 ans : 20 milles lieux sous les mers</li> <li>- 9-12 ans : Voyage au centre de la terre</li> </ul> (Donner du matériel aux enfants : carton, peinture, tissu, récup..., raconter l'histoire qui correspond à chaque salle puis laisser les enfants retranscrire comment ils ont imaginé le monde qui leurs a été décrit.)
-------------	-------------------------	---

Mardi 4 Mai	- Ateliers décloisonnés	- Mini jeux collectif et coopératifs autour de 20 milles lieux sous les mers : loup garou revisité, Baleine ou requin ? Bâbord ou tribord ? Un homme à la mer ...
Mercredi 5 Mai	- Ateliers décloisonnés	- Ma machine imaginaire (Découverte des machines fantastiques de l'univers de Jules Verne et création de sa propre machine) En intérieur ou en extérieur selon la météo
Jeudi 6 Mai	- Ateliers décloisonnés	- Sentier géologique de Sentheim
Vendredi 7 Mai	- Ateliers décloisonnés	- Grands jeux : - Le tour du monde en 1 jour - Clichés du Monde (Rally photo)

## Les actions animations des vacances d'été

### Objectifs pédagogiques et les moyens

#### Semaine 1 : Numérique sans écran

#### **Objectif 1 : permettre aux enfants d'exprimer leur créativité**

Moyen : en leur permettant d'assembler des formes différentes afin de créer leur propre jeu

#### **Objectif 2 : découvrir de nouveaux jeux en s'amusant**

Moyen : en amenant les enfants à jouer à des jeux qu'ils ne connaissaient pas.

### Actions

Jours	Tranches d'âges	Activité matin	du	Activité Après midi
Mercredi 7 juillet	3-4	Ateliers décloisonnés.		Mémo Disney (Création d'un mémoire) (Sandra)
	5-6			Pixel Art – Devine ton personnage (Virginie)
	7-8			Les chapardeurs (Jeu de recherche et d'observation) (Robin)
	9-12			
Jeudi 8 juillet	3-4			Retrouve ton héros (Jeux de piste) à Bitschwiller-les-Thann (Anouchka)
	5-6			Jeux construit en 3D (Aurélie)
	7-8			Le Robosculte – Création d'une sculpture (Matériel de récup) (Julie)
	9-12			

Vendredi juillet	9	3-4		Partenariat Ludothèque et Mini Spectacle des anims' (Kamishibai, conte animé, théâtre d'ombre) (Anouchka)
		5-6		Fais ton Minecraft ! (Balade en forêt) (Maéva)
		7-8		Grand Jeu « Among Us » (Trouve l'imposteur dans l'équipe) (Robin)
		9-12		

## Semaine 2 : Fille, Garçon, Tous égaux

**Objectif 1 : permettre à chaque d'être acteur et auteur de ses actes et de ses choix**

Moyens : en accompagnants les enfants avec bienveillance qu'on est tous égaux

**Objectif 2 : favoriser l'ouverture d'esprit**

Moyens : en débattant avec les enfants la différence de chacun

### Actions

Jours	Tranches d'âges	Activité du matin	Activité Après midi	
Lundi 12 juillet	3-4	Ateliers décloisonnés.	Chouette pas chouette (Jeux de rôle sous forme de théâtre) (Robin)	
	5-6		Tous égaux (Création d'une fresque sur l'égalité) (Faustine)	
	7-8		Réécrit l'histoire (Sandra)	
	9-12		Débat (c'est quoi la différence) (Aurélie)	
Mardi 13 juillet	3-4		Ensemble on va plus vite (parcours d'obstacles avec entre aide) (Julie)	
	5-6		Mini jeux (Jeux débat-Ensemble on va plus vite) (Anouchka)	
	7-8		Ensemble on va plus vite (Sandra)	
	9-12		C'est moi le super éros (Virginie)	
Jeudi 15 juillet	3-4		Initiation Foot (Maéva)	
	5-6		Identique et différents (Activité créative) (Faustine)	
	7-8		Atelier filles-garçons (Sandra)	
	9-12		Atelier des genres (Aurélie)	
Vendredi 16 juillet	3-4			Intervenant Spectacle + « Forum »
	5-6			Faites votre pub ou votre slogans (Sandra)
	7-8			
	9-12			

## Semaine 3 : Art thérapie

**Objectif 1 : favoriser le développement et l'esprit de l'enfant**

Moyens : en accueillant les connaissances d'une thérapeute

**Objectif 2 : apprendre à gérer ses émotions**

Moyens : en trouvant des activités pratiques pour l'épanouissement de l'enfant

### Actions

Jours	Tranches d'âges	Activité du matin	Activité Après midi
Lundi 19 juillet	3-4	Ateliers décloisonnés.	Art en fresque ( Mohamed)
	5-6		Art manuel (Mur d'expression) (Robin, Sandra)
	7-8 9-12		Vide tes émotions ! (Atelier artistique) (Julie) (Matin)
Mardi 20 juillet	3-4		Art modeler (Virginie)
	5-6		Parcours sensorielle (Sandra)
	7-8 9-12		Land-Art en forêt (Goldbach) (Anouchka)
Mercredi 21 juillet	3-4		Art corporelle (Aurélie)
	5-6		Jeu (Empreinte création) (Robin)
	7-8 9-12		Cet après-midi je souffle ! (Yoga, observation des nuages etc. (Au Grand Ballon) (Faustine) (matin)
Jeudi 22 juillet	3-4		Parcours démotivons (Sandrine)
	5-6		Théâtre d'expression (Robin)
	7-8 9-12		Grand Jeu – Zen Soyons Zen ! (Maéva) (Matin)
Vendredi 23 juillet	3-4	Piscine	
	5-6	Partissions magique (Robin, Sandra)	
	7-8 9-12	Mon carnet d'art thérapie (Maéva)	

## Semaine 4 : Nos vallées d'Antan

**Objectif 1 : faire appel à l'esprit d'équipe.**

Moyen : en mettant en place une chasse aux trésors.

**Objectif 2 : faire appel à l'imaginaire**

Moyen : en visitant les ruines des châteaux, en contant les légendes.

### Actions

Jours	Tranches d'âges	Activité du matin	Activité Après midi
-------	-----------------	-------------------	---------------------

Lundi 26 juillet	3-4 5-6	Ateliers décloisonnés	Balade Grand Ballon
	7-8 9-12		La légende du chevalier de Stoerenbourg (Mitzach)
Mardi 27 juillet	3-4 5-6	Chasses aux trésors ( <b>pique-nique</b> dans Saint-Amarin))	
	7-8 9-12	Ateliers décloisonnés	La légende du Sir de FreundStein. (Goldbach - Altenbach)
Mercredi 28 juillet	3-4 5-6	Ateliers Décloisonnés    Mon chevalier se héros	
	7-8 9-12	Journée dans la peau d'un chevalier (divers jeux sur le thème des chevaliers)	
Jeudi 29 juillet	3-4	Ateliers décloisonnés	Dans la peau d'un chevalier
	5-6		
	7-8 9-12		Sur les pas des soldats (Hartsmanwillerkopf)

### Semaine 5 : Vamos à la playa

#### Objectif 1 : Permettre aux enfants de s'amuser

Moyens : en leur proposant des jeux d'eau et un excellent goûter festif

#### Objectif 2 : Offrir un temps d'évasion et de détente

Moyens : en leur laissant le libre choix d'activité

### Actions

Jours	Tranches d'âges	Activité du matin	Activité Après Midi
Lundi 2 aout	3-4 5-6	Ateliers décloisonnés	Jeux de l'été (Pétanques, Molki, loto etc...) (Julie)
	7-8 9-12		Rally photo souvenir (Robin)
Mardi 3 aout	3-4 5-6	Ateliers décloisonnés	Grand Jeu, Le crabe aux pinces d'or (Aurélie, Sandra)
	7-8 9-12		Séance Ciné (Film au périscolaire) La croisière
Mercredi 4 aout	3-4 5-6	Ateliers décloisonnés	Jeux d'eau
	7-8 9-12		Sortie au lac de Saulxures. ( <b>Pique-nique</b> )

Jeudi 5 aout	3-4 5-6	Sortie au Lac de Saulxures ( <b>Pique-nique</b> )	
	7-8 9-12	Ateliers décloisonnés	Jeux de plages (pétanques, Molki etc...)
Vendredi 6 aout	3-4 5-6		Défilé de la plage + gouter festif. (Faustine)
	7-8 9-12	Décoration de la salle et préparation du goûter	La Grande fête finale (Petits ateliers détente) (Maéva)

## FREQUENTATION POUR L'ANNEE 2021 DES VACANCES

Période	Nombres de jours	Tranches d'âge				Total	Moyenne jour
		¾ ans	5/6 ans	7/9ans	10/13 ans		
Vacances automne Du 19 au 30 octobre 2020	10	127	36	218	21	402	<b>40</b>
Vacances d'hiver Du 22 février au 5 mars 2021	10	72	78	125	50	325	<b>33</b>
Vacances d'été Du 7 juillet au 6 août 2021	22	232	311	339	224	1106	51
	<b>42</b>	<b>431</b>	<b>425</b>	<b>682</b>	<b>295</b>	<b>1833</b>	<b>44</b>

*Les vacances de printemps ont été organisées pour les personnes indispensables à la gestion de la crise du COVID*

### Les tarifs extrascolaires

Tarifs extrascolaires	Journée	Journée Allergique (repas fourni par les familles)
Enfant Communauté de Communes QF1	15,00€	11,50€
Enfant Communauté de Communes QF2 et +	16,00€	12,50€
Enfant hors Communauté de Communes QF1	20,00€	16,50€
Enfant hors Communauté de Communes QF2 et +	21,00€	17,50€

### Les repas :

- Péri-scolaire : les repas sont confectionnés par les cuisines du Collège de Saint-Amarin et le Centre du Torrent, avec qui nous entretenons toujours d'excellentes relations. Les repas et les animations ponctuelles sont également appréciés des enfants.
- Mercredis et extrascolaire : les repas sont confectionnés par la Cuisine d'UZEL depuis septembre 2016. La qualité du service et des repas sont très appréciés également.

## Conclusion générale :

### **Année encore particulière suite aux restrictions sanitaires.**

L'équipe a dû s'adapter à plusieurs nouvelles directives suite à la crise sanitaire, qui a fortement impacté l'organisation des accueils.

Il a fallu maintenir une dynamique positive, être force de proposition pour le public, être présent pour les familles, répondre aux questions des enfants, les rassurer et leur faire oublier pendant quelque temps la situation.

Il a été difficile pour les professionnels de pouvoir mener à bien tous les projets qu'ils auraient souhaité mettre en place.

Au fil de ces mois écoulés, une fatigue générale de l'équipe s'est ressentie. La situation a généré un certain stress et une anxiété pour quelques agents.

La mise en place du logiciel BL ENFANCE en décembre pour l'utilisation dès janvier 2022 a été compliquée. Peu de temps de formation a pu être organisée pour l'application du logiciel.

## *Le Relais d'Assistants Maternels (RAM)*



*Le Relais Parents-Assistants Maternels est un lieu de ressources, d'informations et d'échanges pour les assistants maternels, les parents et les enfants.*

*Cet espace de rencontre a pour vocation de permettre aux assistants maternels :*

- *de rompre leur isolement*
- *de leur donner la possibilité d'échanger sur leurs expériences, d'approfondir leur formation afin d'offrir un accueil de qualité, de valoriser leurs compétences professionnelles et de susciter une meilleure reconnaissance de leur profession.*

**LES MISSIONS du RAM** : sont définies par la lettre circulaire du 2 février 2011 de la CNAF (LC n° 2011 020) et s'articulent autour de deux axes principaux suivants :

***Les RAM ont une mission d'information tant en direction des parents que des professionnels de la petite enfance.***

**En direction des familles** : il s'agit de les informer sur l'ensemble des modes d'accueil existant sur le territoire et de les orienter vers le mode d'accueil correspondant à leurs besoins.

Le RAM délivre une information générale en matière du droit du travail et oriente les parents vers les services appropriés en cas de questions spécifiques. Ils sensibilisent les parents sur leur rôle d'employeur et les obligations qui en découlent.

**En direction des professionnels** : le RAM informe quant aux conditions d'accès et d'exercice de ces métiers, sur les différentes aides auxquelles ils peuvent prétendre et les futurs professionnels sur l'ensemble des métiers de la petite enfance

***Les RAM offrent un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles.***

Pour ce faire, il s'appuie sur l'organisation de :

- Temps collectifs, réunions à thèmes, conférences, manifestations festives en suscitant l'implication des assistants maternels et des parents

- D'activité d'éveil en favorisant le décloisonnement entre les différents modes d'accueils (recherches de complémentarité et collaboration avec les structures existantes : ludothèque, médiathèque...)
- D'actions favorisant la mise en place de formation continue.

**Ces missions s'articulent autour de quatre grands principes :**

- la neutralité dans la mise en relation de l'offre et la demande d'accueil
- la neutralité dans l'information et l'accompagnement de la relation employeur/salarié
- la participation sur la base du volontariat et l'accord des familles
- l'ouverture du service à l'ensemble de la population, et la gratuité

Le RAM de la Vallée est animé par une éducatrice de jeunes enfants à temps plein.

Les assistantes maternelles agréées répertoriées sur les listes des 15 communes sont au nombre de **73** dont **56** sont en activité sur le territoire (chiffre de décembre 2020)

**TABLEAU RECAPITULATIF 2021 (chiffres PMI liste décembre 2021)**

<i>Communes</i>	<i>Assistants maternels inscrits</i>	<i>Assistants maternels en activité</i>	<i>Assistants maternels non dispo.</i>	<i>Places d'accueil répertoriées</i>	<i>Places d'accueil effectives</i>	<i>Nouveaux agréments</i>
<b>15</b>	<b>73</b>	<b>56</b>	<b>17</b>	<b>285</b>	<b>193</b>	<b>2</b>
<b>Felling</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>20</b>	<b>11</b>	<b>2</b>
<b>Geishouse</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Goldbach-Altenbach</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>0</b>
<b>Husseren - Wesserling</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>22</b>	<b>18</b>	<b>0</b>
<b>Kruth</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>0</b>
<b>Malmerspach</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>0</b>
<b>Mitzach</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>0</b>
<b>Mollau</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>0</b>
<b>Moosch</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>51</b>	<b>9</b>	<b>0</b>
<b>Oderen</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>28</b>	<b>20</b>	<b>0</b>
<b>Ranspach</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>31</b>	<b>20</b>	<b>0</b>
<b>Saint-Amarin</b>	<b>18</b>	<b>15</b>	<b>3</b>	<b>67</b>	<b>55</b>	<b>0</b>
<b>Storckensohn</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>0</b>
<b>Urbès</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>0</b>
<b>Wildenstein</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Selon les données nationales, le nombre d'assistants maternels agréés continue de baisser, de peu mais régulièrement. Plusieurs facteurs :

Dans certains villages, l'offre d'accueil individuel reste une interrogation.

### Les places d'accueils effectives

Les chiffres sont un état de lieux d'un « instant T » : il est à noter que les assistants maternels n'ont pas obligation d'informer le RAM des changements qui interviennent dans leurs contrats de travail. Les mouvements sont plus ou moins importants et la situation des places disponibles peut varier d'une semaine à l'autre.

### Tableau récapitulatif des demandes et du choix de mode d'accueil en 2020

<b>Demandes d'accueils</b>	<b>Assistants Maternels</b>	<b>Multi-Accueil</b>	<b>Périscolaire</b>	<b>Garde à domicile</b>	<b>Accueil Collectif</b>
<b>46</b>	<b>40</b>	non renseigné	Non renseigné	<b>0</b>	<b>6</b>

Ce tableau rend compte de la demande d'information faite au RAM concernant un besoin en mode d'accueil.

Le RAM n'a pas forcément un retour des parents concernant le choix du mode d'accueil.

Un certain nombre de demandes ne concernait pas une première demande d'accueil, mais un changement souvent suite à un déménagement ou une fin d'activité de la part de l'assistant maternel (autre choix professionnel, retraite...).

Par ailleurs, certaines demandes d'accueil se font via les sites internet ou les réseaux sociaux et le « bouche à oreille » donc les chiffres du RAM ne sont pas représentatifs de l'ensemble des demandes d'accueil sur le territoire.

<b>INFORMATIONS DEMANDEES</b>	<b>Assistants Maternels</b>	<b>Parents</b>
	<b>Tél/mail/rendez-vous</b>	<b>Tél/mail/rendez-vous</b>
<b>Information relative à l'exercice du métier</b>	<b>39</b>	<b>2</b>
<b>Disponibilité d'accueil</b>	<b>10</b>	<b>0</b>
<b>Recherche d'un mode d'accueil</b>	<b>9</b>	<b>60</b>
<b>Formation</b>	<b>14</b>	<b>0</b>
<b>Le statut (salaire, fiche de paie, rdv pour les contrats...)</b>	<b>161</b>	<b>85</b>
<b>Fonctionnement RAM</b>	<b>114</b>	<b>3</b>
<b>Autres</b>	<b>147</b>	<b>47</b>
<b>Soit un total de</b>	<b>494</b>	<b>197</b>

**Nombre d'assistantes maternelles ayant bénéficié de renseignements individuels en 2021 : 53**

**Nombre de familles différentes ayant bénéficié d'une information : 85**

Le tableau mentionne les contacts reçus.

Les questions liées aux démarches administratives restent les plus nombreuses. PAJEMPLOI a enrichi son site internet et propose aux parents-employeurs et aux assistants maternels des informations administratives bien renseignées.

De fait, ces questions sont moins nombreuses au RAM (qui a pour mission d'orienter les parents et les assistants maternels vers les partenaires et services compétents), l'animatrice du RAM n'étant pas une juriste.

### Tableau des contacts reçus et émis en 2021 au RAM

Contacts reçus et émis	TELEPHONE	MAIL	RENDEZ-VOUS	VISITE
Assistants Maternels	300	82	77	19
Parents	122	25	43	1
Candidats Agrément	4		2	
Autres professionnels	57	55	4	
Partenaires	34	87	2	1
<b>Total</b>	<b>517</b>	<b>249</b>	<b>128</b>	<b>21</b>

Le RAM a proposé également des **actions collectives** :

Le Relais a pour vocation d'être un lieu de rencontre, d'échanges et de ressources pour les assistants maternels, les parents et les enfants.

Les assistants maternels n'ont pas l'obligation de fréquenter le Relais, c'est un outil qu'elles peuvent utiliser selon leurs choix.

Les enfants sont accompagnés par leurs assistants maternels, sous réserve de l'autorisation du parent-employeur.



### ANNEE 2021 ET CRISE SANITAIRE

Cette année 2021 est restée marquée par la crise sanitaire.

La vie du RAM et son fonctionnement ont été fortement impactés par la crise sanitaire liée à la Covid 19 et les différentes dispositions prises par les instances concernant l'accueil du public.

Toutefois, le RAM a maintenu quand c'était possible :

- une permanence téléphonique et administrative, avec des plages horaires aménagées
- un accueil en temps d'animations
- Les sessions de formation continue

### Modalités de fonctionnement du RAM crise sanitaire oblige :

L'accueil du public, que ce soit en temps administratif ou en temps d'animations est soumis à un protocole sanitaire mis en place par le Service Enfance conformément aux directives nationales.

Pour la sécurité de tous, la désinfection du sol et du mobilier utilisé est quotidienne. Le local est aéré très régulièrement.

L'accueil en temps d'animation et de formation n'est possible qu'après signature de la charte d'accueil et de l'autorisation du parent-employeur.

Le nombre de participants est conforme à la surface du local du Ram, de fait, le groupe est limité et l'accueil se fait sur inscription.

## LES ATELIERS D'EVEIL

- Des **activités d'éveil** pour les enfants comme l'atelier « découvertes » (bricolages, cuisine, chants, comptines...) ; l'atelier « **jeu libre** » des « **après-midi récréatives** » pour les 3/8 ans et leurs assistants maternels (histoires contées, bricolages)

Les ateliers Comptines et histoires signées sont co-animés par une assistante maternelle ayant suivi une formation continue « Un mot, un signe » et s'inscrit dans le partage de compétences et d'expériences

En 2021 et ceci malgré la crise sanitaire des ateliers de rencontres se sont déroulés au Ram :

- **Le nombre d'ateliers ayant effectivement été réalisé est de (environ) : 131**
- **Le nombre d'assistants maternels différents ayant participé aux animations est de : 20**
- **Le nombre d'enfants différents ayant participé aux animations est de : 61**

### L'Atelier Motricité Libre :

- **L'atelier « Motricité Libre »** mis en place et encadré par une intervenante **formée selon Michèle Forestier** organisé une fois par mois.

10 ateliers sont prévus, et toujours en raison de la crise sanitaire, le nombre d'ateliers effectif est de : 8 ateliers.

**Le nombre de présences est de 12 assistantes maternelles différentes et 27 enfants différents et 1 parent.**

## LA DECORATION DE LA MEDIATHEQUE

Le projet de décoration de la Médiathèque sur le thème de Noël a pu se concrétiser malgré les restrictions de la crise sanitaire. Les décorations sont effectivement réalisées par les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent, il est important de souligner la créativité et l'implication des assistantes maternelles et des enfants. Les décorations sont faites au domicile de l'assistant maternel, pour celles que les restrictions de la crise sanitaire empêchent de venir au local du RAM, ou au RAM.

**Participation :**

**Assistants maternelles : 5**

**Enfants : 21**

## LES RENCONTRES EN SOIREES

Les rencontres en soirée proposées par le RAM ont pour objectif de :

- Soutenir la professionnalisation des assistants maternels
- Favoriser les échanges de compétences et d'expériences
- Dynamiser la vie du RAM - Elaborer et réfléchir aux projets du RAM
- Créer du lien – accueillir les nouveaux agréés ou se retrouver
- Partager un temps de convivialité

**Pas de rencontres en soirée en 2021**

## **LES PARTENARIATS :**

### **Avec la MEDIATHEQUE « L'Etoffe des Mots »**

Dans le cadre des animations, et en partenariat avec la Médiathèque « L'Etoffe des Mots » au Parc de Wesslering, un temps d'éveil autour du livre est proposé aux assistants maternels et aux enfants.

L'objectif de ces rencontres est d'une part de permettre aux enfants, et aux adultes :

- De mettre des mots sur le monde qui l'entoure
- Mettre des mots sur les émotions éprouvées
- Se familiariser avec le livre ;

d'autre part, cette rencontre se veut être un échange de compétences et d'expériences puisqu'elle est animée tour à tour par le personnel de la Médiathèque, ou du Ram, avec la précieuse collaboration d'une assistante maternelle formée à la communication gestuelle associée à la parole.

Ces animations ont été fortement impactées par la crise sanitaire et parfois plus particulièrement les absences pour motif Covid des intervenants, de fait :

**Une seule animation a eu lieu en 2021 ; le mercredi 20 octobre 2021**

**Participation :**

**Assistants Maternelles : 3**

**Enfants : 15**

### **Projet autour de la Parentalité**

« Le Café des Parents », en partenariat avec le Réseau Parents 68 qui coordonne et anime les actions du Haut-Rhin en direction des parents.

C'est un lieu d'écoute, d'échange, de conseils, de prévention et d'accompagnement des parents et familles de la Vallée de Saint-Amarin

**Projet élaboré et mis en œuvre par :**

- **le Service Enfance de la Communauté de Communes et ses trois Unités :**
  - **le Multi-Accueil les Petites Bout' Thur**
  - **Les Accueils de Loisirs**
  - **le RAM**
- **La Médiathèque L'Etoffe des Mots**
- **Le service de Protection Maternelle et Infantile du Conseil Départemental du Haut-Rhin**
- **Antenne de Saint-Amarin – puéricultrice du Secteur** En fonction des thèmes, la rencontre est animée par un intervenant extérieur, psychologue, pédagogue.
- **Des enseignants de la Vallée**  
Communication, distribution des affiches aux publics.

Participation de certains enseignants à l'élaboration du projet.

En fonction des thèmes, la rencontre est animée par un intervenant extérieur, psychologue, pédagogue.

### **SPECTACLE de ROBERDAM**

Le mercredi 17 novembre 2021 à la salle polyvalente de Husseren-Wesserling

Le théâtre des Emotions -spectacle sensoriel- pour un public familial à partir de 3 ans, suivi d'une rencontre échange avec l'intervenant sur le thème de « gérer les émotions de l'enfant »

**Participation :**

**Adultes : 20**

**Enfants : 70**

### **LES RENCONTRES INTER-PROFESSIONNELLES :**

- **Des réunions « mini-réseaux » : 5 réunions de travail en 2020** entre les RAM de la Communauté de la Vallée de Saint-Amarin, Thann/Cernay, la région de Guebwiller et le Centre Socio-Culturel de Créaliance et du pays de Rouffach autour du projet de la 3<sup>ème</sup> Journée Professionnelle des Assistants Maternels (Journée qui aura lieu en novembre 2022)
- **Les réunions Réseaux RAM 68 :**  
Cette année les réunions se sont déroulées en visio-conférence.

### **DIVERS**

- **Facebook des Assistants Maternels de la Vallée de Saint-Amarin**  
Groupe privé créé et géré par des assistants maternels de la Vallée de Saint-Amarin. Les créations et les réalisations faites par les assistantes maternelles et les enfants, les idées de sorties et des recettes culinaires sont publiés sur ce site dans un objectif d'échanges et de partage de compétences et d'expériences.  
Ce site n'est pas un outil de gestion de l'offre et de la demande.

**Il semble que ce site soit un peu en stand-by, les préoccupations étant d'un autre ordre cette année, les échanges se sont surtout faits autour des problématiques liées à la crise sanitaire.**



## **LES TEMPS FORTS DU RELAIS EN 2021**

### **LA FORMATION CONTINUE : Catalogue IPERIA 2020– Cabinet de Formation SAHNEO**

Dans le cadre de la formation continue les thèmes suivants de formation continue ont été proposés :

**En 2021, le nombre d'Assistants Maternels différents ayant bénéficié de la formation continue est de 13 -**

Les formations sont assurées par des intervenants du Cabinet de formation SAHNEO à Brunstatt.

**Les thèmes sont les suivants :**

#### **Préparation au certificat de Sauveteur Secouriste du Travail SST**

Session du 06 et 20 novembre 2021

#### **Recyclage Sauveteur Secouriste du Travail SST**

Session du 02 et 09 octobre 2021

#### **Prendre soin de soi pour prévenir l'épuisement professionnel**

Session du 06 et 20 novembre 2021

#### **Un mot et un signe – 1 participation**

**Soit au total 13 assistantes maternelles différentes ayant suivi une session de formation continue.**

### **A NOTER :**

#### **L'OFFRE D'ACCUEIL :**

La baisse du nombre d'assistants maternels en activité se poursuit au niveau national et cette situation se retrouve dans notre Communauté de Communes, les nouveaux agréments ne compensant pas les cessations d'activité.

Ce recul s'explique par :

- Les départs à la retraite, qui vont très certainement s'accroître dans les années à venir
- Le manque d'attractivité du métier – et la crise sanitaire a fortement impacté leurs conditions de travail
- Le choix d'une autre orientation professionnelle (souvent quand leurs propres enfants entrent au collège...)
- le nombre de micro-crèches et de maisons d'assistants maternels en augmentation.

**Sur le territoire de la Communauté de Communes des projets de Maison d'Assistants Maternels sont en cours dans les communes de Felling, Malmerspach et Mitzach.**

### **LA VIE DU RAM :**

Si il est évident que cette année est plus que particulière et que la crise sanitaire a fortement impactée la vie du RAM, il me semble important de souligner que **malgré ces perturbations, le RAM a pu maintenir certaines de ses activités :**

- **Assurer une permanence administrative**
- **Proposer des temps d'animation dans le respect du protocole sanitaire mis en place par le Service Enfance**
- **proposer et concrétiser des sessions de formation continue en 2021.**

La crise sanitaire a perturbé notre quotidien tant au niveau personnel que professionnel, elle a mis à l'arrêt nos activités quotidiennes et bouleversés nos habitudes de vie et ceci sur plusieurs mois. De fait cela a fortement impacté la vie du RAM et :

- la dynamique de groupe,
- les projets avec les partenaires existant sur le territoire – Médiathèque, Centre Médico-Social.....

## **LES PERSPECTIVES :**

### **UNE NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE**

Mise en place au 1<sup>er</sup> juillet 2004 et sans aucune modifications depuis, une nouvelle Convention Collective devrait régir les conditions de travail et d'emploi des assistants maternels à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022

**LE RELAIS PETITE ENFANCE : loi ASAP** - Les Relais Assistants Maternels deviennent des **Relais Petite Enfance** - service de référence de l'accueil du jeune enfant tant pour les parents que pour les professionnels (assistants maternels et gardes à domicile) Au regard de ces changements, une nouvelle circulaire devrait apporter des modifications sur les missions du RAM (à suivre)

**LA DYNAMIQUE DE GROUPE :** Moteur indispensable de la vie du RAM fortement impacté par les mesures prises pendant la crise sanitaire qui continue à poser question pour un retour normal aux animations et rencontres du RAM – réflexions à mener autour de cette problématique en sachant que c'est un facteur « non maîtrisable » par l'animatrice du RAM

**EQUIPEMENT INFORMATIQUE DU RAM :** Réflexion à mener autour de l'équipement informatique du RAM pour permettre le télétravail et les réunions ou rencontres en visio

## **Le Multi-Accueil Les Petites Bout'Thur**



*Le Multi-Accueil de la Vallée, c'est :*

- **Un accueil régulier, occasionnel ou d'urgence pour les enfants de 10 semaines à 3 ans, quel que soit le statut professionnel ou social des parents.**  
Le multi-accueil a une capacité de **20 places** et est ouvert de 7h00 à 18h30.  
Il est situé dans une aile du château du Parc d'Husseren-Wesserling.



### *Le public accueilli :*

De janvier à fin décembre 2021, **50 enfants différents** ont été accueillis au Multi-Accueil.

- 37 ayant un contrat de type régulier
- 13 ayant un contrat « au planning » ou d'urgence

De janvier à fin août 2021, sur 41 enfants inscrits : 20 familles ont mis fin à leur contrat pour diverses raisons (entrée à l'école maternelle, changement de situation).

De septembre à fin décembre 2021 : 30 enfants ont été accueillis dont 9 nouvelles inscriptions.

Malgré le confinement de 3 semaines au mois d'avril, la structure est restée ouverte pour accueillir des enfants de personnel soignant. Nous avons permis à 1 famille de faire garder son enfant afin de pouvoir exercer sa mission lors de cette crise sanitaire.

Une très grande majorité des familles est originaire des communes rattachées à la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin, avec essentiellement une majorité originaire de Husseren-Wesserling/Felling/Moosch.

Concernant la fréquentation, la principale demande est pour le temps entre 8h00 et 17h00.

Au niveau des contrats d'accueil, la majorité des enfants sont présents entre 3 et 5 jours par semaine.

Sur 30 enfants inscrits en septembre 2021, 5 fréquentent le Multi-Accueil en fonction du planning des parents. Ce sont des familles qui travaillent dans le milieu hospitalier ou qui ont des emplois qui changent d'horaires chaque semaine. Ainsi, les familles nous fournissent leurs besoins mois par mois.

Dans l'objectif de permettre l'accès à tous et de pouvoir accueillir des enfants dont les familles sont en difficultés (sociales, d'handicap...), la structure a renouvelé son partenariat avec diverses institutions et notamment la PMI.

Cette année, le Multi-Accueil a accueilli 8 enfants ayant un Contrat d'Accompagnement Parents/Enfants (Contrat CAPE) et 1 enfant en famille d'accueil.

La structure a continué sa collaboration avec le Relais Parents-Assistants Maternels (RAM) en proposant aux parents une éventuelle autre solution de garde.

Ainsi, 3 familles qui se sont retrouvées en situation d'urgence car leur assistante maternelle ne pouvait plus assurer l'accueil sur un certain temps, ont trouvé une solution de dépannage.

### *Le programme d'activités :*

Les différents moments vécus par les enfants ont été illustrés sur des panneaux photos accrochés dans la structure.

Les professionnelles ont réalisé pour chaque enfant du groupe des grands une pochette dans laquelle elles ont glissé les créations manuelles réalisées par les enfants.

A la fin de l'année, cette pochette a été remise à chacun.

Pour les plus petits, une feuille de transmissions a été mis en place pour « raconter » la journée des enfants à leurs parents.

Des panneaux photos ont également été accrochés sur les murs de la structure (activités d'éveil, jeux libres).

Au niveau de l'organisation d'une journée chez les grands, le matin est consacré à des activités ludiques (peinture, bricolage, cuisine...). L'après-midi, des jeux sont proposés (jeux de construction, puzzles...).

Dès que la météo le permet, l'espace extérieur est utilisé : vélos, toboggan, jeux d'eau...

#### De janvier jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2021 :

L'année s'est poursuivie sur le thème des 5 sens, qui avait été introduit en septembre 2020. En fonction des saisons, des bricolages, des ateliers cuisine, des petits jeux ont été mis en place.

#### A partir du 6 avril et jusqu'au 25 avril :

L'accueil des enfants a été interrompu en raison de l'épidémie de coronavirus. Un service minimum a tout de même été proposé pour les enfants de personnels prioritaires.



#### Les temps forts de cette première période :

LES ROIS : confection d'une galette avec les enfants qu'ils ont dégustée pour le goûter.

CARNAVAL : les enfants ont été invités à venir au Multi-Accueil déguisés et nous avons fait la fête (maquillage, musique et serpentins). Confection de gaufres pour le goûter. Divers bricolages ont été réalisés autour du clown et des masques.

Confection de crêpes pour la Chandeleur.

PAQUES : fabrication d'un petit panier faits par les enfants rempli d'œufs en chocolats. La chasse aux œufs prévue a été reportée à fin avril (cause COVID).

FETE DES MERES : confection par les enfants de bracelets en pâte auto-durcissante (les grands) et d'un cadre décoré avec une photo mère/fille (les petits).

FETE DES PERES : confection par les enfants d'un porte clé avec une empreinte de pied en pâte fimo (les grands) et d'un tee-shirt avec une empreinte de pied en peinture formant le mot « love » (petits).

FETE D'ETE : Pour des raisons sanitaires, la traditionnelle Fête de fin d'année a eu lieu au sein du Multi-Accueil et sans la présence des parents. Un pique-nique, des ateliers (pêche aux canards, maquillage, ...) et un goûter a été proposé aux enfants.



De septembre à décembre 2021 :

Le thème choisi par l'équipe pour cette année 2021/2022 est : « les règles de la vie en collectivité » (de septembre à décembre pour les grands) et les couleurs (de janvier à août pour les grands).

Chez les petits, les professionnelles ont eu le souhait d'introduire la communication gestuelle (= le langage des signes pour les tout-petits) et l'éveil musical.

Dans le groupe des grands, en plus du thème de l'année, l'équipe a souhaité continuer de favoriser l'autonomie des enfants dans le quotidien à travers les repas, l'habillage/le déshabillage, le lavage des mains, la reconnaissance d'une image individuelle pour ranger les affaires et le doudou.

Chaque anniversaire est fêté : les enfants confectionnent le gâteau le matin et il est dégusté au goûter de l'après-midi. L'enfant a également la joie d'ouvrir un petit paquet cadeau.

Un panneau photo est ensuite réalisé, accroché dans la structure et que l'enfant peut ramener par la suite chez lui.

Chez les plus petits (10 semaines/18 mois), l'objectif principal est de respecter au mieux le rythme et les besoins de chaque enfant. Pour les « plus grands », c'est également de favoriser leur autonomie en vue de passer dans un autre groupe au cours de l'année.



« Maman »

De petites activités avec les moyens étaient organisées de manière ponctuelle pour leur permettre de s'adapter en douceur à une nouvelle organisation.

### **Les temps forts de cette deuxième période :**

De septembre à décembre :

SEMAINE DU GOUT : des goûters ont été confectionnés avec les enfants salés comme sucrés (tarte aux pommes, pancakes, cake choco-courgettes).

HALLOWEEN : les enfants du groupe des grands et des petits ont été invités à venir déguisés, les professionnelles ont également proposé du maquillage. Des bricolages ont été réalisés sur ce thème. Un goûter a été confectionné par les enfants : une soupe au potiron.

SAINT-NICOLAS : les enfants du groupe des petits ont confectionné des Mannalas, qu'ils ont pu déguster pour le goûter de l'après-midi. Chez les grands : des bricolages ont été confectionnés et un goûter leur a été proposé.

NOEL : Un petit spectacle devait être proposé aux enfants, mis en place par les professionnelles. Cependant, le Multi-Accueil a dû fermer ses portes pendant 2 semaines suite à de nombreux cas positifs de COVID (enfants et adultes).

Les enfants avaient quand même eu le temps de faire un bricolage : une forme en pâte à sel à accrocher au sapin et des sapins en rouleaux papier WC (chez les grands). Un support en bois avec germination de graines de lentilles et une étoile suspendue avec une photo de l'enfant portant un bonnet de Noël (chez les petits).



### *L'accueil des stagiaires :*

Les professionnelles ont encadré 6 stagiaires sur cette année 2021 :

- 1 en stage ASSP (Accompagnement, Soins et Service à la Personne).
- 2 en stage « découverte » par le Collège de Saint-Amarin.
- 3 en stage « découverte » pour une orientation professionnelle.

### *Les repas :*

Nous renouvelons notre partenariat avec le prestataire « La Cuisine d'Uzel ».

Les adultes sont très satisfaits par la qualité des repas. Même les bébés peuvent bénéficier de purées « maison ».

La responsable du Service Enfance, Anne COLOTTO, a quitté ses fonctions en octobre 2021.

C'est Stéphanie SCHIRCH (la directrice du Multi-Accueil) et Sabine HOFFMANN (directrice des Accueils Collectifs et Educatifs de Mineurs) qui deviennent respectivement Coordinatrice et Co-coordinatrice du Service Enfance.

Mise en place d'un nouveau logiciel de gestion commun au Accueil de loisirs et au Multi-Accueil.

### *Les aides aux Associations*

La Communauté de Communes soutient financièrement les associations locales à travers deux dispositifs, à savoir les trois fonds communautaires et la convention de partenariat. Les différentes aides, sous forme de subventions et/ou sous forme de mise à disposition de locaux, sont étudiées en Comité Consultatif des Services à la population qui émet un avis. Puis, le Bureau de la Communauté de communes prend une décision quant à l'octroi d'une aide.

#### *Les trois fonds communautaires*

Dans le cadre de sa politique de soutien aux associations, la Communauté de Communes a mis en place, depuis 2001, 3 fonds d'aide aux associations afin de les soutenir financièrement dans leurs actions :

***Fonds 1 : pour le soutien aux initiatives locales***

***Fonds 2 : pour la formation des bénévoles au sein des associations***

***Fonds 3 : pour l'investissement ou l'équipement des associations***

En 2021, la Communauté de Communes a attribué à ce titre des subventions pour un montant total de **2500 €** pour le fonds 1 et 2 et **950 €** pour le fond 3.

#### *Les associations conventionnées*

En contrepartie des missions d'intérêt général qu'elles remplissent, la Communauté de communes soutient régulièrement certaines associations dans le fonctionnement de leurs activités.

Ainsi, la CCVSA a versé en 2021 au titre des associations conventionnées relevant du Comité Consultatif des Services à la Population les subventions de fonctionnement suivantes :

- **45 000 €** à *l'Ecole de Musique de la Haute Thur (EMHT)*,
- **1 000 €** pour le Groupement des sociétés de musique Haute Thur,
- **9 025 €** à l'association *Les Jardins de Wesserling*,
- **9 025 €** à l'association *Patrimoine et Emploi*,
- **950 €** à l'association *EPICEA*,
- **2 000 €** à l'Association des Œuvres Scolaires (AOS),
- **2 850 €** au *Ski Club Kruth*, **2 850 €** au *Ski Club Edelweiss*,
- **8 550 €** au *Ski Club Ranspach-Markstein*,

Le Collège de Saint-Amarin a bénéficié d'une subvention de **9 386 €** répartie comme suit : UNSS association sportive du Collège 631,75 €, Foyer socio-éducatif 2 888 €, Classe sportive 5 866,25 €. Une ligne comptable a été ouverte pour l'achat de livres pour le CDI d'un montant de 1 870,92 €.

Les dépenses courantes du Réseau d'Aides Spécifiques aux Enfants en Difficulté (RASED) sont prises en charge par la Communauté de Communes à hauteur de 850 € pour 2021. La consommation réelle est de 166 €.

**Le montant total des subventions attribuées pour l'année 2021 est de 79 811 euros.**

En complément de ces aides :

Détail des locaux mis à disposition ou loués à des conditions avantageuses :

**Au titre de la politique sociale de la CCVSA :**

- La Croix Rouge  
Lots 2, 3 et 4 au rdc de la Pépinière. Total 89 m<sup>2</sup>  
Ces locaux accueillent notamment l'espace « mamans-bébés »
- Saint-Vincent de Paul  
Atelier n°13 à Gros Roman (332 m<sup>2</sup>) + un bureau de 37 m<sup>2</sup> au 1er étage de la Pépinière.  
Distribution de colis alimentaires pour les bénéficiaires + vêtements et petit mobilier.

Gratuité des locaux et prise en charge des fluides par la CCVSA

**Au titre de la politique de soutien à l'insertion de la CCVSA :**

- Patrimoine et Emploi  
Atelier n°8 à Gros Roman (218 m<sup>2</sup>)  
Atelier n°10 à Gros Roman (468,60 m<sup>2</sup>)  
Bureaux , vestiaires et locaux annexes dans la Maison Neel  
Espaces de stockage dans la zone du Triangle (en cours)
- Les Jardins de Wesserling  
Bureaux , vestiaires et locaux annexes dans la Maison Neel  
Espaces de stockage dans la zone du Triangle (env 150 m<sup>2</sup>)

Note : la Maison Neel fait environ 271 m<sup>2</sup>.

Gratuité des locaux. Non prise en charge des fluides.

### **Au titre de la politique culturelle et artistique de la CCVSA :**

- Collectif des Possibles

Atelier n°14 à Gros Roman (900 m²). Dédié principalement à 3 compagnies professionnelles (Système Paprika, Les Nazes et le Gourbi Bleu).

Patio/espaces communs des Ateliers d'Artistes (555 m²).

Espaces extérieurs le long de la Thur et devant le bâtiment.

Le château d'eau + le bâtiment « Rabelais ».

La plateforme d'accueil des compagnies itinérantes (Equinote notamment).

Gratuité des locaux et espaces. Non prise en charge des fluides.

### **Au titre de la politique touristique de la CCVSA :**

- Parc de Wesserling

La Grande Chaufferie qui abrite désormais un parcours muséographique.

Espaces de stockage dans la zone du Triangle et le sous sol de la Grande Chaufferie (environ 4 000 m²).

+ espaces de stockage au rdc du bâtiment tissage (700 m²) et dans la zone patrimoniale

Gratuité des locaux et espaces. Non prise en charge des fluides.

### **Au titre de la politique de « services à la population » :**

- EMHT

Environ 300 m² dans une aile des Ecuries (220 m² en RDC et 85 m² à l'étage).

Gratuité des locaux et prise en charge des fluides

## LA MEDIATHEQUE L'ETOFFE DES MOTS : UNE BIBLIOTHEQUE BIEN FOURNIE ET ACCESSIBLE

- Une équipe de 4 salariés (2 temps pleins + 2 mi-temps) et de bénévoles.
- Une médiathèque ouverte 15 h par semaine.
- Un nombre d'abonnés qui s'élève à 2 084. À l'échelle de la Vallée, les chiffres de 2021 représentent environ ? % de la population touchée. 732 abonnés sont des emprunteurs actifs. 146 personnes sont de nouveaux abonnés.
- Un budget total d'acquisition de documents qui s'élève à 16 436 €. 4 liseuses contenant plus de 200 livres, empruntées principalement pour des périodes de vacances.
- 36 538 prêts ont été enregistrés en 2021 contre 41 380 en 2020 et 60 873 en 2018. Cette baisse régulière est facilement explicable en raison des différents confinements dûs à la crise Covid. De plus, les abonnés peuvent emprunter des documents sur une durée plus longue, à savoir 6 semaines au lieu de 3 semaines, ce choix ayant été pris au départ dans le but d'éviter aux personnes de revenir trop souvent à la médiathèque, au regard de la crise sanitaire et des déplacements limités.
- Un programme d'animations toujours marqué par la diversité des propositions, de l'atelier manuel au concert en passant par la conférence et les expositions.
- La Fête du Livre : le temps fort de l'année qui fédère de très nombreux auteurs/éditeurs/libraires.
- De nombreux partenariats tout au long de l'année avec Lire et Faire Lire, le RAM, le réseau des écoles de la Thur, le collège de Saint-Amarin et la Médiathèque Départementale.

- Projets 2021/22 : portage à domicile + constitution d'un fonds de jeux vidéo + Micro-Folie.

## INTRODUCTION

La Médiathèque L'Étoffe des Mots est ouverte depuis le mois d'octobre 2012 au Pavillon des Créateurs du Parc de Wesserling.

Son objectif est de mettre à la disposition de la population du territoire des collections variées, adaptées aux différents publics et sans cesse renouvelées ainsi qu'un accès à l'information par le biais d'Internet.

Elle propose en outre un programme d'actions et d'animations culturelles pour tous les âges, gratuites, en lien avec la vie culturelle locale.

### I/ UNE MÉDIATHÈQUE BIEN FOURNIE ET ACCESSIBLE

#### 1/ La médiathèque : espace et équipement

La bibliothèque, située dans le Pavillon des créateurs dispose d'un local de **542 m<sup>2</sup>** soit 0,04 m<sup>2</sup> par habitant de la communauté des communes (recommandation de l'Etat : 0,07 m<sup>2</sup>/hab) dont 417 sont à disposition du public.

Elle dispose de 4 postes informatiques équipés du logiciel professionnel et de l'accès à Internet.

#### 2/ Le personnel

**L'équipe est composée de 4 salariés.**

Matthieu Marchand, Denise Pante, Denise Gautier et Barbara Alexandre, qui est arrivée chez nous début 2021, en remplacement de Clarisse Doppler. Isabelle Paillard a quitté ses fonctions en septembre 2020. C'est son adjoint, Matthieu Marchand, qui a pris sa place en tant que nouveau directeur. Sa fonction a définitivement été entérinée courant 2021.

Les 4 salariés représentent 3,34 ETP.



**Quelques bénévoles viennent renforcer l'équipe**, mettant à disposition leurs compétences et talents en fonction de leurs intérêts et disponibilités propres. Parmi eux, **Catherine Waeckel, Michel Pagat, Evelyne Haury** et **Christine Wenger-Kalabaz**. Les autres bénévoles, dont Nicole Lambert, Yves Zimmermann et Valérie Parmentier ne sont pas revenus depuis les différents confinements, essentiellement pour des raisons de santé. Le travail fourni par ces bénévoles sur l'année équivaut en moyenne à 9 h hebdomadaires, ce qui témoigne d'un fort engagement de leur part au service d'une structure qu'ils apprécient. Voici le nombre d'heures effectuées par nos bénévoles en 2021, à partir du moment où ils ont été autorisés à revenir en octobre :

- Michel PAGAT : 18 h (les samedis après-midi)
- Evelyne HAURY : 5 h (les mercredis après-midi)
- Christine WENGER-KALABAZ : 5 h (idem)
- Catherine WAECKEL (les mardis après-midi) : 21 h

L'engagement de ces collaborateurs bénévoles permet à la médiathèque de fournir et maintenir au fil du temps la qualité de son service. Nos 4 bénévoles font du prêt/retour de documents en présence d'un salarié à l'accueil. Ils s'occupent également du rangement. La présence d'un bénévole à la banque de prêt permet à un autre salarié de se libérer du temps pour du travail en interne.

La mixité des statuts des personnes intervenant à la médiathèque induit une gestion des plannings et de la répartition des tâches à la fois plus souple et plus anticipée : trouver le bon équilibre pour que l'absence imprévue d'un bénévole ne crée pas de difficulté pour assurer la continuité du service dans de bonnes conditions. Pour cela, l'équipe demande à ses bénévoles de définir quel volume horaire ils peuvent donner et à quel rythme, et de se positionner sur une demi-journée de la semaine. De plus, si la médiathèque est amenée dans les prochains temps à prendre d'autres bénévoles, il faudra veiller à **solliciter des personnes qui souhaitent en priorité faire de la couverture de documents** : il s'agit d'une tâche pouvant être facilement déléguée, sous réserve d'une certaine aisance avec les tâches manuelles... et de la motivation de chacun !

**Il faut garder à l'esprit que l'engagement des bénévoles est par essence fragile et qu'il peut s'arrêter temporairement ou définitivement à tout moment pour une raison ou une autre.**

### *3/ La formation du personnel*

Chaque année, les membres de l'équipe suivent depuis ces derniers mois des formations en fonction des tâches professionnelles et intérêts de chacun.

**La formation professionnelle suivie en 2021 s'élève à 6 h sur l'année pour les 4 membres de l'équipe, ce qui est très peu.** Seule Barbara a suivi une formation en lien avec le développement d'un fonds « Facile à lire ». Quelles en sont les raisons ? Soit une offre au niveau de la Bibliothèque d'Alsace qui ne correspond pas aux attentes des agents, soit un manque de temps et d'organisation prise en amont pour planifier des formations proposées par le CNFPT qui, pour certaines d'entre elles, se déroulent sur plusieurs jours et/ou à des endroits éloignés.

## 4 Le descriptif des services

La médiathèque est ouverte 15 heures par semaine :

**Lundi : fermé**  
**Mardi : 15h-18h**  
**Mercredi : 15h-18h**  
**Vendredi : 15h-18h**  
**Samedi : 10h-13h / 15h-18h**

C'est moins que les années précédentes, où la médiathèque était ouverte en plus le mardi jusqu'à 19 h, le mercredi de 10 h à 12 h et le samedi en continu de 10 h à 13 h. Cette réduction des horaires est la conséquence de la réduction des effectifs.

Comme toutes les médiathèques, celle-ci est en accès libre et **la consultation sur place des documents imprimés est gratuite.**

Les abonnements permettent l'emprunt des documents. Ils suivent 2 principes : abonnement aux documents mis à disposition par la seule médiathèque L'Étoffe des Mots (accessible à tous les publics) ou abonnement à un Pass qui donne accès aux médiathèques de Thann-Cernay en plus de l'Étoffe des Mots (uniquement pour les adultes).

**La médiathèque propose aux collectivités et aux enseignants des cartes qui permettent d'emprunter plus de documents sur une période plus longue.** Nous proposons aux enseignants d'effectuer des sélections bibliographiques sur les thèmes qu'ils envisagent d'étudier.

Dans le cadre de ses abonnements, l'Étoffe des Mots propose à ses lecteurs, par le biais du service **Calice 68**, de faire venir d'autres établissements du réseau de lecture publique départemental des documents qu'elle n'aurait pas dans ses rayons propres, afin de les satisfaire. Le service Calice 68 est voué à disparaître début 2022. Néanmoins, il reste toujours possible de faire venir des documents via la navette de la Bibliothèque d'Alsace, qui passe toutes les 2 semaines.

La possession d'une carte d'abonnement permet d'accéder à des ressources en lignes mises à disposition gracieusement par la Bibliothèque d'Alsace. On y trouve des ressources d'apprentissage variées (soutien scolaire, apprentissage de langue vivante, code de la route etc), de la vidéo à la demande, l'accès à la presse, etc.

## II/ UNE OFFRE DOCUMENTAIRE DIVERSIFIÉE

### 1/ Évolution du fonds documentaire

#### *a/ Constitution du fonds*

Pour rappel, lors de l'été 2019, un gros travail de tri a été effectué dans les collections imprimées de la médiathèque ; **2 300 documents environ qui ne suscitaient plus sur nos rayons l'intérêt du public ont été retirés du catalogue.** La plupart étant en bon état, ils ont fait l'objet d'une vente en 2020, lors de la Nuit de la Lecture !

## Fonds documentaire - évolution sur les dernières années

Type de document	2019		2020		2021	
	Fonds total	Dont prêt MD68	Fonds total	Dont prêt MD68	Fonds total	Dont prêt MD68
Livres adultes	7804	7.5%	7793	690	8668	699
Livres jeunesse	8246	5%	8421	286	8769	308
Périodiques adultes	493	0%	450	0%	281	0%
Périodiques Jeunesse	298	0%	260	0%	143	0%
Livres lus	197	0%	209	331	234	310
Livres lus jeunesse	17	0%	16		16	
Documents sonores	2743	15%	2579		2458	
Vidéos adultes	1404	17%	1259	504	1617	507
Vidéos jeunesse	378	16%	353		411	
<b>Total</b>	<b>21674</b>	<b>8%</b>	<b>21340</b>	<b>?</b>	<b>22597</b>	<b>?</b>

En 2020, 1 024 livres imprimés ont été achetés, 144 CD ainsi que 77 DVD. Un désherbage important a été effectué pendant l'été 2020 au cours duquel des DVD et CD ont été sortis du fonds.

**En 2021, 1 279 livres imprimés ont été achetés, 132 CD ainsi que 83 DVD.**

Au cours de l'été 2021, la médiathèque a entrepris le **récolement de ses collections** (opération que s'effectue en général tous les 2 ans). Cette opération indispensable, qui correspond à un inventaire, permet de faire un bilan des collections, de mettre hors de circulation des documents éventuellement égarés et/ou jamais rendus par des abonnés. En voici le compte rendu détaillé :

	Livres listés	Livres pointés	Manquants	Dont déjà manquants avant recol 2021	Jamais rendus (depuis l'ouverture inclus)	Perdus	Retrouvés après l'édition des manquants
<b>JEUNESSE</b>							
Romans ados	328	327	1	1	0	0	0
Romans jeunesse	1538	1517	21	0	5	5	11
Livres jeunesse en allemand	35	34	1	0	1	0	0
Livres jeunesse en anglais	44	44	0	0	0	0	0
Livres lus jeunesse	14	9	5	0	0	0	5
Documentaires jeunesse	1901	1873	28	5	12	4	7
Contes + poésie + théâtre	395	359	36	0	1	2	33

BD jeunesse	1616	1545	71	4	8	49	10
Albums	2138	2097	41	4	18	11	8
<b>TOTAUX</b>	<b>8009</b>	<b>7805</b>	<b>204</b>	<b>14</b>	<b>45</b>	<b>71</b>	<b>74</b>
<b>MUSIQUE ET CINÉMA</b>							
DVD jeunesse (docs)	45	43	2	0	1	0	1
DVD adultes (docs)	235	213	22	1	2	0	19
DVD adultes (fictions + séries TV)	1301	1251	50	5	5	3	37
CD adultes	2220	2113	107	20	12	16	56
DVD jeunesse	332	315	17	5	8	2	2
CD jeunesse	80	55	25	0	0	0	25
<b>TOTAUX</b>	<b>4213</b>	<b>3990</b>	<b>223</b>	<b>31</b>	<b>28</b>	<b>21</b>	<b>140</b>
<b>ADULTES</b>							
SF	502	467	35	0	0	2	33
RP	1173	1166	7	0	0	5	2
BD adultes	1317	1295	22	2	8	3	9
Alsatiques	185	183	2	0	0	0	2
Alsatiques (docs)	267	264	3	0	1	1	1
Théâtre + poésie	28	67	1	0	0	0	1
Documentaires	2543	2472	71	18	14	11	28
Romans + romans historiques + nouvelles + contes	2641	2615	26	8	2	4	12
Mémoires + bio	192	190	2	0	0	0	2
Gros caractères	96	96	0	0	0	0	0
Livres en espagnol	10	10	0	0	0	0	0
Livres en allemand	45	45	0	0	0	0	0
Livres en anglais	108	108	0	0	0	0	0
<b>TOTAUX</b>	<b>9007</b>	<b>8978</b>	<b>169</b>	<b>28</b>	<b>25</b>	<b>26</b>	<b>90</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>21229</b>	<b>20773</b>	<b>456</b>	<b>73</b>	<b>98</b>	<b>118</b>	<b>304</b>

### *b/ Évolution des collections vers le numérique*

La médiathèque souhaite développer son offre de médiation numérique en direction des usagers en proposant au public (adultes, adolescents et enfants) l'utilisation de tablettes et de liseuses. Pour rappel, elle a reçu une subvention de la DRAC pour ce projet, ce qui lui a permis d'acquérir : 4 liseuses Kobo ainsi que 4 tablettes (3 Samsung, 1 iPad).

#### **➔ Volet « liseuses »**

Mise en place du service des liseuses qui sont disponibles au prêt (uniquement sur les cartes adultes) depuis début juillet 2017. **Chacune des 4 liseuses empruntables est chargée de plus de 310 livres numériques (fictions, tous genres).** La liste des titres disponibles sur les liseuses est consultable en ligne et sur un catalogue papier spécifique disponible à la médiathèque.

Pour les liseuses, nos usagers les demandent particulièrement aux **périodes de vacances** ; ils semblent donc plus sensibles au gain de place (des dizaines de livres accessibles sur un support de petite taille) que permet la liseuse qu'à la lecture numérique proprement dite.

Des questionnements persistent pour l'équipe sur la présentation plus satisfaisante des documents mis à disposition dans l'outil « Liseuse » lorsque ceux-ci seront plus nombreux.

### → Volet « tablettes »

Début 2019, une intervention technique de Decalog, fournisseur de notre logiciel professionnel, a eu lieu sur notre site physique et non à distance. Celle-ci a permis de mettre un terme à l'instabilité de la connexion Wi-Fi interne nécessaire aux tablettes pour être connectées. Néanmoins, des problèmes persistent toujours. Peut-être peut-on s'imaginer qu'avec la mise à en ligne du nouveau site internet en 2022 et l'évolution globale de nos logiciels, le réseau Wi-Fi se stabilisera...

Le service de **consultation de tablette sur place** a eu lieu le samedi 6 juillet 2019 en présence de Philippe Charrier, Conseiller Livre et Lecture de la DRAC, la DRAC ayant financé à 80% l'achat du matériel. **Malheureusement ce projet, fait dans la précipitation sur la demande de Thomas Gollé, alors Directeur Général, et sans réelle concertation, a dû être abandonné.** Les tablettes n'ont quasiment jamais été consultées. De plus, rappelons qu'à la médiathèque le manque de moyens humains et de compétences globales autour du numérique au sein de l'équipe pèse sur la gestion cohérente d'un parc de tablettes qui, pourtant, pourrait bien fonctionner sous réserve d'un suivi régulier. L'effort doit être dès lors mis sur la construction d'animations régulières en lien avec la médiation numérique auprès du public (par exemple : heures du conte numérique pour les enfants, ateliers de sélection d'applications autour d'une thématique particulière, mis en avant d'applis coups de cœur, etc.). Les possibilités sont très vastes et ne demandent qu'à être réfléchies mais nécessitent obligatoirement l'investissement d'un agent supplémentaire disposant des compétences appropriées. Un service civique pourrait éventuellement suivre un tel projet.

Autre aspect à prendre en compte : l'évolution du progrès technologique a permis à nombre d'utilisateurs de pouvoir accéder à internet et à des applications via leurs propres écrans avant que la médiathèque n'ait pu inaugurer la mise en place de ce service. Les usagers utilisent donc leur propre matériel. Ceux qui n'en possèdent pas, n'ont à ce jour, pas montré de curiosité particulière pour ce support. D'où la nécessité de ne pas faire des tablettes un simple support de démonstration visuel, uniquement présent pour s'aligner aux tendances sociétales. **Comme cela est précisé plus haut, les logiques commerciales et marchandes sont loin d'être les nôtres ; raison de plus pour construire de la médiation culturelle et utiliser nos tablettes dans le cadre d'activités diverses.**

Pour autant, rappelons que les tablettes ont été utilisées à de nombreuses reprises par Matthieu lors des accueils de classes. Ironiquement, elles ont aussi servi à « scanner » les pass sanitaires demandés pour entrer dans nos locaux !...

### → Volet « jeux vidéo »

À la fin de l'année 2021, il a été question de réfléchir autour d'un lancement de **prêt de jeux vidéo**. Les avantages d'un tel projet sont multiples : élargir l'accès à un média qui reste onéreux pour beaucoup de personnes, étendre notre offre documentaire qui se veut la plus diversifiée possible, permettre la mise en place future d'animations autour d'un public ado assez peu représenté en bibliothèque, combler l'offre quasi inexistante de la médiathèque départementale sur ce domaine, etc.

Après en passage en Bureau puis Conseil de la Communauté de Communes, le projet a été validé. De ce fait, 27 jeux vidéo ont pu être achetés chez Cultura pour commencer à créer un fonds. De plus, une **Nintendo Switch** et la toute dernière **PlayStation 5** ont été acquises sur le budget d'investissement, afin de permettre à la fois l'organisation dans notre salle d'animation de tournois de jeux pour les années à venir, tout en laissant la possibilité à des abonnés intéressés de tester des jeux.

Des changements des modalités de prêt (nombre de jeux empruntables, conditions d'accès) ont été réfléchies fin 2021, pour une **mise en service officielle en début d'année 2022**.

### *c/ Les acquisitions*

**Le budget total d'acquisition documentaire a été de 20 411 € en 2021**, dont 11 409 € pour les livres, 1544 € pour les CD et 3210 € pour les DVD.

**Budget Investissement 2021 :**

## F1 - Dépenses d'Investissements

F101 – Total des dépenses d'investissement	3086
F102 – Terrains, bâtiments	0
F103 – Informatique (matériel et logiciels)	770
F104 – Véhicules	0
F105 – Autres (mobilier, équipements)	349
F106 – Documents	1967

**Rappel : les 2 consoles de jeu (PlayStation 5 + Nintendo Switch) en F103.**

### 2/ Les prêts

**36 538** prêts ont été enregistrés en 2021, dont 18 535 pour les adultes et 18 003 pour les enfants.

**Prêts de livres en 2021 :**

#### Livres

E201 – Adultes	12513
E202 – Enfants	16040
E203 – Total	28553
E204 – Collectivités	255

**Prêts de CD en 2021 :**

## Documents sonores : musique

E209 – Adultes	1857
E210 – Enfants	125
E211 – Total	1982
E212 – Collectivités	8

**Prêts de DVD en 2021 :**

## Documents vidéo

E217 – Adultes	2978
E218 – Enfants	1375
E219 – Total	4353
E220 – Collectivités	0

En comparaison avec les prêts de 2020 :

Types de documents	Prêts
Livres adultes	12 705
Livres jeunesse	18 712
Périodiques adultes	1 314
Périodiques jeunesse	456
Livres lus	237
Documents sonores adultes	2 016
Documents sonore jeunesse	193
Vidéos adultes	3 702
Vidéos jeunesse	2 045
Liseuses chargées d'e-books	32
<b>TOTAL</b>	<b>41 442</b>

**Cette baisse sensible, mais malheureusement continue depuis l'année 2020, est aisément explicable suite aux différents confinements et aux fermetures successives. Ce phénomène est commun à l'ensemble des médiathèques sur le territoire français**

De plus, même si la médiathèque a tout fait pour s'adapter en proposant un système de « click and collect », rien ne remplace les habitudes qu'ont nos abonnés de se rendre sur place pour choisir leurs propres documents.

## III/ LA MÉDIATHÈQUE, UN LIEU DE VIE ET DE RENCONTRES

### 1/ Nos abonnés

En 2021, la médiathèque compte au 31/12 **2 084 abonnés (individuels et collectivités) dont 146 nouvelles inscriptions** soit ? de la population de la Vallée de Saint-Amarin. Le nombre d'inscrits est assez stable depuis 2014. Voici la répartition des abonnés par âge :

- De 0 à 11 ans : 475
- De 12 à 20 ans : 499
- De 21 à 30 : 83
- De 31 à 40 : 388
- De 41 à 50 : 202
- De 51 à 60 : 181
- + de 61 : 413

Au sein de la Communauté de Communes, les abonnés viennent majoritairement des communes les plus peuplées et proches : Fellingring, Saint-Amarin, Husseren et Oderen.

Maintenant, il est important de prendre en compte les emprunteurs actifs. **Un emprunteur actif est un usager à jour de son inscription et ayant emprunté au moins un document dans l'année civile.** En voici les statistiques détaillées :

## Hommes

E106 – Enfants (de 0 à 14 ans)	88
E115 – Adultes (de 15 à 64 ans)	88
E124 – Adultes (65 ans et plus)	49
E133 – Total Adultes	137

## Femmes

E109 – Enfants (de 0 à 14 ans)	126
E118 – Adultes (de 15 à 64 ans)	227
E127 – Adultes (65 ans et plus)	154
E136 – Total Adultes	381

## Total

E112 – Enfants (de 0 à 14 ans)	214
E121 – Adultes (de 15 à 64 ans)	315
E130 – Adultes (65 ans et plus)	203
E139 – Total Adultes	518
E103 – Total Enfants et Adultes	732
E142 – Dont résidents dans la commune ou les communes adhérentes au réseau	637

### ➔ *Ouverture et fréquentation du dimanche*

Il a été décidé que, lorsque le Pavillon des Créateurs propose une animation le dimanche, l'ouverture dominicale mensuelle de la médiathèque se ferait à cette même date et ce dans le

but de favoriser la fréquentation du lieu en multipliant les raisons d'y venir et permettant ainsi aux visiteurs de découvrir la médiathèque à l'occasion de ces manifestations. Il n'est plus question d'ouvrir un dimanche par mois comme c'était le cas les années précédentes.



En 2021, à l'exception de la Fête du Livre, il n'y a eu aucune manifestation dans la Pavillon donc pas d'ouverture sur la journée du dimanche.

## 2/ Réorganisation des services pendant la crise sanitaire

Rappelons le contexte difficile en lien avec le Covid. Depuis le premier déconfinement de 2020, les informations de réouverture à partir du 28/11/2020 sont encore valables, avec une

ouverture au public réaménagée. La médiathèque s'est organisée de la façon suivante, avec un **côté prêt** et un **côté retour** : les documents rapportés par nos abonnés sont récupérés par un agent placé dans la salle d'animation. Jusqu'alors, les documents ont été intégralement désinfectés. Les prêts de documents se font à l'accueil de la médiathèque. Alors que le nombre de personnes dans la structure était au départ limité, ce dernier a rapidement été abrogé à la fin du mois de juin. Toute personne est autorisée à rentrer dans nos locaux, à condition d'être masqué et de respecter une distance de 1 mètre entre chacun. Concernant l'accès à nos ordinateurs publics, pendant la première moitié de l'année, il fallait obligatoirement réserver son créneau par téléphone pour y avoir accès en dehors des horaires d'ouverture.

Malgré le confinement national d'avril 2021 et le maintien du couvre-feu de 19 h à 6 h, la médiathèque continue d'ouvrir (pour rappel, si la bibliothèque est dans un département aux mesures renforcées, les usagers doivent utiliser un justificatif de domicile ou une attestation de déplacement avec la case spécifique "bibliothèques" cochée, selon leur provenance).

À partir du 7 août, le **pass sanitaire** fait son entrée, au départ à partir de 18 ans puis dès 12 ans quelques semaines plus tard. Voici le mail qui avait été envoyé à nos abonnés :

Nous vous informons que suite à la parution du **décret n° 2021-1059 du 7 août 2021**, le **pass sanitaire** devient à partir du mercredi 11 août obligatoire pour rentrer dans nos locaux. Il devra nous être présenté à l'accueil, soit sous **format papier** ou **numérique** à partir de l'application AntiCovid.

Pour rappel, le pass sanitaire consiste en la présentation d'une des trois preuves suivantes :

1. La **vaccination**, à la condition que la personne dispose d'un schéma vaccinal complet.
2. La preuve d'un **test négatif RT-PCR ou antigénique** de moins de 48 h.
3. Le résultat d'un **test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19**, datant d'au moins 15 jours et de moins de 6 mois.

Nous vous invitons à consulter le site de la préfecture du Haut-Rhin pour plus de précisions à ce sujet ([haut-rhin.gouv.fr](http://haut-rhin.gouv.fr)), ainsi que le site du gouvernement :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/pass-sanitaire>

Le **port du masque reste obligatoire**, tout comme la **désinfection des mains**.

En cas de pass sanitaire non valide, vous ne pourrez pas rentrer à l'intérieur de la Médiathèque, mais vous pourrez en revanche déposer vos retours. De plus, il est tout à fait possible d'utiliser notre système de « **click and collect** » pour continuer à emprunter des documents, comme le montre l'explicatif ci-dessous !

À emporter !

EN L'ABSENCE  
DE PASS SANITAIRE !



# CLICK AND COLLECT

Valleée de  
Saint-Amarin  
Médiathèque  
— L'étoffe des mots —

## 1/ CHOISISSEZ VOS DOCUMENTS

Sur le catalogue en ligne de la Médiathèque, dans l'onglet "Chercher"



Voir le mode d'emploi

[HTTP://STAMARIN.OPAC3D.FR/](http://STAMARIN.OPAC3D.FR/)

## 2/ J'INFORME LA MÉDIATHÈQUE DE MON CHOIX

- PAR MAIL : [contact@mediatheque-valamarin.fr](mailto:contact@mediatheque-valamarin.fr)
  - PAR TÉLÉPHONE : 03 89 39 64 00
- (du mardi 9 h 30 au samedi 17 h 30)

Pensez à nous indiquer :  
Nom, Prénom et n° de la carte d'abonné !

## 4/ JE PASSES À LA MÉDIATHÈQUE RÉCUPÉRER MA COMMANDE AUX HORAIRES SUIVANTS :

Mardi : 15 h - 18 h  
Mercredi : 15 h - 18 h  
Vendredi : 15 h - 18 h  
Samedi : 10 h - 13 h / 15 h - 18 h



...Et j'en profite pour rapporter les documents qui sont restés chez moi !

## 3/ J'ATTENDS QUE LA MÉDIATHÈQUE ME RECONTACTE UNE FOIS QUE MA COMMANDE EST PRÊTE



## MODE D'EMPLOI

### ...ET AUTRES QUESTIONS

#### COMBIEN DE DOCUMENTS PUIS-JE EMPRUNTER ET POUR COMBIEN DE TEMPS ?

12 LIVRES  
5 REVUES

+

8 CD  
4 LIVRES AUDIO

+

6 DVD

**POUR 6 SEMAINES !**

#### JE NE SAIS PAS QUOI CHOISIR...

Je fais confiance à l'équipe de la Médiathèque et je précise quels sont mes goûts... Je me laisse surprendre !



Pensez à apporter un sac avec vous et à venir masqué !

Si au bout de 48 h, vous n'avez pas encore reçu de réponse à votre mail, n'hésitez pas à nous téléphoner...

Enfin, même s'il n'est plus indispensable de mettre les documents en quarantaine depuis le 19 mai, date à laquelle le pays est déconfiné, **la médiathèque continue de garder son circuit prêt et retour des documents, et à désinfecter les documents.** Cette situation prend fin définitivement en octobre : les abonnés peuvent désormais emprunter et rendre des documents au même endroit, comme avant le début de la crise sanitaire.

Voici un petit rappel des précautions sanitaires en vigueur au 01/12/21 :



Il est important de faire un aparté sur l'aspect éthiquement douteux du pass sanitaire demandé dans les bibliothèques... Au-delà d'une certaine forme de discrimination que ce dernier engendre (accentué par la suite avec la mise à jour d'un pass « vaccinal » en 2022), **la conséquence sur la baisse de la fréquentation y est importante, et peut-être encore plus au sein de la Vallée, où beaucoup de gens y sont opposés.** De nombreux abonnés ne sont pas revenus depuis l'instauration du pass... Reste à voir comment la situation évoluera au cours des mois et années à venir.

### 3/ Des animations et activités variées et pour tous

**Diverses animations pour tous les âges** sont proposées durant l'année en temps normal, certaines en partenariat avec des organismes locaux ou régionaux, d'autres s'inscrivant dans un mouvement national (Nuit de la Lecture, Partir en livre). Pour prendre l'exemple de l'année 2019, plus de 85 actions (dont 55 plutôt destinées aux enfants) ont été programmées sur une cinquantaine de dates et ont touché environ 1 150 personnes sur l'année (en dehors des animations hors les murs et de la Fête du Livre).

**En 2020, les animations ont dû se stopper suite à la crise du Covid-19. Elles ont néanmoins pu reprendre en septembre... avant le 2<sup>ème</sup> confinement ! En conséquence, les animations n'ont pu vraiment que lors de l'été 2021.**

Lors de l'été 2021, un cycle d'animations autour de l'Égypte a été proposé, avec succès, en lien avec le Festival des Jardins Métissés du Parc de Wesserling et son thème, les Jardins d'une reine d'Égypte. Notons que la communication avec le Parc est très difficile, on ressent très largement de la difficulté de leur côté à relayer nos animations... ce qui a tendance à épuiser nos équipes. Il n'est pas garanti que ce manque de volonté de la part de l'équipe communication des Jardins de travailler avec nous ne pèse pas sur les prochaines années, ce qui est bien dommage quand nous sommes situés sur le même site !



**Au total, sur l'année 2021, 22 actions ont été programmées et ont permis de toucher 394 personnes dont 183 enfants.** Beaucoup d'animations sont proposées bénévolement par des membres de l'équipe ! La rétribution des intervenants pour l'année – animations de la Fête du Livre comprises - s'élève pour l'année à **5 604 €**.

Il est à noter que depuis plusieurs années, certaines animations que nous effectuons, notamment les actions et activités manuelles et lectures à haute voix sont accessibles à des groupes de petits nombres. En dehors des concerts, nous remarquons que les animations adultes ont plus de mal à trouver leur public.

### **Un mot d'ordre : la diversité !**



*Atelier d'initiation aux hiéroglyphes – 31 juillet*



*Atelier percussions arabes – 17 juillet*



*Conférence autour des Fleurs de Bach par Alain Taubert – 23 octobre*



*Concert du groupe Ladislava – 5 novembre*



*Spectacle autour des émotions par Roberdam – 10 novembre*



*Atelier bricolage de Noël – 4 décembre*



*Exposition Bonaparte et l'Égypte, en partenariat avec la Médiathèque de Montbéliard – été 2022*



*Après-midi jeux égyptiens – 4 août*

*4/ Actions et animations en partenariat avec les organismes institutionnels de l'intercommunalité*

## a/ Avec les écoles

### ➔ Les accueils scolaires

#### AVANT LA CRISE SANITAIRE :



De janvier à décembre 2019, **26 classes, soit 542 élèves, ont été accueillies à la médiathèque** pour découvrir et s'approprier le lieu. Les accueils ont lieu le jeudi matin entre novembre et juin : 2 classes viennent passer 2 heures à la médiathèque et chacune d'elle bénéficie d'une heure d'animation « livre » et d'une heure animation « image et son ». Elles ne comportent pas de temps de prêt de livres pour les enfants/la classe. Ces accueils débouchent sur de nouvelles inscriptions, en

particulier pour les élèves de plus de 6 ans

#### **Un service exigeant en moyens humains !**

Depuis leur création, ces accueils scolaires sont construits sur des activités ludo-pédagogiques en lien avec un thème que nous choisissons pour le côté « livre » (en 2018-2019, les 5 sens) : lecture d'une histoire, jeux créés par l'équipe en lien avec le thème pour enrichir le vocabulaire, l'imagination, la connaissance de l'espace et du classement des collections de la médiathèque, ou simplement... s'amuser !). Le thème est décliné en activités différenciées en fonction du niveau des classes accueillies.

Pour être effectuées dans des conditions satisfaisantes en matière d'accompagnement des enfants, les accueils de classes nécessitent un dédoublement de la classe sur les activités « livres » et parfois pour les activités « musique et son », ce qui a été le cas cette année.



Depuis le début de ce type d'action, la présence d'un bénévole pour permettre le dédoublement des classes est recherchée. Cela nécessite de trouver un bénévole qui accepte de s'engager avec des contraintes de calendrier régulières... et qui est intéressé par ce type d'action ; ils sont plutôt rares. Par conséquent, suite au départ de Clarisse Doppler, Denise Pante s'investit en collaboration avec Barbara Alexandre pour le volet « livre », tandis que Matthieu Marchand s'occupe seul de la partie « musique ».

**En 2020, en raison de la crise sanitaire, seules 5 classes (soit 127 élèves) ont été accueillies au lieu des 26 classes, soit 542 élèves de l'année 2019.**

**Fin 2021, les accueils ont repris pour l'année 2021/2022 : à ce sujet pour l'année 2021, les classes de Moosch et de Mitzach ont été accueillies, soit 53 élèves.**

En outre, il est désormais possible pour chaque classe se rendant à la médiathèque de repartir à la fin de l'accueil avec un document imprimé (BD, roman, album...) qu'il ramène en classe pour une durée de 6 semaines. Le responsable de la classe se charge ensuite de rapporter l'ensemble des documents.

### ANIMATIONS MISES EN SUSPENS PENDANT L'ANNÉE 2021

➔ L'accueil spécifique de la classe ULIS de Saint-Amarin

La médiathèque accompagne depuis quelques années la classe ULIS de madame Bonnet dans un projet pédagogique spécifique et pluri-annuel : accompagner les enfants de la classe dans la construction de leur identité de lecteur.

Pour l'enseignante, les objectifs principaux pour les enfants sont :

- S'approprier progressivement un autre lieu et des règles de vie qui y sont liées
- Se repérer globalement sur la position géographique des différents types de documents ; savoir formuler une demande claire au bibliothécaire pour rechercher un document précis
- Choisir chacun 2 ou 3 livres qui seront empruntés sur la carte spéciale de l'enseignante. Les enfants les liront lors de temps aménagés en classe
- Gagner en confiance dans son rapport au livre ; développer sa curiosité et le plaisir de lire, chacun à son rythme.



Pour ce projet, il s'agit pour la médiathèque d'avoir un agent présent et disponible afin d'enregistrer les prêts et retours ainsi qu'orienter les enfants, leur expliquer le classement, conseiller l'enseignante si besoin. Cet accueil spécifique se fait sur une heure de fermeture au public, le vendredi matin.

La visite de la classe ULIS dure entre 45 min et 1 heure. Lors de la première année, la classe ULIS venait 1 fois entre chaque petite vacance. Pour cette deuxième année, le rythme était d'une fois par mois.

Il est envisagé la reprise de cette activité en 2022. De plus, à la fin de l'année 2021, Barbara Alexandre a montré sa volonté de construire un projet plus concret encore avec les ULIS, par la conception puis la réalisation d'un livre commun.

➔ Rencontre avec un auteur pour la jeunesse en partenariat avec le Réseau des Ecoles de la Thur

Comme les années précédentes, **la médiathèque a financé la rencontre d'une dizaine de classes de la vallée avec un auteur jeunesse, Eugène Santangelo**. Elles se sont conclues par une séance de dédicace ouverte à tous à la médiathèque.

Ce genre de rencontre, très apprécié par les écoles et les élèves, devrait reprendre en 2023.



### *b/ Avec le Relais Petite Enfance*

Comme chaque année, le projet de rencontre bimestriel « le RAM/Relais Petite Enfance à la médiathèque » est reconduit, en gardant l'objectif de **séances co-construites et co-animées par les personnels des deux structures**.

Le projet est d'assurer 5 séances de 30 à 45 minutes par année civile. 4 séances ont effectivement été assurées le mercredi matin à 10h pendant les heures d'ouverture de la médiathèque.

Trois salariées de la médiathèque sont impliquées à tour de rôle dans l'animation avec la responsable du RAM et une ou deux assistantes maternelles.

**Malgré un arrêt en 2020, un accueil a pu se tenir le 20 octobre (14 enfants touchés), avec pour thématique : les saisons.**

### *c/ Les animations hors les murs menées en temps avec les organismes institutionnels locaux*

➔ Avec le collège Robert Schumann

Depuis septembre 2018, la médiathèque développe un partenariat avec le CDI du collège Robert Schuman (Saint-Amarin) dans le cadre d'un club « BD » qui se réunit régulièrement durant la pause de midi au collège. Matthieu Marchand et la documentaliste Angélique Lamotte ont saisi l'opportunité du **prix Mangawa** pour proposer ce club aux collégiens. Il s'agit d'un **prix littéraire organisé à l'échelle nationale** visant à



**orienter les jeunes lecteurs vers la découverte de mangas de qualité.** Un vote est d'ailleurs organisé à la fin de l'année scolaire. Bien que non encadrée par une convention "officielle", cette collaboration a pour objectif,

entre autres, d'enrichir la culture littéraire et artistique de l'élève, et de compléter un fonds spécialisé autour du manga. Des animations ponctuelles ont également été organisées sur l'année avec notamment la tenue d'un atelier dessin et la projection à la médiathèque d'un dessin animé japonais. **Pour l'année 2021-2022, la médiathèque décide de reconduire le prix Mangawa.**

➔ Partenariat avec la Bibliothèque d'Alsace (Médiathèque Départementale du Haut-Rhin)

Pour rappel, la Médiathèque Départementale est un service du Département du Haut-Rhin chargé de la **politique de Lecture Publique, le développement et l'accompagnement de bibliothèques ou de réseaux intercommunaux dans le Haut-Rhin**. De l'aide à la création de la bibliothèque à la mise à disposition de documents en passant par l'action culturelle ou la formation, la médiathèque départementale apporte son ingénierie pour favoriser l'accès de tous à la culture. Environ 80 établissements sont ainsi mis en réseau.

La Médiathèque Départementale coordonne et déploie dans le réseau deux temps forts d'action culturelle afin de fédérer le réseau autour de projets communs, de valoriser l'action des bibliothèques comme créateurs de lien social tout en proposant une nouvelle offre culturelle sur le territoire. Depuis sa création, l'Etoffe des Mots participe à ces actions de réseau :

- au printemps « **Bibliothèques à la Une** » met à l'honneur les questions de société avec un sujet d'actualité. ➔ Un temps d'animation était prévu autour des Fake-news mais annulé à cause du Covid.
- à l'automne, en collaboration avec la Bibliothèque départementale du Bas-Rhin, le Festival de contes « **Vos Oreilles Ont La Parole** ».

**En 2021, rien n'a été programmé avec la médiathèque départementale en raison de sa restructuration récente en Bibliothèque d'Alsace et de la fusion des deux collectivités haut-rhinoises et bas-rhinoises.**

➔ Partenariat avec l'association Lire et Faire Lire

Un partenariat s'est conclu en 2017 avec l'association **Lire et Faire Lire**, engagée dans la promotion de la lecture auprès du jeune public. Le partenariat a été reconduit en 2018 et 2019. Les bénévoles de Lire et Faire Lire ont proposés dans le cadre de ce partenariat 38 rendez-vous de lecture destinés aux 3-10 ans puis aux 3-6 ans à partir de septembre, n'ayant pas de public plus âgé.

**Nous observons au fil du temps que la fréquentation de ces rendez-vous s'essouffle malgré la qualité des intervenantes. Il a été décidé de proposer un peu moins de rendez-vous à partir de 2021.**

#### *d/ La Fête du Livre*

La médiathèque a repris depuis quelques années l'organisation de la Fête du Livre qui se tient le dernier dimanche du mois de septembre.

Malgré les incertitudes dues à l'épidémie, la Fête a néanmoins pu se tenir avec beaucoup de succès, en réduisant ces capacités d'accueil, mais en invitant beaucoup plus d'auteurs qu'en 2020. Des animations ont aussi de nouveau pu avoir lieu, tout comme le marché aux puces. Le pass sanitaire a dû être demandé à l'accueil de la manifestation.





## IV/ QUELS PROJETS ?

- **Première approche d'un public en situation de handicap avec la Maison Émilie (Malmerspach)**

**L'équipe de la médiathèque est sensible à la question des publics éloignés de la lecture et souhaite renforcer l'inclusion sociale qu'elle peut apporter au territoire.**

Ayant pour l'instant du mal à établir un contact avec les personnes en charge de l'animation dans les EHPAD voisins, nous avons profité qu'une éducatrice de la maison Émilie fréquente la médiathèque pour évoquer notre intérêt pour les publics particuliers.



**Plusieurs membres de l'équipe ont été à la maison Émilie rencontrer la responsable des éducateurs afin de voir s'il serait possible de construire un projet en destination de ce public spécifique.** Nous avons bien stipulé que nous avons très peu de connaissances professionnelles et aucune formation dans le domaine.

Le public de la maison Émilie ne fréquente pas la médiathèque et les animateurs ne savent pas comment les résidents pourraient se comporter dans notre lieu, et face à la diversité des documents et supports disponibles à la médiathèque. Apparemment, le public concerné est extrêmement hétérogène du point de vue du niveau intellectuel.

Avant de construire un réel projet, la médiathèque s'est accordée dans un premier temps sur un ensemble de 6 visites de 45 minutes à la médiathèque, avec à chaque fois 5 résidents maximum et un animateur qui servira surtout d'interprète/intermédiaire en cas de nécessité. L'idée est que le maximum d'agents de la médiathèque soient présents et disponibles afin de nous présenter aux résidents et observer comment ils se comportent dans le lieu, quels supports les attirent, s'ils expriment des centres d'intérêts, comment ils rentrent en relation

avec nous... Il s'agit d'établir un premier contact, qui nous permettra d'avoir une meilleure conscience du public concerné, et d'établir un premier diagnostic (avec quel profil intellectuel nous nous sentons le plus à l'aise et si nous nous sentons en capacité de proposer des accueils pour ce type de public) avant d'aller plus loin dans le projet. Malheureusement, en dépit s'une séance réussie proposée en 2019, le projet a été suspendu suite à la crise sanitaire et aux confinements. **Il est question d'une relance courant 2023.**

**La médiathèque a aussi été sollicitée de son côté par l'IME Jacques Hoffner de Thann pour travailler en partenariat. Reste à savoir comment construire un projet efficace en lien avec les deux instituts.**

➤ **Mise en place d'un service de portage à domicile (début 2022)**

Les objectifs sont multiples :

- Permettre aux habitants de la Vallée n'ayant pas de véhicule personnel, ou se trouvant dans l'incapacité, même temporaire, de se déplacer, d'avoir accès aux services de la Médiathèque.
- Donner une nouvelle visibilité à la Médiathèque sur l'ensemble du territoire en décloisonnant son offre documentaire.
- Pallier à la suppression des bibliobus de la Médiathèque Départementale qui jusqu'ici desservaient certaines communes de la Vallée → Felling, Mitzach, Saint-Amarin, Ranspach, Oderen et Mollau
- Service public, tout simplement !
- Lutter contre la solitude des personnes âgées.

Sous quelle forme ? Avec quels moyens ?

- Prévoir un créneau dans la semaine (par ex. un après-midi, le jeudi) pour livrer les documents chez la personne, qui auparavant prend RDV
- Pourquoi ne pas se déplacer dans les EHPAD à Moosch et à Oderen, pour des dépôts de livres ?
- Autre possibilité : faire venir des groupes de personnes âgées en minibus à la Médiathèque
- Nécessité d'un véhicule dédié pour la Médiathèque
- Former un agent de la Médiathèque qui s'occuperait du portage (idée → « fidéliser » le lecteur en créant du lien social)
- Importance de la communication auprès des différentes mairies.

➤ **Installation d'une Micro-Folie, musée d'art numérique**

Projet à l'initiative de la Villette → installation d'un Musée numérique.

Permet l'accès à des collections numérisées en collaboration avec 12 établissements culturels nationaux (Centre Pompidou, musée d'Orsay, Louvre, etc.).

Objectif :

- Animer le territoire en créant un nouveau lieu de vie convivial et accessible à tous.
- Réduire les inégalités géographiques en offrant aux habitants un accès à de nombreux trésors culturels.

- Prendre part à un réseau permettant de mutualiser des moyens et de soutenir les artistes et les associations locales à travers une coopération artistique.

Nécessite une candidature + achat de matériel :

- Tablettes, écran, mobilier, casque de réalité virtuelle, etc.

Après réflexion, il est convenu que la Micro-Folie s'installera au sein du musée Serret, à Saint-Amarin.

## LES PAYSAGES, URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

À la suite des élections communautaires, deux comités consultatifs ont remplacé la commission Paysages Aménagement du Territoire et Forêt et la commission Écocitoyenneté avec une nouvelle répartition des compétences de chacun. Le Comité consultatif Environnement et Développement durable, animé par Mme PETER 5<sup>ème</sup> Vice-présidente a en charge les questions d'Écocitoyenneté, de patrimoine et de rénovation énergétique.

Le comité consultatif Urbanisme et Aménagement du Territoire, animé par M. KARCHER, 6<sup>ème</sup> vice-président est en charge du document d'urbanisme, de l'animation du service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme (ADS), de la mobilité et du Gerplan

### Paysages et agriculture

*Mise en œuvre du Plan de Gestion de l'Espace Rural et Périurbain (GERPLAN)*

Le programme d'action élaboré et validé en Conseil Communautaire le 26 novembre 2020 a permis de recueillir les actions à réaliser sous maîtrise d'ouvrage communale, privée, associative ou intercommunale.

Le montant prévisionnel des dépenses pour l'année 2021 s'élève à 77 060 € dont 21 250 € d'actions portées par la Communauté de communes (hors travaux hydrauliques et poste animation).

### Mise en œuvre du programme d'action 2021

#### Actions réalisées sous maîtrise d'ouvrage intercommunale

Elaboration d'un schéma de gestion différenciée des espaces verts intercommunautaires.

Le service a accueilli durant 4 mois Pauline BOUGENIERE stagiaire en licence pro « Gestion différenciée » qui a fait des propositions de gestion plus durable pour les espaces verts de la Communauté de communes (Parc de Wesserling, de Malmerspach, espaces annexes des salles de sport, ...) Remise à jour des conventions de gestion signées au fur et à mesure avec des éleveurs locaux. Ce travail a été présenté aux agents de communes lors d'une présentation le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

*Journée des paysages et de la biodiversité.*

Action 2020 reportée. Annulée en raison du contexte sanitaire.

*Cultivons la Nature au jardin*

Rendez-vous annuel des amis du jardin au naturel. Annulé en raison du contexte sanitaire.

## Commande groupée d'arbustes « Plantez le décor »



En 2021 l'opération de commande groupée d'arbuste a permis la commande et la plantation de 677 arbustes locaux champêtres.

Depuis 2010 ce sont presque 6 000 arbustes qui ont été distribués à 450 participants sur le territoire de la CCVSA représentant une haie continue de 6 km de long.

Budget : 1 903 € TTC, dont 50% subventionnés par le CD68.

## Commande groupée d'arbres fruitiers

Cette action n'a pu être mise en œuvre en raison des ruptures d'approvisionnement sur de nombreuses variétés de fruitiers.

Elaboration d'une plaquette des producteurs locaux

Demande déposée par l'Office de tourisme qu'il n'a finalement plus jugée pertinente.

## Soutien aux actions réalisées sous maîtrise d'ouvrage communale ou associative

Wildenstein restauration d'un fond de vallon humide.

Opération de défrichage, nettoyage et plantation d'arbres fruitiers dans le fond de vallon derrière l'ancienne usine.

Montant prévisionnel du projet : 8 388 €

Financement Gerplan : 3355 €

Fonds de concours CCVSA (5%) : 419 €

Restauration d'un muret en pierre sèche par la commune d'Urbès.

Non réalisé.

## Développement agricole, gestion du territoire

Programmation et suivi d'améliorations pastorales

La Communauté de communes accompagne le montage et suit les améliorations pastorales. Cet outil d'aménagement paysager permet à la fois de recréer des espaces agricoles et d'améliorer le cadre de vie de la commune.

Dossier déposé : Schoeffel / commune de Fellingring

Chantiers démarrés en 2020 suivi en 2021 : Amélioration pastorale Cattenoz-Kornacker/commune de Geishouse

Dossier en souffrance : Sour /commune d'Oderen : ce dossier a fait l'objet d'une demande d'évaluation environnementale par la DREAL. L'étude a été chiffrée à 10 000 € par un BE local. Le dossier est suspendu en attendant de trouver une solution.

## Reprise des baux et conventions d'occupation agricoles

Travail de terrain et de cartographie des espaces communaux mis en location, rédaction des conventions et restitution.

Cette mise à jour a été réalisée sur les communes de Malmerspach Mitzach et Moosch.

### Suivi dégâts grands ongulés

Le suivi des dégâts des grands ongulés sur les prairies agricoles est porté par le PNRBV à l'échelle de son aire d'influence. Plusieurs sites et éleveurs sont concernés dans la vallée. L'opération consiste en la comparaison par pesée des prélèvements d'herbe réalisés à l'extérieur et à l'intérieur d'un enclos installé en début de saison par les éleveurs volontaires. Ce suivi est réitéré tous les ans. Il permet de sensibiliser sur le niveau de perte fourragère liée à la pression des ongulés (cerf, biche, chevreuil,) qui atteint en moyenne 30 % sur le territoire.

### Mobilisation en faveur de la poursuite des opérations de reconquête agro paysagères dans le massif vosgien.

Depuis 2015 les freins administratifs, règlementaires et financiers se sont accumulés et mettent en péril la poursuite des réouvertures paysagères et agricoles à l'échelle nationale. La Communauté de communes très impliquée sur ces sujets a coorganisé avec l'Association du Massif Vosgien(AMV) et le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV) une journée de rencontre des élus et techniciens du massif vosgien sur la poursuite de la reconquête pastorale du massif. Cette journée a été l'occasion de faire le point sur les contributions de l'élevage de montagne à la vivacité et à la qualité de nos territoires et sur les difficultés imposées par les récentes évolutions législatives.

La Communauté de communes contribue par ailleurs à la réflexion pour faire évoluer la réglementation au sein du groupe de travail thématique du Conseil National de la Montagne au sein du Commissariat Général à l'Égalité de Territoires.

### Groupe Loup

Les premières attaques du loup sur le territoire de la CCVSA datent de 2017. Dès lors, un groupe d'éleveur s'est constitué pour mener une démarche constructive d'adaptation de leurs pratiques aux risques de prédation et sensibiliser le grand public aux conséquences du retour du prédateur pour l'élevage et la société civile dans un climat apaisé.

La CCVSA a apporté son soutien technique et logistique à ce groupe d'éleveur pour l'élaboration des dossiers de subvention, la mise en place d'un réseau d'alerte et l'organisation de la médiation grand public en partenariat avec la commune d'Husseren-Wesserling.

En 2021, en raison de l'absence d'attaque, les 15 communes ont été placées en cercle 2 par arrêté préfectoral.

### Promotion du territoire / formation

Accueil des classes de BTS ACSE, et lycée agricole de Nancy

## URBANISME

### *Évolution du PLU intercommunal*

La procédure de modification du PLUi a été réalisée en concertation avec les services de l'État dans le but de suspendre le recours contentieux que les services ont rendu suite à l'approbation du PLUi en 2019. L'arrêt de la modification du PLUi a été prononcé en Conseil Communautaire le 26 novembre 2020. S'ensuivent une consultation des Personnes Publiques Associées puis une enquête publique en septembre 2021, pour une approbation de la modification de droit commun en mars 2022.

### *Aménagement d'un nouveau quartier – Sauwas, KRUTH*

Le secteur du Sauwas à KRUTH, situé en zone « UD » du PLUi fait l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP). La Commune souhaite règlementer davantage cette zone afin de permettre un aménagement à court terme qui soit qualitatif. Un cahier des charges et une division parcellaire ont été réalisés en interne à la Communauté de Communes avec l'appui de la commune. En 2021, les travaux de viabilisation ont été réalisés, pour une commercialisation des lots en 2022.

### *Aménagement de la friche industrielle de Wildenstein*

En 2020, la Communauté de Communes acquiert l'ancien parc industriel textile de Wildenstein dans le but de le sauvegarder et d'en faire un nouvel usage. En 2021, le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges lance une résidence d'architecture sur la thématique « Pour de nouvelles ruralités ». Le groupement composé des ateliers NA, Mayker Architectes et les BONnes MATières, sélectionné pour la résidence, s'installe sur le site et y travaille durant l'automne afin de trouver des premières pistes pour de nouvelles fonctionnalités du site. A l'issue de cette résidence, la CCVSA définit un plan d'action pour la sauvegarde et la sécurisation du site dans un premier temps, avec un début de mise en œuvre courant 2022.

### *Application du droit de sols*

La Communauté de communes assure pour le compte des communes l'instruction des demandes d'occupation et d'utilisation du sol depuis que l'État s'est désengagé de cette mission.

En 2021 le Service a instruit 737 actes, soit 306 certificats d'urbanisme d'information (CUA), 8 certificats d'urbanisme opérationnel (CUB), 340 déclarations préalables (DP), 75 permis de construire (PC) dont 33 pour des maisons individuelles ou annexes (PCMI) avec 7 modificatifs (PC/M), 10 transferts (PC/T), 5 permis de démolir (PD) et 3 permis d'aménager (AP).

Des évolutions au logiciel d'instruction NetADS ont été apportées. Le module de gestion des déclarations d'intention d'aliéner a été mis en place pour le compte des communes membres. Un portail de saisie des dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme, de demande de certificat d'urbanisme et des déclarations d'intention d'aliéner a été mis en place pour une mise en service au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

## **Infrastructures et télécommunications**

### *Déploiement de la fibre optique*

La Région Grand-Est met en œuvre un réseau d'initiative publique et est, à ce titre, l'autorité déléguée du contrat de délégation de service public pour la conception, l'établissement, l'exploitation, la commercialisation du réseau Très Haut Débit sur le territoire de l'Alsace (à l'exception des communes situées en zones d'investissement sur fonds propres des opérateurs).

La Région Grand-Est assure le préfinancement de la subvention publique attendue par le concessionnaire (164 M€) et met en œuvre le recouvrement auprès des différents partenaires publics du projet [Union Européenne (FEDER), Etat (FSN), Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin,

établissements publics de coopération intercommunale et/ou communes sur le périmètre du projet (selon compétence)] de leur contribution respective au projet.

La Communauté de communes est appelée à participer à hauteur de 175 € par prise recensée en 2013 et a signé le 15/09/2017 une convention financière avec la Région pour ce financement. Le budget total pour la Communauté de communes s'élève à **1 177 925 €** (6 731 prises) et fait l'objet d'un appel de fonds annuel par la Région.

En 2021 les communes de Mitzach, Malerspach, Wildenstein et Kruth ont vu le déploiement de la fibre optique. La participation de la Communauté de communes s'élève à 193 725 €.

## L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

L'année 2021 a été marquée par le renouvellement de la délégation de service public des services Eau et Assainissement et la reprise du contrat par SAUR en lieu et place de SUEZ EAU France.

Le contrat avec SUEZ s'est terminé le 31 août 2021 et le nouveau contrat avec SAUR a démarré le 1<sup>er</sup> septembre 2021.

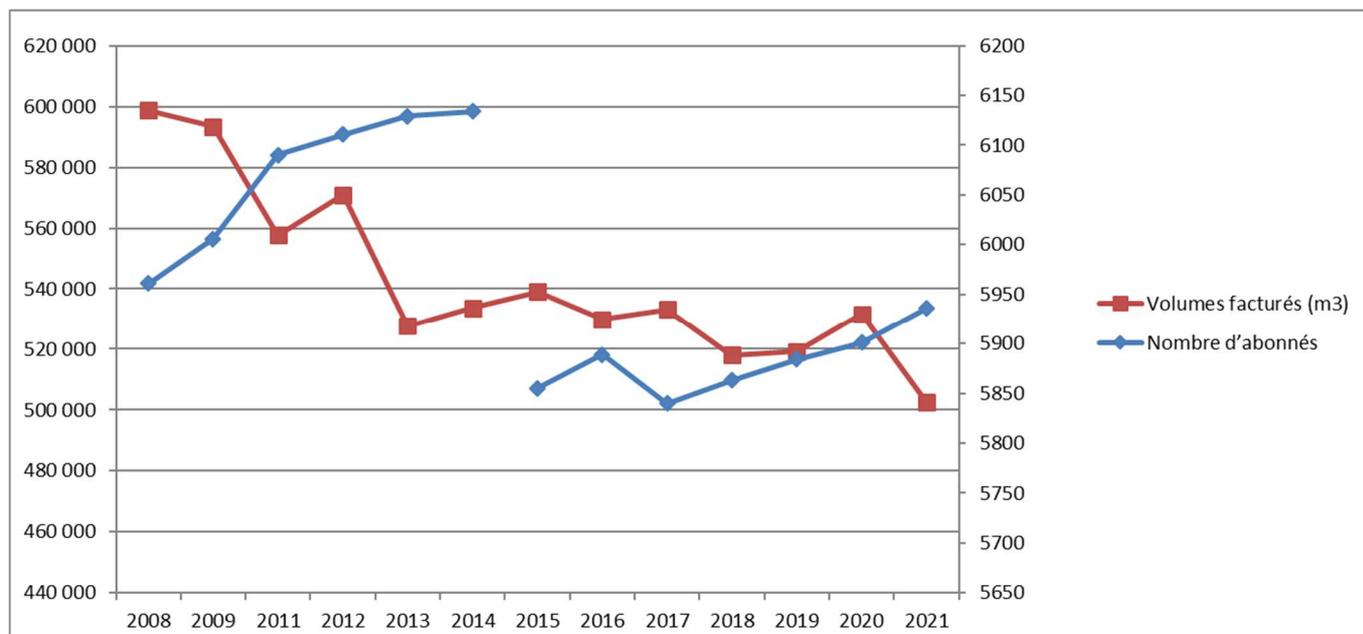
### L'eau potable

#### *Abonnés et volumes facturés*

Le nombre d'abonnés est assez stable depuis plusieurs années.

Les volumes d'eau facturés quant à eux, sont en baisses en 2021 avec 502 624 m<sup>3</sup>, en lien avec la consommation moyenne par abonné en baisse également avec une moyenne de 84.67 m<sup>3</sup>.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	
Nombre de « clients actifs »	5855*	5889*	5840	5863	5884	5901	5936 SUEZ au 31/08	5897 SAUR au 31/12
Volumes facturés (m <sup>3</sup> )	539095	529915	533097	517919	519228	529378	502624	
Consommation moyenne par abonnement domestique (m <sup>3</sup> )	92*	90*		88.3	88.2	90.1	84.67	



SUEZ a changé son mode de calcul entre 2014 et 2015

Travaux réalisés dans le cadre du contrat d'affermage

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Réparations sur canalisations	16	11	18	12	21	10	16 SUEZ 5 SAUR
Réparations sur branchements	10	4	7	12	10	14	9 SUEZ 2 SAUR
Nouveaux branchements	8	16	13	22	16	11	33 SUEZ 3 SAUR
Branchements renouvelés	81	68	62	83	64	94	57 SUEZ 4 SAUR
Compteurs renouvelés	53	67	142	94	86	174	52 SUEZ 1 SAUR-

**278 568.07 €** de travaux sur fonds de renouvellement ont été réalisés par le Déléguataire SUEZ dans le cadre du fonds de renouvellement contractuel.

Aucun renouvellement de branchements sur fonds de travaux n'a été effectué par le nouveau déléguataire SAUR en 2021.

Commune	Adresse du chantier	Nature des travaux	MONTANT H.T. DES TRAVAUX
MOOSCH	Rue de la Mine d'Argent	Renouvellement des branchements d'eau potable et modification du réseau	44923,63 €
MALMERSPACH	Face 17 rue des Ecoles	Terrassement pour remplacement d'un poteau incendie	1756,31 €
KRUTH	Face 6 rue du Ventron	Terrassement pour remplacement d'un poteau d'incendie	1736,73 €

GOLDBACH	44-45 Holzschlag	Renforcement du réseau et renouvellement des branchements	10773,84 €
GOLDBACH	45 Holzschlag	Renouvellement d'un branchement	1312,81 €
FELLERING	2 Grand Rue	Renouvellement d'un poteau d'incendie	2624,70 €
KRUTH	51,53,55 Grand Rue	Renouvellement des branchements	31175,10 €
FELLERING	Face 48 chemin du Rammersbach	Renouvellement d'un poteau d'incendie suite fuite	1293,87 €
KRUTH	Rue Noire	Renouvellement d'un poteau d'incendie	2239,84 €
KRUTH	4 rue Basse	Renouvellement branchement + pose regard antigel et déplacement compteur	3025,45 €
SAINT-AMARIN	84 rue du Général de Gaulle	Renouvellement de branchement	4941,58 €
FELLERING	Grand Rue	Renouvellement du réseau	127576,16 €
FELLERING	34 rue de la Thur	Renouvellement d'une Poteau d'incendie	2924,49 €
STORCKENSOHN	Face 2 rue de la Mairie	Renouvellement d'un Poteau d'incendiel	1655,06 €
MOLLAU	rue de Storckensohn	Renouvellement des branchements Tranche 1	40608,50 €
		<b>TOTAL</b>	<b>278568,07 €</b>

11 branchements ont également été renouvelés suite à des fuites par **SUEZ**, pour un montant total à la charge de la Communauté de Communes de **11 515,04 € HT**, la participation de SUEZ pour ces renouvellements étant de 38 882,91 € HT.

A la prise d'effet du contrat par **SAUR**, 5 fuites sur canalisations ont été réalisées et 2 fuites sur branchements.

#### *Travaux d'investissement réalisés par la Communauté de Communes*

La Communauté de Communes a également réalisé des travaux d'investissements pour **894 825.17 €**.

Investissements réalisés en 2021	Montant total HT
Renouvellement de 11 branchements à Urbès rue de la Scierie	18098,52 €
Raccordement de conduites au réservoir de Wildenstein	5528,83 €
Pose d'une vanne motorisée au nouveau réservoir de Wildenstein	2600,00 €
Pose d'un coffret équipé pour Sofrel au nouveau réservoir de Wildenstein	27500,00 €
Dépose d'une conduite au forage du barrage	2361,52€
Pose d'une purge automatique à Geishouse rue de la Forêt	9395,51 €
Pose d'une purge automatique à Saint-Amarin 5 rue des Pommiers	5011,22 €
Pose d'une purge automatique à Oderen rue Durrenbach	4958,06 €
Rachat du parc compteurs à SUEZ en fin de contrat	53873,00 €
Marché pour la mise en place de 5 compteurs de sectorisation pour l'amélioration de la connaissance des rendements des réseaux AEP (solde du marché)	13145,00 €
Pose d'un débitmètre au réservoir principale de Husseren	21063,86 €
Pose d'un compteur en entrée de bache au réservoir Sauwas 1 de Kruth	2124,14 €
Pose d'un débitmètre au réservoir Rhin Danube de Wildenstein	4393,55 €

Pose d'un compteur en arrivée de pompage au réservoir ZH de Husseren	2666,50 €
Marché de Maitrise d'œuvre pour des travaux d'amélioration de l'alimentation en eau potable (démarré en 2018)	32899,40 €
Marché Travaux d'amélioration de la qualité de l'eau potable à Urbès et Wildenstein	276862,92 €
Marché pour des travaux de sécurisation en eau potable à Fellingring Zone des chalets (solde du marché)	20213,62 €
<b>ACCORD CADRE POUR DIVERS TRAVAUX DE REHABILITATION DES OUVRAGES EN EAU POTABLE</b>	
Marché de travaux de réhabilitation du réservoir Zone des chalets à Fellingring	5585,45 €
Marché de travaux de réhabilitation du réservoir Zone Haute d'Oderen	211317,61 €
Marché de travaux de réhabilitation du réservoir Zone Basse de Geishouse	107692,17 €
Marché de travaux de réhabilitation du réservoir Zone Haute de Geishouse	36078,50 €
Marché de travaux de réhabilitation du réservoir de Goldbach	31455,79 €
<b>TOTAL</b>	<b>894825,17 €</b>

### *Perspectives*

Les travaux programmés en 2022 sont les suivants :

- Fin des travaux de réhabilitation des réservoirs d'Oderen ZH et Geishouse ZB
- Travaux de réhabilitation des réservoirs de Kruth Frenz, Storckensohn et Mitzach,
- Etude de faisabilité relative au traitement de l'arsenic pour la ressource du Tunnel d'Urbès,

## L'assainissement collectif

### *Abonnés et volumes facturés*

**SUEZ** Le nombre d'abonnés actifs est globalement stable (5043 abonnés actifs fin 2020, contre 5071 abonnés actifs fin 2021).

Les volumes facturés poursuivent en 2021 leur tendance à la légère hausse constatée depuis 2018.

**SAUR** Le nombre d'abonnés a fortement diminué suite au nettoyage de la base clientèle.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	
<b>Nombre de « clients actifs »</b>	5001	5040	4990	5007	5028	5043	5071 SUEZ au 31/08	4815 SAUR au 31/12
<b>Volumes facturés (m<sup>3</sup>)</b>	462 770	460 872	461 465	448 386	455 337	461 703	466 836	-

Le volume d'eaux parasites arrivant à la station d'épuration est toujours élevé en 2021 avec un taux de 187 % en 2021, contre 249 % en 2020 et 275 % en 2019, en diminution par rapport à ces deux années.

Ces eaux sont non chargées en pollution et ne devraient pas se retrouver dans le réseau d'assainissement car elles diluent les eaux usées et réduisent la capacité de transport disponible.

Ces eaux claires sont issues :

- De réseaux unitaires
- De branchements incorrects : gouttières, drainage, fontaine etc
- Captages de sources, remontées de nappes.

En 2021, dans le cadre du contrat d'affermage, le délégataire **SUEZ** a réalisé 94 enquêtes de branchements dans le cadre d'une vente, 15 enquêtes de raccordement hors vente et 5 enquêtes de branchement.

La procédure de relance des installations à contrôler mise en place en 2019 s'est terminée en 2021, ce qui explique la baisse du nombre de contrôle hors vente (15 en 2021 contre 54 en 2020). Les ventes de maison en hausse en 2020, expliquent aussi la baisse en 2021 (145 en 2020 contre 94 en 2021).

**Aucunes Données pour SAUR** concernant les enquêtes de branchements.

### *Travaux d'investissement réalisés par la Communauté de Communes sur le système de collecte*

Différents travaux ont été réalisés par la Communauté de Communes sur les ouvrages d'assainissement pour **34 257,09 €** :

Investissements réalisés en 2021	Montant total HT 2021
Diagnosics, études sols, définition filière réhabilitation de 7 stations de traitement Geishouse	10 660,00 €
Publication marché de travaux de réduction des ECP au collecteur intercommunal secteurs 1 à 4	720,00 €
Mission MO pour des travaux de réhabilitation des réseaux assainissement et réduction des ECP	10 125,36 €
Mise en conformité du réseau Eaux Usées et Eaux Pluviales à Oderen Rue Maerel	10 372,61 €
Achat d'un terrain à Willer s/Thur près de la STEP de Moosch	2 379,12 €
<b>TOTAL</b>	<b>34 257,09 €</b>

SUEZ et SAUR n'ont pas réalisé d'investissement sur l'exercice.

### *Travaux de renouvellement*

**SUEZ** n'a pas réalisé de travaux de renouvellement ou de grosses réparations sur le réseau d'assainissement en 2021.

**SAUR** a prévu des opérations de renouvellement dans le cadre du fonds contractuel pour 2021 :

Epuration Moosch	Sonde niveau H2S poste relevage	Renouvellement complet du matériel	12/10/2021
------------------	---------------------------------	------------------------------------	------------

Renouvellement réalisé en 2021 :

Lieu	Matériel	Montant (€)	Date réalisation
DO Fellingring – Fabriques	Capteur de niveau	500 €	04/11/2021
	Télétransmission	1 375 €	27/08/2021
DO Moosch – Artisans	Capteur de niveau	500 €	04/11/2021
	Télétransmission	1 375 €	27/08/2021
DO Moosch – Briand	Capteur de niveau	500 €	04/11/2021
	Télétransmission	1 375 €	27/08/2021
DO Moosch – Malerspach	Capteur de niveau	500 €	04/11/2021
	Télétransmission	1 375 €	27/08/2021
	Capteur de niveau	500 €	04/11/2021

DO Moosch – Werschholtz	Télétransmission	1 375 €	27/08/2021
Epurateur Moosch	Transmetteur sonde us canal de sortie ET	884 €	12/10/2021
<b>TOTAL</b>		10 259 €	

### Perspectives

Des projets seront à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service aux usagers et les performances environnementales du service :

- **Réduction des eaux claires parasites**

Une mission de maîtrise d'œuvre a démarré en 2021 pour la réalisation de travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement et de réduction des Eaux Claires Parasites.

Un marché de travaux a été publié en 2021 pour des travaux de réduction des eaux claires parasites au niveau du collecteur intercommunal secteurs 1 à 4 longeant la Thur entre Saint-Amarin et Moosch. Les travaux vont démarrer à l'automne 2022.

- **Réhabilitation des tertres à Geishouse**

L'étude de diagnostic des 7 installations existantes a été réalisée en 2020. L'étude d'avant-projet a abouti en 2021. La recherche de subventions sera effectuée en 2022.

### Station d'épuration de Moosch

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Volumes facturés (m <sup>3</sup> )	462 770	460 872	461 465	448 386	455 337	461 703	466 836
Volumes entrant à la STEP de Moosch (m <sup>3</sup> )	1 512 021	1 618 959	1 436 562	1 409 526	1 715 511	1 602 224	SUEZ 1 305 888 SAUR 476 799

Le réseau est très productif en eaux claires parasites et a pour une conséquence une surcharge hydraulique de la STEP.

Cette dilution nuit au bon fonctionnement de la station d'épuration.

### L'assainissement non collectif

Pour les nouvelles installations et les réhabilitations, les contrôles réalisés par le délégataire se déroulent en deux temps :

- Un contrôle de conception : examen préalable du projet d'implantation sur la base de l'étude de sols, réalisé à partir du formulaire « fiche déclarative »
- Un contrôle de réalisation : sur site au moment des travaux avant remblaiement pour confirmer la bonne exécution

## SUEZ

125 contrôles ont été réalisés, contre 109 en 2020 et 147 en 2019.

Le nombre de contrôles périodiques réalisés tous les 8 ans, quant à eux sont plus importants pour 2021 avec 70 contrôles contre 32 contrôles en 2020 et 6 en 2019. Cette augmentation est dû aux relances réalisées auprès des propriétaires et à la fin du contrat avec SUEZ.

Communes	Contrôle de conception (dossiers ok)	Contrôle de réalisation	Notaire	Contrôle périodique	Nombre total d'enquêtes
Felling	1	1	2	14	18
Geishouse	4	6	7	9	26
Goldbach-Altenbach	4	1	0	20	25
Husseren-Wesserling	2	0	1	3	6
Kruth	0	3	2	9	14
Malmerspach	0	0	0	0	0
Mitzach	1	1	0	2	4
Mollau	1	1	0	3	5
Moosch	4	1	1	0	6
Oderen	1	0	0	1	2
Ranspach	0	1	2	3	6
Saint-Amarin	2	1	0	4	7
Storckensohn	0	0	0	1	1
Urbes	0	0	2	2	4
Wildenstein	0	0	1	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>16</b>	<b>18</b>	<b>70</b>	<b>125</b>

## SAUR

Communes	Contrôle de conception (dossiers ok)	Contrôle de réalisation
Felling	1	1
Geishouse	0	0
Goldbach-Altenbach	1	0
Husseren-Wesserling	1	0
Kruth	1	0
Malmerspach	0	0
Mitzach	0	0
Mollau	0	0
Moosch	0	0
Oderen	0	0
Ranspach	0	0
Saint-Amarin	0	0

<b>Storckensohn</b>	0	0
<b>Urbes</b>	0	0
<b>Wildenstein</b>	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>1</b>

### *Opération groupée de réhabilitation*

Cette opération arrivera à son terme fin 2022.

Les travaux de réhabilitation ont été réalisés pour 5 installations en 2021.

Le délai de versement des 34 installations subventionnées par la Communauté de Communes était fixé au 31/10/2020. Pour 12 installations le délai était dépassé.

Pour les autres installations subventionnées par l'Agence de l'Eau, le délai de versement des dernières subventions est novembre 2022. A fin 2021, pour 13 installations, les travaux n'ont pas encore été réalisés.

Pour rappel :

- 684 installations étaient éligibles au programme de subventions proposé par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse pour la réhabilitation des installations ANC non conformes (Note supérieure ou égale à 11 lors du contrôle).

- 307 installations ont pu être subventionnées par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse pour la réhabilitation des installations ANC, subvention plafonnée à 7920 € pour une installation de capacité  $\leq$  à 7 EH.

- 34 installations sont subventionnées par la Communauté de Communes pour la réhabilitation des installations ANC, subvention plafonnée à 6930 € pour une installation de capacité  $\leq$  à 7 EH.

Le montant des subventions versées aux propriétaires en 2021 s'élève à 39 600.00 €.

Le montant des aides versées par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse en 2021 s'élève à 151 740.16 €.

### **Gestion des services publics d'eau potable et d'assainissement**

Les contrats d'affermage d'eau potable et d'assainissement ont pris fin le 31 août 2021 avec le délégataire SUEZ.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021, les services font l'objet d'un contrat de délégation de service public pour les Services Eau Potable, Assainissement et Assainissement Non Collectif et la gestion des réseaux d'Eaux pluviales pour une durée de 8 ans avec le délégataire SAUR, soit une échéance au 31/08/2029.

## LES EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS

En matière d'équipements de sports et de loisirs, la Communauté de Communes a en charge la gestion des équipements communautaires suivants :

- ➔ Un centre aquatique disposant de bassins intérieurs, de bassins extérieurs équipés de toboggans et plongeoirs, un parc ombragé et une cafétéria, et de terrains de tennis.
- ➔ Une salle de sport communautaire située à Moosch.
- ➔ Une salle de sport communautaire située à Fellingering.
- ➔ Une salle de sport au collège de Saint-Amarin.
- ➔ Un boulodrome à Fellingering.
- ➔ Des itinéraires cyclables sur l'ensemble de la vallée de Saint-Amarin.

### Le centre aquatique de Wesserling

L'année 2021 a de nouveau été marquée par la crise sanitaire liée à la COVID-19 avec plusieurs fermetures administratives, des mises en place de protocoles sanitaires strictes, et des ouvertures avec PASS sanitaire puis PASS vaccinal :

- du lundi 4 au 14 janvier ouvert uniquement pour les activités enfants,
- du 15 janvier au 25 mai fermeture complète de l'établissement,
- du 25 mai au 8 juin ouvert uniquement pour les activités enfants,
- à partir du 8 juin ouverture pour tous,
- à partir du 21 juillet ouverture avec pass sanitaire
- de septembre à décembre ouverture avec pass vaccinal.

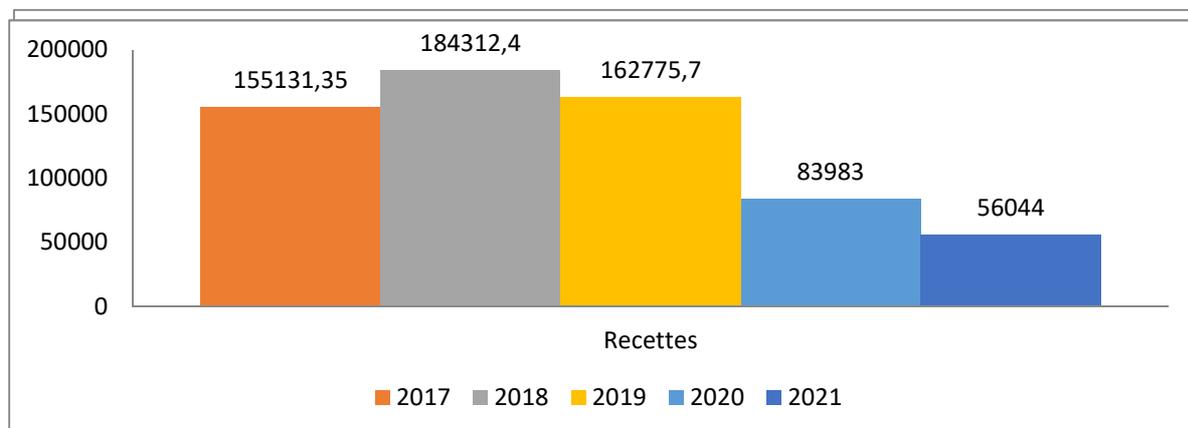
Le personnel des équipements sportifs est intervenu dans différents domaines durant ces fermetures : à la technique (ménage sur tous les établissements intercommunautaires, peinture, espaces verts...), au périscolaire, au tourisme, au siège, ainsi qu'à la médiathèque. Les agents se sont montrés volontaires et présents !

Fin 2020, nous avons embauché 2 nouveaux MNS qui ont dû s'intégrer à l'équipe avec un fonctionnement particulier. Un des MNS manquait fortement de professionnalisme mettant en danger les usagers, nous avons pu nous en séparer à la fin de l'été, et retrouver un nouvel MNS en novembre, très compétent ! Une nouvelle dynamique positive a pu se développer.

Après une étude de faisabilité lancée à l'été 2021, nous avons pu étudier les différents scénarios de réhabilitation proposés par le bureau d'étude, et retenu un projet à 3 millions d'euros essentiellement avec le traitement de points techniques, de mise aux normes et d'amélioration de performance énergétique.

## La fréquentation

En 2021 : **15 745 entrées pour 56 044 € de recette.**



A ces chiffres doivent également s'ajouter l'accueil des associations sportives (1 649 passages en 2020) et des scolaires (4 410 passages en 2020).

**La fréquentation de l'année 2021 est malheureusement la plus faible en raison des restrictions sanitaires, mais également d'un été très pluvieux !**

**Il est également à noter que les abonnements et cartes ont encore été reportés suite aux fermetures administratives.**

## Les animations et les promotions

Toujours un large champ d'activités proposé aux usagers, et animé par les MNS du centre aquatique, en musique et avec un matériel varié : 5 séances par semaine d'aquabike, 1 séance par semaine d'aquasanté, 1 séance par semaine d'aquastep, 1 séance par semaine d'aquatonic, 4 séances par semaine de circuit training.

Pour les enfants, nous proposons toujours des séances de : bébés nageurs, jardin aquatique, leçons individuelles ou collectives, et goûters d'anniversaire.

## Occupation du centre par les associations

Deux clubs sportifs se partagent les bassins plusieurs fois par semaine, à savoir le CNHT (Club Nautique Haute Thur) et le PLK (Plongeur du Lac de Kruth).

Le TPNS (Thur Palmes Nage Sportive) n'a pas souhaité venir pendant la période COVID.

Et nous disposons toujours de créneaux spécifiques avec la Maison Emilie 2 fois par semaine.

## Occupation du centre par les scolaires

Depuis de nombreuses années, la Communauté de Communes accueille les enfants des écoles maternelles, élémentaires et les collégiens du Collège de Saint-Amarin. A cet accueil, s'ajoute également les frais de transport entre les établissements scolaires et les équipements sportifs.

Cette année les élus ont tenu à soutenir activement l'enseignement sportif aux écoliers en leur ouvrant les établissements sportifs dès que le gouvernement le permettait.

## La cafétéria

La cafétéria est toujours fermée suite à l'avis défavorable de la commission de sécurité.

La nouveauté pour l'été 2021 a été la mise en place d'un food truck dans le parc : le « Tatouni-burger » a été présent dans le parc les jours de beau temps, à titre gratuit pour essai.

## Les salles de sport

La Communauté de Communes gère 3 salles de sport, et plus précisément : la salle de sport à Moosch, la salle de sport à Fellingering, et la salle de sport du Collège de Saint-Amarin.

Ces salles sont essentiellement fréquentées par des associations sportives tout au long de l'année, ou par les scolaires (collège et/ou primaire).

Elles ont aussi dû fermer plusieurs fois pour raisons sanitaire.

**Les élus ont d'ailleurs décidé de soutenir un maximum les associations en ne réclamant pas les loyers des salles de sport pour la saison 2020/2021.**

A Saint-Amarin, le projet de construction du gymnase suit son cour. Les travaux du gymnase devraient débuter dès que le collège sera achevé.

La salle de sport actuelle du collège restera toujours accessible jusqu'à l'ouverture du nouveau gymnase d'ici à 2023. L'ancien gymnase sera ensuite démoli pour laisser place à des terrains de sport extérieurs.

Salle de Sport à Moosch	Salle de Sport à Fellingering	Salle de Sport du Collège
<ul style="list-style-type: none"><li>• Le Collège</li><li>• L'école primaire de Moosch</li><li>• La Maison Emilie</li><li>• L'ABCM</li><li>• Le Club Athlétic Moosch</li><li>• L'espérance</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le Collège</li><li>• La gymnastique douce</li><li>• Le graine d'harmonie</li><li>• Le CESA Haute Thur</li><li>• Les arts martiaux de la Thur</li><li>• Le Taikyokuken tai Chi</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le Collège</li><li>• L'UNSS</li><li>• Le Badminton bad'oie</li><li>• La gymnastique volontaire de Saint-Amarin</li><li>• Le FC Mitzach</li><li>• Le CESA Haute Thur</li><li>• Le SR de Saint-Amarin</li><li>• Les arts martiaux de la Thur</li><li>• Le AS Oderen</li><li>• Les pompiers et JSP</li></ul>

## Les autres équipements

<b>Courts de tennis</b>	<b>Boulodrome</b>	<b>Itinéraires cyclables</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Fréquenté essentiellement par les membres du club</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 Association</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Composé d'environ 26 km de pistes cyclables</li></ul>

Pour l'entretien des pistes cyclables, cette année il y a eu 3 balayages complets et un élagage et un broyage de l'ensemble des abords. Depuis décembre 2018, la Communauté de communes est également intégrée au projet de schéma directeur vélo, porté par le Pays Thur Doller, pour favoriser le développement des mobilités douces, actives et écologiques sur le territoire.

## ENVIRONNEMENT, LOGEMENT ET PATRIMOINE BÂTI

A la suite des élections communautaires, la commission Ecocitoyenneté a été remplacée par un comité consultatif et son champ de délégations élargi.

Le Comité consultatif « Environnement, développement durable, logement et patrimoine bâti », animé par Mme PETER 5<sup>ème</sup> Vice-présidente a en charge les questions de prévention et traitement des déchets, le suivi du Programme Local de l'Habitat et de sa mise en œuvre, la sauvegarde et l'animation du patrimoine bâti et la rénovation énergétique.

Population prise en compte dans les calculs du rapport : 12 907 habitants

### ECOCITOYENNETE & GESTION DES DECHETS

Population prise en compte dans les calculs du rapport : 12 907 habitants

#### Collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR)



#### **Evolution du ratio par habitant et par an depuis 2012 (en kg/hab) :**

Année	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Kg/hab	119	121	121	134	132	134	137	138	131	133

La mise en place dès janvier 2019 d'une réduction d'environ 30 % du volume de la dotation en Ecosacs a été un succès et les tonnages restent stables.

#### Collecte des Encombrants non métalliques et métallique (OME)

La collecte des OME est facturée en 5 tournées annuelles forfaitaires auxquelles s'ajoutent les coûts de traitement à la tonne et la TGAP.

#### **Evolution du tonnage annuel des encombrants**

Année	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Tonnage OME	969	960	689	676	565	606	620	617	553

L'année 2021 a connu, comme pour 2020, une envolée du volume d'OME de **40 %** par rapport à 2019, qui a entraîné une hausse des coûts de traitement de l'ordre de 56 600 € par rapport à 2019.

Il faut noter que la TGAP\*est passée de 45,10 €/tonne en 2019 à 46,20 €/tonne en 2020 (+12%) et à 59.40 €/tonne en 2021. .

\*Taxes généralisées sur les activités polluantes

#### Collecte des biodéchets en apport volontaire pour tous

Au sein de notre Communauté de Communes, de très nombreux habitants disposent d'un jardin et ont donc la possibilité de composter leurs déchets biodégradables (en tas ou dans un composteur individuel).

Pour permettre aux personnes qui habitent en appartement de recycler aussi les matières fermentescibles (restes de repas, épluchures, végétaux), la Communauté de Communes, en collaboration avec les bailleurs sociaux ou privés et les communes, a mis en place une collecte hebdomadaire des « biodéchets » en apport volontaire, dans l'habitat collectif et pour les habitants qui le souhaitent.

En 2020, 18 sites répartis dans 7 communes (Fellingring, Husseren-Wesserling, Malmerspach, Moosch, Oderen, Ranspach et St-Amarin, qui représentent 355 foyers) sont équipés pour la collecte des biodéchets.



30 tonnes de biodéchets ont ainsi été transformées en compost sur la plate-forme d'Aspach-le-Haut-Michelbach (SM4)

Les frais de collecte se sont élevés à 13 098 € TTC et 2 487 € pour le traitement, **soit 519.50 € TTC/tonne** (75 € la tonne de biodéchets traités contre 190 € la tonne d'OMR).

Depuis fin 2018, La commune de RANSPACH bénéficie d'une collecte des biodéchets de tous les foyers volontaires, via la filière moderne de METHANISATION (électricité, chaleur, fertilisation des cultures).

17 tonnes de biodéchets ont été collectés puis transportés sur le site d'Agrivalor à Ribeauvillé.

Le coût de collecte et traitement est de 2 593 € TTC, **soit 152.53 € TTC/tonne** pour la collecte et le traitement (contre 190 € la tonne d'OMR).

### Les Plates-formes intercommunales de compostage des déchets verts

Les opérations de broyage et d'évacuation sur l'ensemble des plates-formes ont été réalisées par la société SEDE de Cernay pour un volume de 2 129 tonnes et un montant de 112 402 € TTC.

ANNEES	TONNES	COUTS € TTC	PRESTATAIRES
2015	400	53 232	BEA
2016	1 560	1 629	BEA
2017	1 200	50 112	BEA
2018	1 345	82 006	BEA
2019	1 401	61 350	SEDE
2020	1 524	67 879	SEDE
2021	2 129	112 402	SEDE



### La collecte en apport volontaire des matières recyclables

#### Papier-carton, Plastique-acier-alu, Verre



Le parc comptabilise 262 conteneurs répartis à l'équivalence sur 56 sites entre les 3 flux, dans les 15 communes.

Comme chaque année, une **opération d'entretien/ réhabilitation** a été menée sur les bennes les plus anciennes ou les plus endommagées.

La Sté SIRMAT s'est chargée de ces travaux pour un montant total de 10 727,18€ et la Sté Kragen Recyclage est intervenue pour des transactions de bennes pour 9 408 €.

### Evolution annuelle des tonnages de recyclables collectés

	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
<b>VERRE</b>	<b>639</b>	710	732	701.00	695.52	679.60	679.66	635.60	689.20
<b>PLASTIQUE/ ACIER/ALU</b>	<b>298</b>	287	281	254.18	241.70	208.74	192.36	185.74	186.58
<b>PAPIER-CARTON</b>	<b>645</b>	672	716	726.91	757.52	775.62	767.70	772.44	762.18

#### Le tri reste à un niveau élevé.

Par rapport à 2020 : on note une baisse des tonnages de verre de 71 tonnes, soit 11 % de moins. Les tonnes d'emballages plastique/acier/alu sont presque à l'équivalence et pour les papiers-cartons, 27 tonnes de moins ont été collectées.

Les « erreurs de tri » dans les bennes destinées aux emballages plastique sont encore trop présentes (33 % et surtout dues aux incivilités).

### Organisation de collectes spécifiques

Depuis 2006, des collectes spécifiques sont organisées par la Communauté de Communes sur le site du Parc de Wesserling :

#### D3E : Déchets d'Équipement Électriques et Electroniques



L'une des raisons d'être de cette filière est l'extraction et la neutralisation des substances potentiellement dangereuses présentes dans les D3E (polluants organiques persistants, mercure, gaz CFC, métaux lourds, verres au plomb ou au baryum, pigment, etc.).

La filière encourage le réemploi des appareils et soutient l'économie sociale et solidaire par le biais d'accords nationaux avec les associations d'insertion Emmaüs et Envie pour la récupération et le

réemploi des appareils.

Leur démantèlement permet la séparation des matières obtenues (ferraille, verre, plastique, etc...) dans le but d'extraire la matière première secondaire\*, afin d'économiser nos ressources naturelles.

\* **Matière Première Secondaire** : désigne un matériau issu du recyclage de déchets et pouvant être utilisé en substitution totale ou partielle de **matière première vierge**.

#### Tonnages collectés lors des quatre collectes organisées au Parc de Wesserling en 2021 :

	Mars	Juin	Sept.	Nov.	TOTAL
Tonnes	18.809	11.991	11.904	10.116	<b>52.82</b>
En kg/habitant/an	1.46	0.93	0.92	0.78	<b>4.09</b>
Soutien financier d'OCAD3E, en €	1 297.60	987.60	983.78	905.10	<b>4 129.08</b>

### Evolution annuelle des tonnages collectés

Années	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Tonnages collectés	52.82	45.98*	60.48	56.483	54.07	58.46
En kg/habitant/an	4.09	3.56*	4.64	4.33	4.19	4.49
Soutien financier d'OCAD3E, en €	4 129.08	3 403.29	4 500.68	4 325.25	4 219.03	4 412.06

\*manque une collecte annuelle suite Covid

La collectivité paie des frais de transport qui s'élèvent à 738 €. Le coût de traitement est entièrement pris en charge par l'OCAD3E (éco-organisme agréé par l'Etat) qui a versé un soutien financier, en fonction des tonnages par catégorie, de 4 129.08 €.

Au final, la collectivité bénéficie d'un gain de 3 391.08 €.

## DMS ou DDM (Déchets Ménagers Spéciaux ou Déchets Dangereux des Ménages)



Les activités de bricolage et de jardinage font partie des loisirs préférés de nos concitoyens. Ces activités génèrent souvent des déchets qui peuvent être dangereux pour la santé et l'environnement.

Ils peuvent être explosifs, corrosifs, toxiques, irritants et facilement inflammables. Ils doivent donc suivre une voie de collecte séparée et sécurisée

C'est pourquoi, la Communauté de Communes a organisé 2 collectes et confié ces déchets dangereux à la Sté Alsadis (68) qui réalise les traitements qui leur sont spécifiquement destinés. L'ensemble des frais est supporté par notre collectivité

### Evolution annuelle des tonnages collectés en DMS

	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Tonnages collectés	15.42	14.20	13.42	10.67	17.46	14.72	13.01
kg/habitant/an	1.20	1.10	1.03	0.82	1.36	1.13	0.99
Coûts en € TTC	12 127	12 907	10 376	6 130	11 239	9 532	8 088

### Collecte des plastiques agricoles

Pour aider les agriculteurs de la Vallée, la Communauté de Communes, en partenariat avec Adivalor et la Sté Coved, a mis en place depuis 9 ans une collecte annuelle des plastiques agricoles usagés (ficelles, filets, plastiques d'enrubannages et d'ensilage).

Collectés spécifiquement et en volume suffisant, ils sont valorisés et ne coûtent donc rien aux redevables. Ont été collectés les plastiques d'enrubannages, d'ensilage, ficelles et filets.

23 agriculteurs se sont déplacés. Ce chiffre s'accroît chaque année grâce à une prise de conscience collective. Les déchets ainsi collectés sont recyclés (sacs poubelle, raccords, ficelle).



### Piles



La collecte et le recyclage des piles ont notamment permis de récupérer une grande quantité d'acier, de zinc, de nickel, de cobalt, de plomb qui vont être réutilisés dans l'industrie pour fabriquer de nouveaux produits (couverts, gouttières, batteries etc...).

En 2021, **2.42 tonnes** de piles et petites batteries usagées ont été collectées, sans aucune dépense pour la CCVSA.

### Quantité de piles collectées annuellement en kg

2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
2 423	157	626	326	793	254	533



### Ampoules et tubes néons

La Communauté de Communes participe à la collecte des ampoules et tubes néons. Ils peuvent être déposés au siège de la Communauté de Communes ou lors des collectes de D3E ou DMS à Wesserling.

Recylum prend tous les coûts de collecte et traitement à sa charge.

### Pneus



Depuis 2014, le CG et l'ADMD ne prennent plus en charge la collecte et le traitement des pneus usagés.

Aussi, notre collectivité a dû prendre le relais.

Une benne a été déposée aux ateliers communaux de Saint-Amarin au mois de juin.

Ainsi les pneus, récupérés au fil de l'année et lors de l'opération HAUT-RHIN PROPRE ont pu être stockés et attendant leur transport et traitement par la sté Coved qui les dirige vers Aliapur.

La prise en charge de la collecte des pneus s'est élevée à 2 568 €.

#### Evolution annuelle des coûts de collecte et de traitement des pneus en € TTC

2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
2 568	2 149	1 877	1 896	1 239	1 295	730

## Actions de sensibilisation

### Vente de composteurs

Pour encourager le compostage individuel, la Communauté de Communes propose depuis 2005 des composteurs à un tarif aidé. Ceux-ci ont été vendus à 40 €/pièce (achetés au prix de 90 € à l'association Patrimoine & Emploi).



#### Evolution du nombre de composteurs vendus :

Années	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009
Nombre	52	54	78	25	49	76	28	39	52	114	47	71	194

### Animations dans les écoles

Chaque année, la CCVSA alloue un budget dédié aux animations dans les écoles de son territoire. En 2021 et comme chaque année, le CPIE, en lien avec la CCVSA conçoit, organise, planifie, coordonne des programmes éducatifs.

Les animateurs du CPIE sont intervenus dans 5 écoles volontaires, soit à Ranspach, Malmerspach, Geishouse, Husseren-Wesserling et Saint-Amarin, sur le thème des déchets, du compostage et du tri pour un budget de 1 530 €.

## Analyse du contenu des EcoSacs

Le Pays Thur Doller a réalisé une étude sur le gaspillage alimentaire avec 2 caractérisations en janvier-février sur les OMR

La CCVSA a fait de même, soit 2 analyses en septembre avec des bénévoles.



Résultat :  
42 % du contenu de nos EcoSacs sont des restes alimentaires !



## Séminaire SM4 : PLPDMA (février 2021)

La mise en place d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) est devenue une obligation légale pour l'ensemble des collectivités territoriales responsables de la collecte et du traitement des déchets ménagers et assimilés. Ainsi, chaque EPCI du territoire a la responsabilité de formaliser un tel plan. C'est dans ce contexte que le SM4 a proposé d'aider ses collectivités membres à la construction et au suivi du PLPDMA.

Un PLPDMA est un document de planification qui :

- recense les acteurs concernés ;
- donne les objectifs de réduction des déchets ménagers et assimilés ;
- précise les mesures à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs ;
- établit les moyens humains, techniques et financiers nécessaires ;
- présente un calendrier prévisionnel de mise en œuvre.



## Actions en faveur des associations : Gobelets réutilisables



En 2012, le Conseil de Communauté a validé le principe d'une subvention aux associations qui investissent dans des gobelets réutilisables pour l'organisation de leurs manifestations.

Les achats sont subventionnés à hauteur de 55 %\* si l'achat est mutualisé entre plusieurs associations ; à hauteur de 40 %\* si l'achat est réalisé par une seule association.

Aucune subvention n'a été demandée en 2021, contrairement aux années précédentes, du fait de la pandémie Covid qui n'a pas incité à l'organisation de manifestations.

\* sur le montant TTC

## Dossiers structurants en cours

### P3R/Déchetterie

Un appel d'offres pour un bureau d'études pour la phase : étude de faisabilité a été publié. Cette étude a été menée par le Bureau d'études Elcimai et 6 sites proposés pour l'implantation d'un futur P3R (Pôle de Réemploi, Recyclage, Revalorisation).

### Redevance « ordures ménagères et gestion des déchets »

#### Moyens de paiement

##### *Prélèvement automatique*

Pour faciliter les démarches de ses administrés, la Communauté de Communes a proposé dès 2009, le prélèvement automatique, pour les factures relatives à la redevance des ordures ménagères. Pour l'année 2021, nous avons relevé :

- 1 100 prélevés 12 fois par an, pour un total de 232 000 €
- 491 prélevés 2 fois par an, pour un total de 97 000 €

soit un total de 1 591 foyers, (25.1 %) qui ont opté pour cette formule de paiement simplifiée.

##### *Titres payables par Internet (TIPI)*

Depuis octobre 2010, il est possible de payer sa redevance par carte bancaire via internet, grâce au système « TIPI ». La connexion est sécurisée. Les frais bancaires sont à la charge exclusive de la collectivité.

Ce mode de paiement électronique a mobilisé 24.7 % des usagers, soit 1 562 foyers sur les 6 328, pour un total de 164 258 €.



## LOGEMENT

### Etude sur les logements vacants

La poursuite des études sur les logements vacants n'a pas été réalisée en 2021.

### Aide à la rénovation énergétique

La Communauté de communes a contractualisé avec le CD68 et l'Etat un PIG partenarial (2018-2023) en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments privés. La CCVSA cofinance les dossiers instruits par l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) à hauteur de 5% des travaux éligibles plafonné à 1 000 €.

L'objectif fixé est de 13 logements rénovés par an via le programme Habiter Mieux Sérénité de l'ANAH. En 2021, la Communauté de communes a engagé le financement de 12 dossiers pour un montant total de 9 092 € et soldé 4 dossiers pour un montant de 3 442 €.

### Programme d'Intérêt Général sur la Transition Ecologique (PIG TE)

La Communauté de Communes a été conviée durant l'année 2021 à participer à l'élaboration du diagnostic du PIG TE. Plusieurs ateliers ont été pilotés par la CEA dans lesquels les problématiques liées au logement et à la rénovation énergétique et écologique ont pu être posés.

➔ **Prévisions pour 2022 : mise en place d'outils opérationnels.**

### Mission d'accompagnement des Communes dans leurs projets architecturaux

#### *Extension de salle associative - RANSPACH*

En 2021, la Communauté de Communes a accompagné la commune de Ranspach dans son projet d'extension de salle associative en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges. Le projet a pour vocation à chercher l'exemplarité dans l'usage du bois local (en l'occurrence communal). Etat d'avancement : première esquisse réalisée.

#### *Projet de pôle médical*

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes est en relation avec les professions médicales et paramédicales de la vallée, exerçant dans des conditions préoccupantes (de nombreux départs en retraite prévus, diminution importante de la couverture médicale dû au manque de renouvellement des médecins). Plusieurs pistes ont été explorées en 2021 pour la création d'un pôle médical :

- Installation du pôle dans le siège actuel
- Réaménagement de l'ancienne trésorerie à Saint-Amarin
- Réaménagement de l'actuelle Maison du Bailly à Saint-Amarin.

➔ **A ce jour, aucune piste n'a donné satisfaction, les recherches se poursuivent.**

#### *Rénovation de la friche « Interglas » dans le parc de Malmerspach*

Pour faire suite au schéma d'aménagement d'ensemble du Parc de Malmerspach réalisé en 2019, la Communauté de Communes entreprend la rénovation de la friche industrielle « Interglas » de Malmerspach à des fins de locaux économiques et de logements. La Communauté de Communes mandate fin 2021 le cabinet d'architecture 5-Cinq pour la réalisation de l'étude de faisabilité, d'une première esquisse et d'un pré-chiffrage. Le rendu de l'étude est prévu pour février 2022. S'ensuivra une mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des phases APS, APD, qui détermineront la faisabilité économique du projet.

## PATRIMOINE BATI

### Plan de Sauvegarde du Bâti ancien (PSBA)

Une étude complète a permis de réviser le plan de sauvegarde du bâti ancien qui se déclinera en 3 axes :

- **Axe 1 : développer un accompagnement technique et financier aux élus et aux particuliers**
    - o Poste d'architecte urbaniste, AMO en interne à la Communauté de Communes pour conseiller élus et habitants dans leurs projets de construction / rénovation.
    - o Subventions aux communes et aux particuliers pour la rénovation du bâti ancien défini dans le PLUi.
  - **Axe 2 : mettre en œuvre un plan opérationnel d'éco-rénovation des bâtiments communaux et communautaires**
    - o Chantiers d'éco-rénovation pilotes avec chantiers participatifs, chantiers formation, outils de communication sur les bonnes pratiques de la réhabilitation du bâti ancien, usage de matériaux locaux et/ou biosourcés
  - **Axe 3 : Mener des actions de sensibilisation et créer de nouvelles actions de formation**
    - o « RDV du bâti » : une animation bisannuelle comportant conférences, tables rondes, stages de découverte autour de la construction et plus particulièrement du bâti ancien.
    - o Chantiers formation dans le cadre de l'axe 2.
- ➔ **Le Plan de Sauvegarde du Bâti ancien a été approuvé en mars 2021.**

*Axe 1 : Accompagnement des particuliers à la rénovation du bâti traditionnel*

#### Aides financières :

5 dossiers de demande de subvention ont été déposés pour un montant d'aide de 2 577,44 € (Communes + Communauté de communes).

#### Aides techniques :

##### Coloriste conseil

La Communauté de Communes organise et finance les visites d'un coloriste-conseil gratuite pour tous les habitants qui en font la demande. En 2021, le coloriste-conseil Denis STEINMETZ a fait 10 visites pour un montant de **786 € HT**.

**Fin 2021 M. Denis STEINMETZ a arrêté son activité, M. Christophe WINTZ a pris sa succession début 2022.**

##### Conseils architecturaux

Un service de conseils architecturaux a vu le jour en 2018 afin d'accompagner les habitants du territoire dans une démarche cohérente de réhabilitation ou d'extension de leurs logements. Les conseils architecturaux sont davantage orientés vers les propriétaires de constructions patrimoniales datant d'avant 1950. Cependant, tous les habitants de la vallée peuvent consulter l'architecte conseil dès qu'ils ont un projet. Ce conseil peut également être couplé au conseil administratif et réglementaire de l'instructeur mais aussi à l'expertise d'un coloriste-conseil.

**En 2021, 62 conseils architecturaux ont été délivrés pour les habitants et pour les communes, soit 20 de plus que l'année précédente.**

*Axe 2 : Plan opérationnel des bâtiments communaux et communautaires*

Suite au diagnostic réalisé en 2020 sur le nombre de bâtiments publics vacants, un phasage de projets d'éco-rénovation de bâtiments communaux et communautaires a été réalisé :

- Projet n° 1 : éco-rénovation du presbytère de Geishouse
- Projet n°2 : éco-rénovation du café du Bielacker de Mollau

- Projet n°3 : éco-rénovation du presbytère de Kruth

### Eco-rénovation du presbytère de Geishouse :

En 2021, une étude de faisabilité a permis d'établir une programmation et un premier chiffrage. Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la Commune et la Communauté de Communes a ensuite été établie afin de piloter au mieux le projet. Cette convention est prévue à la signature en 2022.

#### *Axe 3 : Sensibilisation et formation*

### Les RDV du bâti

Suite aux conditions sanitaires défavorables à la mise en œuvre des RDV du bâti, ceux-ci ont repris dans le cadre d'un événement plus large « les journées de l'architecture », piloté par la Maison Européenne de l'Architecture (MEA), rayonnant sur le Grand Est et sur les pays frontaliers. La Communauté de Communes a mis en place une série de conférences, ateliers, ciné-débats sur la thématique donnée : « Alternatives ? Architecture ! ». L'évènement s'est déroulé dans la vallée de Saint-Amarin le week-end du 2-3 octobre 2021, ayant permis d'attirer de nombreux visiteurs locaux et extérieurs, professionnels et passionnés.

Le programme :

#### *LES ATELIERS :*

Les ateliers ont pour objectif de « mettre la main à la pâte » en proposant aux participants des initiations artistiques et des découvertes de méthodes constructives.

Samedi 2 octobre à 10h

Atelier aquarellé

Dimanche 3 octobre de 14h à 17h

Initiation aux enduits naturels

#### *LES CONFERENCES :*

Une série de 4 conférences aura lieu tout au long du week-end.

Samedi 2 octobre à 14h

Conférence : le bois, matériau des possibles !

Samedi 2 octobre à 16h

Ciné-conférence : Qui n'a pas peur de l'architecte ?

Samedi 2 octobre à 18h

Patrimoine industriel & frugalité

Dimanche 3 octobre à 10h

Rénovations pertinentes

## L'ECONOMIE

*Dans un contexte économique et sanitaire difficile, les actions de la Communauté de communes s'inscrivent, plus que jamais, dans la dynamisation du développement économique du territoire. La Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin mène une politique économique, volontariste et ambitieuse, basée sur deux axes :*

- **Le maintien des activités historiques** : notamment avec un soutien fort aux entreprises industrielles lorsqu'elles connaissent des difficultés ou lorsqu'elles évoluent.
- **L'accueil d'entreprises**, avec la création d'hôtels d'entreprises dans des anciennes friches industrielles (parc de Wesserling, parc de Malmerspach). Actuellement, plus d'une centaine d'entreprises, de toutes tailles et dans des domaines d'activités très variés, sont locataires de la Communauté de Communes.

### Soutien aux activités industrielles de la Vallée

#### 1) Accompagnement de la société ALSAPLAST TEAM



Cette petite PME de 4 personnes a débuté dans nos hôtels d'entreprises il y a quelques années. Depuis, elle connaît une croissance importante. Actuellement, elle rassemble près de 50 salariés dans le domaine de la chaudronnerie plastique. Au fil du temps et en liaison avec son développement, cette entreprise a déménagé plusieurs fois au sein du Parc de Wesserling, passant de 400 m<sup>2</sup> à plus de 3000 m<sup>2</sup>.

L'entreprise avait besoin de pouvoir encore augmenter sa capacité de production et ses surfaces. Un accord a été conclu avec la collectivité pour un déménagement dans des locaux (4 000 m<sup>2</sup> d'espaces de production) situés au Parc de Malmerspach.

#### 2) Pérennisation de l'implantation locale de la société Velcorex Since 1828



Cette entreprise historique du territoire compte environ 90 salariés et a un impact fort sur l'économie locale et régionale. De plus, c'est l'un des fleurons de la filière textile alsacienne.

Cette entreprise est locataire de la Communauté de Communes depuis une dizaine d'années.

Avec le soutien de la Communauté de Communes et de la Région notamment, cette entreprise s'attache à développer une filière textile locale, allant de la production de matières premières jusqu'à la distribution des produits en passant par le tissage et la confection, avec des matières éco-responsables (lin, ortie et chanvre). Ce vaste et ambitieux projet de relocalisation textile en Sud-Alsace se fait aussi en partenariat avec le monde agricole, universitaire et industriel (entreprise Schlumberger notamment).

### 3) Accompagnement de la société Hydra Beauty and Clean dans ses projets de développement



Cette entreprise basée à Moosch compte environ 75 emplois et oeuvre dans le domaine des produits de beauté, soin et hygiène à base de coton.

La Communauté de Communes est propriétaire du site industriel de Moosch. La société souhaite développer son activité logistique sur ce site et a

sollicité la collectivité afin de porter des travaux de création de locaux logistiques. La présence d'une base logistique sur le site de Moosch permettant de pérenniser l'activité sur ce site, la Communauté de Communes a répondu favorablement à cette demande. Les travaux de création d'une base logistique se sont terminés en 2021.

En parallèle, l'entreprise a travaillé sur l'implantation d'une nouvelle ligne de blanchiment du coton brut et de production de rouleaux. Il s'agit d'un investissement d'environ 5 millions d'euros qui était déjà envisagé à l'époque de la reprise d'entreprise, soutenue par la collectivité.

Cette relocalisation d'activités va permettre de renforcer l'équilibre de l'entreprise. Ce projet a notamment bénéficié d'aides de la Région Grand Est ainsi que du Plan de Relance. La nouvelle ligne de production a été installée en 2021 et devrait être mise en service courant 2022.

#### **L'accueil d'entreprises**

Malgré la crise sanitaire, il n'y a pas eu de conséquences trop importantes pour les hôtels d'entreprises de la Communauté de Communes. La collectivité avait décidé, dès le printemps 2020, d'octroyer des reports de loyers afin d'aider les locataires qui le souhaitaient à traverser cette période délicate.

#### 1) Le Parc de Wesserling



En 2021, l'hôtel d'entreprises de Wesserling confirme sa stabilité. Le site compte dans ses différents bâtiments environ 90 entreprises locataires ou associations. Le taux d'occupation reste très élevé avec plus de 90 % des locaux occupés.

En conséquence, de nouveaux locaux (ateliers artisanaux notamment) vont être créés dans des bâtiments encore à réhabiliter ainsi que de nouveaux services (stock et garde-meubles).

Dans le contexte économique et sanitaire difficile, ces résultats montrent bien que Wesserling est un produit immobilier à la fois attractif par ses tarifs mais également par l'environnement et l'histoire du site (caractère patrimonial, passé textile omniprésent, services à proximité, beauté du site...). Rappelons également que ce grand hôtel d'entreprises (30 000 m<sup>2</sup>) existe désormais depuis plus de 15 ans.

## 2) Le Parc de Malmerspach



En 2021, la montée en puissance du projet de Parc de Malmerspach s'est poursuivie:

L'hôtel d'entreprises Hartmann affiche à présent un taux d'occupation tout à fait intéressant. Plusieurs entreprises, notamment artisanales, se sont installées dans cet ensemble. Fin 2021, l'ensemble des bureaux étaient loués ainsi que la majorité des ateliers artisanaux.

En 2021, l'hôtel d'entreprises La Filature a confirmé sa stabilité. Cet hôtel d'entreprises axé sur les activités industrielles ou logistiques affiche toujours un taux d'occupation très intéressant avec 4 des 5 lots sont occupés. Les travaux d'aménagement du dernier local libre ont été réalisés durant l'année. Nous espérons qu'une entreprise pourra donc s'installer dans ce local en 2022.

Le bâtiment "PM Concept" a été racheté par la Communauté de Communes suite au départ de l'entreprise. Une société s'est installée dans ce bâtiment en 2021 sous la forme d'un crédit-bail de 15 ans.

Concernant la partie nord de l'ancienne friche industrielle INTERGLAS (environ 10 000 m<sup>2</sup> de bâtiments), la Communauté de Communes a décidé de lancer une étude de requalification. Cette démarche qui a débuté à l'automne 2021, permettra de définir les contours du futur projet pour cet ensemble. Les résultats de cette étude de faisabilité seront connus au printemps 2022.

Le bâtiment "Laine Peignée", situé en bord de Thur va faire l'objet d'une opération de réhabilitation, avec notamment le soutien de la Région Grand Est et de l'Etat. Les travaux ont pris du retard et démarreront au printemps 2022.

## Développement des énergies renouvelables

### Photovoltaïque :

Le service "développement économique" de la Communauté de Communes est gestionnaire de plusieurs dizaines de milliers de m<sup>2</sup> de bâtiments et donc de toitures. Pour une grande partie, elles sont bien orientées (anciennes toitures en sheds des usines textiles) et présentent un potentiel intéressant pour l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture.

En 2020, la Communauté de Communes a débuté un nouveau mandat. L'équipe en place a confirmé sa volonté de développer les énergies renouvelables, notamment le photovoltaïque, et de valoriser les anciennes sites industriels (toitures ou terrains dégradés..) à cet effet.

En 2021, la Communauté de Communes a échangé avec des développeurs pour des projets en toitures mais aussi au sol, sur un terrain dégradé. Les élus de la CCVSA ont décidé de comparer les offres et ont demandé au service de prendre contact avec différentes entreprises de ce secteur d'activité à ce sujet mais aussi avec les services de l'Etat (Sous-préfecture notamment) pour le projet au sol.

### Hydroélectricité :

Le futur exploitant, désigné en 2017 par le Conseil Communautaire, a terminé les démarches administratives et a obtenu un Arrêté Préfectoral en 2020. Un bail emphytéotique d'une durée de 40 ans a été signé. La microcentrale hydroélectrique de Malmerspach devrait donc être de nouveau en fonctionnement au plus tard fin 2022.

En 2021, la Communauté de Communes a mené une étude visant à définir le potentiel d'un autre site hydroélectrique, situé à Wesserling.

## Gestion des salles

La Communauté de communes dispose de trois salles situées sur le site de Wesserling avec le Théâtre de Poche, les Ecuries et le Temple. C'est aussi en raison de cette localisation que la gestion de ces espaces est confiée au service économie. Celles-ci peuvent avoir une vocation culturelle lors d'utilisation par des associations et compagnies de théâtre. Ces espaces sont également ouverts à la location des particuliers pour des événements privés (mariages, fêtes de famille...). Ces salles rencontrent un grand succès.

Néanmoins en 2021, en raison du contexte sanitaire, de nombreuses manifestations ou événements culturels n'ont malheureusement pas pu se dérouler.

### Au Théâtre de Poche



- Mise à disposition du Collectif des Possibles tout au long de l'année pour des résidences d'artistes, en partenariat avec la DRAC. Le Collectif y organise son festival annuel en septembre (Le Festival Multi Prises).
- Utilisé par les compagnies artistiques professionnelles implantées à Wesserling (Le Gourbi Bleu, la Compagnie des Naz, Equinote, Système Paprika...) pour des répétitions ou des auditions.
- Mise à disposition à l'association Les Musicales du Parc pour son festival annuel de musique de chambre en octobre.
- D'autres structures locales (troupes de théâtre, école de musique...) sont amenées à utiliser cette salle.
- Les locations aux particuliers notamment pour des mariages, baptêmes, fêtes de famille viennent compléter l'usage de cette salle une quinzaine de week-end par an.

### Aux Ecuries

- L'Ecole de musique EMHT dispose de différentes salles adaptées et aménagées pour assurer leurs cours durant l'année scolaire,
- Cette salle est utilisée pour la fête du livre,
- Locations par des particuliers pour des repas, anniversaires, mariages, etc.
- Des locations pour les professionnels pour des séminaires, des formations, etc.



### Au temple du parc de Wesslering



- Différentes manifestations (expositions, concerts...) organisées par des associations ou structures locales,
- Location par des privés pour des mariages.

## LE TOURISME

L'année 2021 est encore une année de transition pour le service (covid et changement d'équipe).

### **Ressources humaines et organisation**

- Charles LACQUEMENT responsable du service Tourisme et Culture et directeur de l'Office de tourisme de la Vallée de St-Amarin depuis mai 2020
- Camille HANSBERGER au poste de référente accueil et relations aux hébergeurs, et gestionnaire de la taxe de séjour depuis février 2020
- Départs quasi simultanés de Stéphanie LIGEARD (chargée de mission APN ; départ en juillet 2021), Marion KWIATKOWSKI (chargée de communication ; départ en août 2021) et Lucie COLLOT (chargée de mission tourisme et patrimoine ; départ en août 2021) qui ont amené à une refonte quasi-totale du service.
- Arrivée pendant l'été 2021 de Marlène TRICOUT apprentie chargée de mission tourisme en alternance (licence professionnelle métiers du tourisme) ; départ de Marlène en décembre 2021.
- Arrivée d'Odile KRAFT et Oriane MUNSCH fin septembre/début octobre 2021 en tant que chargées de mission tourisme : répartition des missions sur la valorisation touristique des activités de pleine nature.

### **Accueil**

La saison été 2021 a été une franche réussite en terme de relance après l'année COVID 2020 et malgré la continuité de certaines restrictions (port du masque, nombre de personnes limitées...) ; en effet, la fréquentation a augmenté de 92% par rapport à l'année N-1, avec un pic à la mi-août. En revanche, même si les visiteurs étaient plus nombreux, le volume encaissé par la régie démontre une baisse de leurs dépenses.

L'Office de tourisme a également fait l'acquisition à la fin de la saison estivale d'une table interactive Kalkin, outil précieux à l'accueil et qui intrigue les visiteurs qui, en règle générale, ne connaissent pas le dispositif et le trouve intéressant.

### **Réaménagement des locaux**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, la récupération d'une pièce supplémentaire au rdc de la maison du Bailly pour y créer un espace de travail pour 3 agents est effective et permet un meilleur confort de travail.

L'espace d'accueil a été repensé pour faciliter la circulation et le rendre plus accueillant et moderne (desk d'accueil tourné, nouvel achalandage de la boutique dans les vitrines, affichage...). Ce projet d'amélioration se poursuit en 2022 avec l'idée de repeindre l'espace, de mettre de nouveaux

présentoirs et des affichages photos représentatifs du territoire. L'équipe s'est investie pour décorer l'accueil selon les saisons, ce qui n'était plus fait depuis plusieurs années (Noël).

### **Qualité**

Dès 2021, l'Office de tourisme s'est inscrit dans une progression de la qualité de son service et de son accueil dans le but d'obtenir le classement en Office de tourisme catégorie II. La mise en place se poursuit.

### **Acquisition d'un nouveau logiciel de caisse (ALOA)**

L'acquisition définitive du nouveau logiciel s'est faite en mars 2021 suite à la formation de la régisseuse principale et la prise en main par l'équipe. En découle une gestion de régie plus fluide et simplifiée.

### **Agenda estival**

Il n'y a pas eu d'édition d'agenda estival en 2021, décision prise conjointement avec les Offices de tourisme des HVA. En cause, un manque de visibilité trop important quant à la situation sanitaire qui restait tendue, et donc un risque d'erreurs trop grand pour une édition imprimée.

### **Taxe de séjour**

Malgré des difficultés administratives liées aux arrêtés de régie (même problème sur les 3 régies du service), Camille a amorcé une transition du dossier Taxe de séjour qui sera repris par Oriane. La passation définitive devrait être effective après la saison 2022.

## **Actions liées aux Activités de pleine nature**

### **Création d'écobalades**

Un comité assure la conception et le contenu de ces itinéraires. Il est composé de Joseph Peter, président du Club Vosgien de Saint-Amarin, de Raymond Haller, président du musée Serret, de Sylvie Cuénot, directrice du CPIE, de Marie-Reine Zimmerman, ancienne enseignante à la retraite et de Stéphanie Liegard, chargée de mission, qui en assure l'animation. Marlène Tricout, alternante en BTS au sein de l'office de tourisme assurera le suivi du projet après le départ de Stéphanie. Suite au départ de Marlène T., Odile KRAFT, nouvelle chargée de mission reprendra l'ensemble du dossier.

Après les 10 premières écobalades créées en 2020, ce sont 9 nouveaux circuits qui sont conçus au cours de l'année 2021, et leur finalisation est prévue pour 2022 (Petit et grand tour du Huselberg, Tour de Siebach, Circuit du Hohfried, Circuit du Trehkopf, Circuit du Gerstacker, Balade des Genêts, Autour de Mollau, Balade Bol d'R et Balade Strass-Kruth)

En parallèle, le comité a travaillé sur la conception du panneau d'accueil pour chacune des écobalades.

### **Relais d'Informations Services**

Recensement des panneaux d'informations pédestres sur la vallée de Saint-Amarin, réalisé par Odile Kraft en collaboration avec le président du Club Vosgien de la vallée de Saint-Amarin, Joseph Peter. Projet mis en « standby » pour cause de charge de travail et de nouvelles priorités dans les dossiers.

### **VTT**

Suite au départ de Stéphanie Liegard, Oriane Munsch, chargée de mission tourisme vélo, a repris le dossier sur les circuits VTT labellisés fédération française de cyclisme. Oriane a finalisé en décembre

2021 le dossier « CTV THUR DOLLER 2014-2019 : Création de circuits de VTT d'enduro et produits touristiques liés » de VTT subventionnés par le département du Haut-Rhin devenu CEA (Subvention du département 30%).

Budget réel TTC : 14 443,16€

Assiette éligible du département : 12 091.62€

### **Accueil vélo**

En novembre 2021, l'office de tourisme a été labellisé « Accueil Vélo » par l'ADT.

Budget : Cotisation de 200€ tous les 3 ans.

### **Voie verte du Haag**

En octobre 2021, un nouveau projet a été confié à Oriane Munsch : la voie verte du Haag. Un premier travail a dû être fait sur la partie générale (présentation de la route, historique, cartographie, états des lieux, etc). Ensuite, une réflexion du projet a été menée. Le projet se poursuit sur l'année 2022.

### **Tour de France Femmes 2022**

Fin octobre 2021, le projet du Tour de France Femmes avec Zwift début de l'organisation du dossier Tour de France Femmes avec Zwift. Passage du tour le 30 juillet 2022. Organisation, préparation, suivis et finalisation du projet pendant 9 mois.

## **Actions de valorisation du patrimoine**

### **Projet écomuséal de Wesserling et projet hôtelier et culturel dans la zone patrimoniale du Parc :**

Arrivée de Valentine Perrin Nebon-Carle en tant que chargée de mission patrimoine et placée sous la responsabilité de Charles LACQUEMENT. Reprise et avancée des dossiers de subvention (demandes et comptes rendus), et lancement de la campagne d'appels aux dons pour la Grande Chaufferie et le Laboratoire. Participation aux comités consultatifs avec les élus de la vallée pour faire découvrir le projet écomuséal et le futur projet hôtelier et culturel dans les friches industrielles du Parc.

## **Actions de communication promotion touristique**

**Semaine du goût** du 9 au 17 octobre 2021. Dossier conjoint avec entités HVA. Article dans la presse locale et diffusion des brochures de la semaine du gout (800 exemplaires pour Saint-Amarin pour un tarif TTC 264.79€). Très faible participation dans la VSA (ressenti général au niveau HVA) -> moins de 5 restaurants de la vallée ont participé.

Au vue des frais engagés et des retombées, décision a été prise pour 2022 de ne pas réimprimer de document papier.

### **France Bleu Alsace**

A l'été, une action commune entre France Bleu Alsace, l'ADT et les Offices de tourisme d'Alsace a permis aux territoires d'avoir des créneaux spécifiques sur les ondes. Dossier géré en interne par le responsable de service.

**Accueil blogueur – Itinera Magica (période de Noël) du 10 au 12 décembre** : visite du marché de Noël à Saint-Amarin + Noël au jardin + nuit au Merbachel.  
Budget : 400€ / journée

### **Brochure de Noël**

Conception et impression d'un flyer avec les différents événements et autres marchés de Noël de la Vallée de Saint-Amarin par l'agence Anna communication. Diffusion assurée par le service.  
Budget TTC : 829.20€

### **Chasse aux trésors**

Création d'un parcours en partenariat avec Randoland. Achat de goodies (bretzels chez Cansimag et fabrication de suspensions de Noël en bois par Patrimoine et Emploi) pour récompense de la chasse aux trésors.  
Budget : 340€

### **Réseaux sociaux**

L'alimentation régulière des réseaux sociaux est assurée au niveau des HVA par les référentes dans les 3 OT : Aurélie BEHRA, Anne GIRARD et Odile KRAFT.

Instagram - #visithautesvosgesalsace

- 74 publications en 2020 par l'équipe en charge des réseaux
- 3431 abonnés au total à ce jour

Facebook – Hautes Vosges d'Alsace

- 3900 personnes aiment la page à ce jour
- 4438 personnes suivent activement la page à ce jour

### **Feux de la Saint Jean**

La situation sanitaire a légèrement bousculée les Feux de la Saint-Jean et a décalé la date au 3 et 10 juillet. Comme chaque année, création en interne d'une affiche et diffusion.

### **Salons**

L'office de tourisme a participé à 2 salons en 2021 : Journées d'octobre à Mulhouse (invité sur le stand de la CEA pour une journée de présence ; pas de frais engagés) ainsi que le SITV à Colmar (stand partagé au niveau HVA, présence sur le week-end complet avec l'équipe de l'OT de Masevaux. Création de bâche HVA payé conjointement avec Masevaux. Budget : 3250€ inscription + 337.2€ de bâche = 3581.2€.

### **Projet HVA**

Réflexion collective sur la nouvelle charte Hautes-Vosges d'Alsace.

## **Actions liées au développement culturel**

L'appui au Collectif des Possibles s'est poursuivi en 2021 avec la mise à disposition de différents locaux et le versement d'une subvention de fonctionnement de 13 000 €.

La compagnie « Equinote » bénéficie pour sa part de la mise à disposition à Wesserling de terrains pour l'installation de ses chapiteaux et écuries.

-----